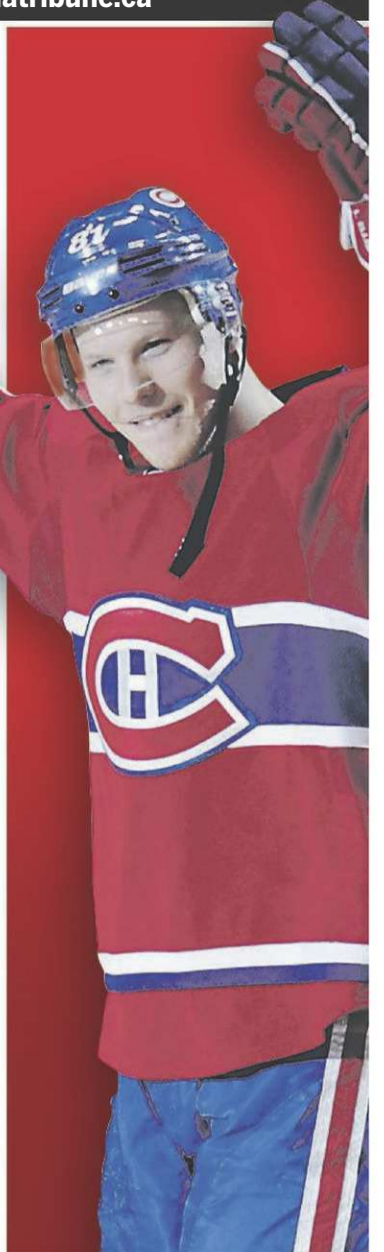


La Tribune



SHERBROOKE GRANDIT ENCORE

2^e au Québec pour la croissance, la ville a gagné 2467 citoyens en un an pendant que le reste de l'Estrie stagne

/4 et 5

IMACOM, JESSICA GARNEAU

Lars Eller
mitraille
les Jets

/30

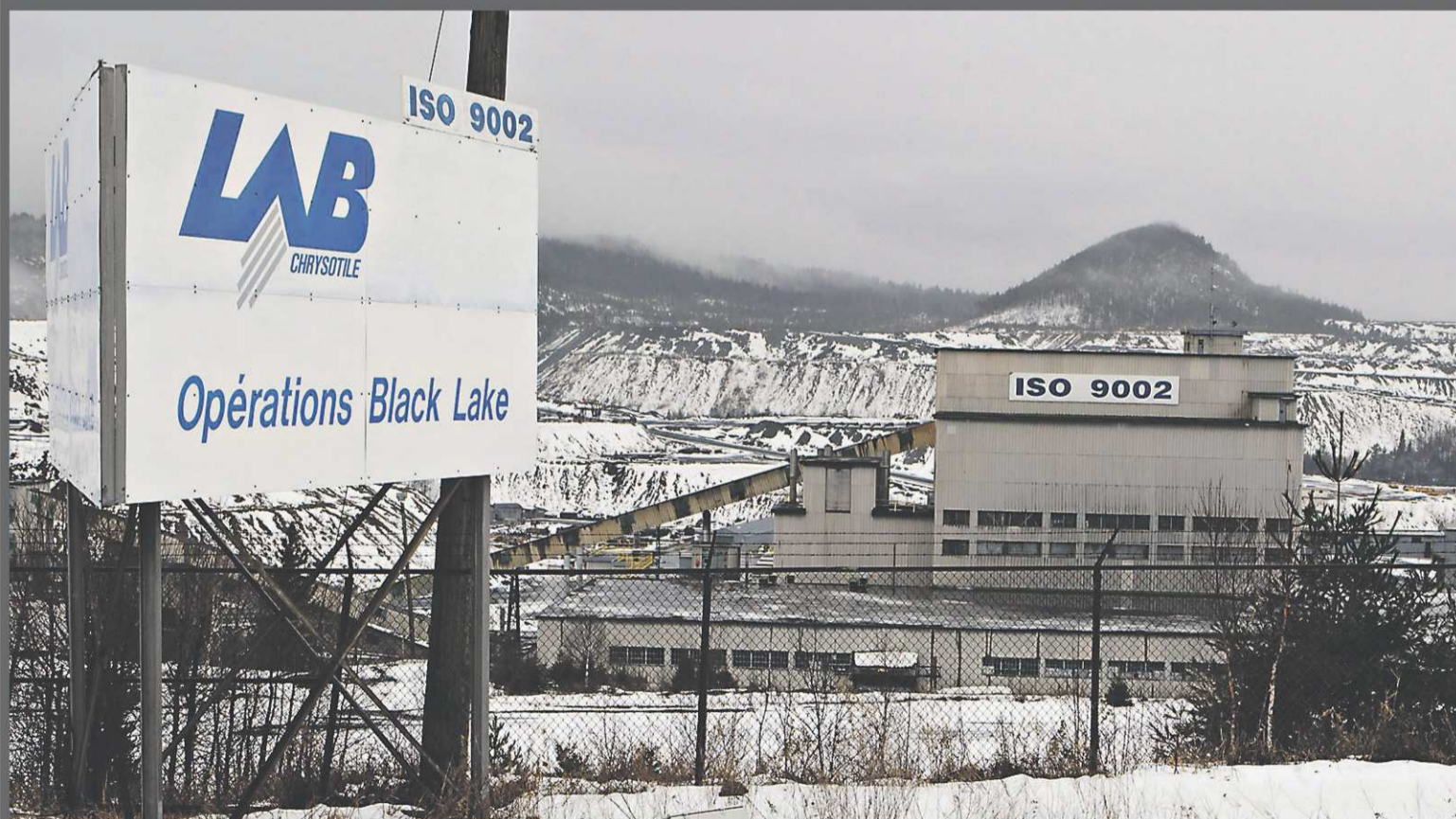


3



7

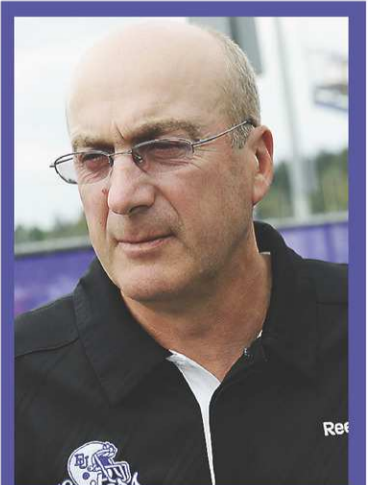
LAB CHRYSOTILE DÉCLARE FAILLITE... pour mieux rebondir



LA PRESSE CANADIENNE

La compagnie minière LAB Chrysotile de Thetford Mines a annoncé hier qu'elle déclarait faillite, jetant du même coup une douche d'eau froide sur les 350 travailleurs déjà en chômage depuis deux mois à cause de l'arrêt des opérations. «La situation financière n'était plus viable. Afin de repartir sur des bases solides, la faillite est une étape nécessaire», a fait savoir le président et chef de la direction de l'entreprise, Simon Dupéré.

/3



Dans la mire
des Carabins?

Tony Addona
quitte

Bishop's /31

CONTAMINATION ET GAZ DE SCHISTE

L'opposition dénonce le silence du gouvernement

PATRICE BERGERON

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'opposition et les militants anti-gaz de schiste dénoncent le silence complice du gouvernement à propos d'une nouvelle étude sur la contamination des eaux souterraines.

Selon le Parti québécois, c'est une autre preuve de la «proximité» des libéraux et de l'industrie des gaz de schiste.

L'étude en question dont a fait état récemment le quotidien *La Presse* porte sur un puits foré au Québec. L'expert albertain qui

en est l'auteur a prélevé trois échantillons et détecté des traces de gaz dans l'eau. Ce serait une première au Québec. Un résumé de l'étude circule depuis quelques semaines au ministère de l'Environnement.

Dans une entrevue hier, le porte-parole péquiste en matière d'environnement, Scott McKay, a exigé que le gouvernement rende publique l'étude.

«On (le Parti québécois) dénonce depuis quelques années la complicité du gouvernement Charest avec l'industrie gazière et pétrolière, et c'est le cas le plus

récent où on peut voir une certaine proximité (entre les deux)», a-t-il déclaré dans une entrevue.

M. McKay veut que le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, «sorte de sa léthargie», qu'il «se réveille et mette ses culottes, obtienne et dévoile ces informations».

M. McKay soutient qu'il faut pousser plus à fond l'étude pour trouver l'origine exacte du gaz qui a été détecté dans l'eau, mais il ne fait pas confiance au Comité d'évaluation environnementale stratégique mis sur pied par le gouvernement pour y arriver.

FUSION CAQ-ADQ

Les ex-adéquistes peu intéressés

MARTIN OUELLET

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le vote sur la fusion entre l'Action démocratique du Québec (ADQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) suscite fort peu d'enthousiasme chez les anciens militants adéquistes.

Seulement cinq personnes ont pris la peine de renouveler leur carte de membre de l'Action démocratique en vue de participer au scrutin, a indiqué hier un porte-parole de l'ADQ.

Les militants adéquistes dont la carte de membre était échue depuis

septembre dernier avaient jusqu'à la fin décembre pour renouveler leur adhésion et s'inscrire au vote sur la fusion entre la formation de Gérard Deltell et celle de François Legault, coqueluche des sondages d'opinion.

Au total, un peu plus de 2500 adéquistes en règle seront appelés, d'ici au 19 janvier à 17 h, à accepter ou à rejeter l'entente annoncée en décembre entre l'ADQ et la CAQ.

Sous la responsabilité de la société Raymond Chabot Grant Thornton, le dépouillement du vote aura lieu le 22 janvier et le résultat sera dévoilé le même jour.

SOLDES ACTUELS

SPORT ACTIF



ÉPARGNEZ 20%

Le cardigan micropolaire capuche et zip

39⁹⁵

RÉG. 50.00



ÉPARGNEZ 40%

Le tube fibre «Polartec»

5⁹⁹

RÉG. 10.00



ÉPARGNEZ 38%

Le pull-over «Powerstretch de Polartec»

39⁹⁵

RÉG. 65.00

simons

achats EN LIGNE simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

La Tribune - Sherbrooke jeudi 5 janvier 2012

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

Sommaire

Annonces classées	19 à 23
Arts et spectacles	17 et 18
Décès	24 à 26
Économie	13 et 14
Horoscope	20
Loterie	8
Monde	16
Mots croisés	20
Opinions	10
Sports	27 à 31

MÉTÉO

Philippe, 9 ans
École Sacré-Coeur



La Tribune

AUJOURD'HUI



NEIGE ACCUMULATION: 2 CM
MAX.: -7° MIN.: -20°

Lever du soleil: 7 h 27 Coucher du soleil: 16 h 09

VENDREDI
neige, max.: -2° min.: -20°

SAMEDI
nuageux, max.: 1° min.: -2°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Il n'y a pas trop de politique dans le Bye Bye, il y a trop de Bye Bye dans la politique.



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Une étape « nécessaire » vers la relance

« Cette décision n'affecte en rien le plan de relance » — le président et chef de la direction



NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Déjà en arrêt de production depuis plus de deux mois, la compagnie minière LAB Chrysotile de Thetford Mines a annoncé hier qu'elle a déclaré faillite.

Devant les délais liés à la relance des activités, le président et chef de la direction de l'entreprise, Simon Dupéré, a dû se résoudre à passer par cette étape qui laisse planer beaucoup d'inquiétude chez les 350 travailleurs au chômage.

«Durant les derniers mois, les frais fixes s'accumulaient sans aucune source de revenus pour les soutenir, explique-t-il. Tous les délais et incertitudes liés aux étapes intérimaires de la relance nous ont forcés à prendre cette décision.

«La lourde structure de coûts héritée d'une autre époque n'était plus soutenable, ajoute M. Dupéré. Ainsi la situation financière n'était plus viable. Afin de repartir sur des bases solides, la faillite est une étape nécessaire.»

Le président estime que, loin de compromettre le plan de relance attendu, cette décision est

un premier pas vers une éventuelle relance des opérations.

«Cette décision n'affecte en rien le plan de relance. C'est une première étape. Je suis encore à Thetford Mines, je ne me cache pas. Je n'ai pas lancé la serviette», a déclaré Simon Dupéré à *La Tribune*.

Le jeune homme d'affaires estime que la façon d'opérer ne cadre plus dans le contexte actuel et que tout nouveau projet devra revoir radicalement ce fonctionnement afin d'assurer la viabilité de l'entreprise au cours des prochaines années.

M. Dupéré a précisé que, dès ce mois-ci, il rencontrerait tous les intervenants impliqués afin de discuter de l'avenir de la relance des opérations minières. Il mentionne que plusieurs choix importants devront être faits et que ce sera la seule façon de traverser cette période difficile.

«Le parcours sera ardu et il est clair que la réussite de tout projet de relance dépendra de la bonne foi de toutes les parties concernées», a-t-il dit.

Les documents déposés au bureau du Surintendant des faillites du Canada le 30 décembre dernier font état d'un passif de 50 144 108 \$. Quant à l'actif, il est évalué à 3 144 003 \$.

La première assemblée des créanciers se tiendra à 10 h le 23 janvier prochain.

Dernière mine en activité

Jusqu'à sa fermeture, la mine Lac d'amiante du Canada de LAB Chrysotile était l'une des deux seules mines de l'industrie encore en activité. La mine Jeffrey, à Asbestos, est en fermeture temporaire, en attente d'une garantie de prêt de 58 millions \$ du gouvernement québécois pour la relance de ses activités souterraines.

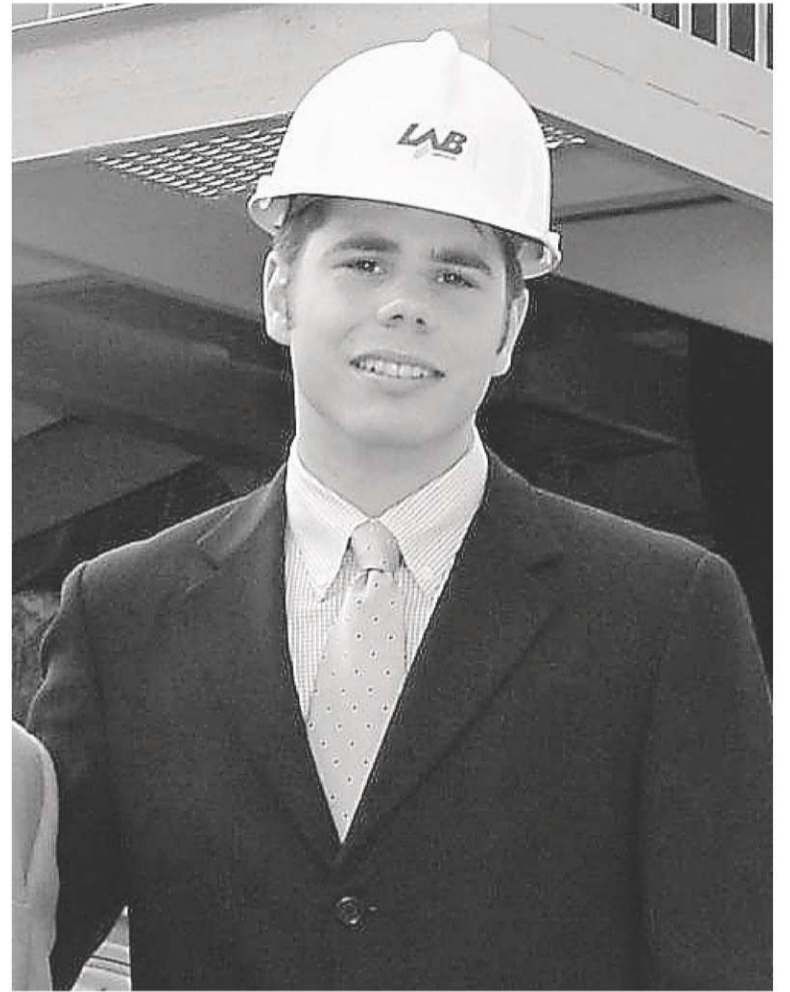
Déjà, il y a quatre ans, une note interne du gouvernement fédéral laissait entendre que la mine d'amiante était à l'agonie, si bien que l'industrie controversée pourrait tout simplement mourir de sa belle mort.

La note de service du ministère fédéral des Ressources naturelles, datée de février 2008 et obtenue grâce à la Loi d'accès à l'information, estimait que la vie de la mine Lac d'amiante du Canada pourrait se terminer au début 2012.

Selon la Société canadienne du cancer, plus de 100 000 personnes meurent chaque année dans le monde en raison de l'exposition à l'amiante et de plus en plus d'experts de la santé unissent leur voix pour demander au Canada de cesser l'exportation du minerai.

Mais ces avertissements n'ont pas changé la position d'Ottawa, qui défend bec et ongles l'industrie.

— Avec La Presse Canadienne



ARCHIVES. LA TRIBUNE

Le président et chef de la direction de LAB Chrysotile, Simon Dupéré: «Afin de repartir sur des bases solides, la faillite est une étape nécessaire.»

Surprise et malaise chez les syndicats et les intervenants

THETFORD MINES — Alors que dirigeants syndicaux et intervenants économiques attendaient plutôt le dépôt d'un plan de relance, la déclaration de faillite

de LAB Chrysotile a causé une surprise et un certain malaise à Thetford Mines.

«Cette déclaration de faillite de LAB Chrysotile nous prend

par surprise, non pas en lien avec la situation financière, mais dans le cadre d'un éventuel projet de relance. Il est évident que, sans aucun revenu, on ne peut pas payer ses comptes. Là où réside la surprise, c'est dans le fait que cette déclaration de faillite n'a jamais été évoquée comme étant une étape nécessaire dans la relance de la mine, qu'il s'agit-là d'une étape nécessaire», s'étonne le maire Luc Berthold, également président de la Société de développement économique de la région de Thetford.

Loin d'être heureux de la tournure des événements, M. Berthold estime qu'il faudra faire le point rapidement.

«Les membres du comité de relance de la mine Lac d'amiante ont été convoqués pour une réunion qui se tiendra mardi prochain. M. Dupéré sera invité à venir nous faire connaître ses intentions. Beaucoup de gens ont investi beaucoup d'énergie dans ce dossier de relance jusqu'à maintenant», a dit Luc Berthold, lui-même membre de ce comité.

«Manque de respect»

En possession de documents confirmant officiellement la

faillite de LAB Chrysotile depuis hier, le président de la section locale 7649 du Syndicat des Métallos, Luc Lachance, n'est pas plus heureux de la situation.

«C'était évidemment prévisible. C'est la façon dont ça se passe qui est plus difficile à accepter. C'est un manque de respect de l'avoir appris par un tiers. Une rencontre est prévue vendredi matin. M. Dupéré rencontrera alors les deux syndicats impliqués.»

Le Syndicat des Métallos figure au nombre des créanciers de LAB Chrysotile en raison du fonds de pension des travailleurs. Incidemment, ces derniers sont non seulement en arrêt de travail depuis la mi-novembre, et ce, sans date de retour au travail, mais leur convention collective de travail est échue depuis le 31 novembre dernier.

Pas moins de 350 emplois sont en jeu dans ce dossier. Un comité de relance de la mine Lac d'amiante regroupant intervenants économiques et élus des trois paliers de gouvernement a été mis sur pied. De nombreuses démarches ont été menées et un porte-parole du ministre Laurent Lessard a confirmé que

LAB Chrysotile pourrait recevoir le même type d'aide que Mine Jeffrey.

— Nelson Fecteau



ARCHIVES. LA TRIBUNE

Pas moins de 350 emplois sont en jeu dans le dossier de la mine Lac d'amiante.

Relaxe intensément

Les jeudis des dames (à partir de 16 h)
CREVETTES à 2,99\$

5 au 7 janvier NO STRESS

310, Côte de l'artiste
St-Denis-de-Brompton
819 846-6226
www.brasserielaclabrompton.com

2790863

Sherbrooke poursuit sa croissance



DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour la deuxième année consécutive, Sherbrooke est l'une des grandes villes du Québec ayant enregistré le plus important gain de population au cours des 12 derniers mois.

Selon le décret de population du Québec pour 2012, adopté le 14 décembre dernier et publié hier dans la Gazette officielle du Québec, la Ville de Sherbrooke compte maintenant 157 260 habitants. C'est 2467 de plus qu'il y a un an.

Cette hausse, de 1,6 pour cent, est la deuxième plus importante parmi les 10 plus grandes villes du Québec. Seule Terrebonne fait mieux que la capitale estrienne, avec une augmentation de 1,8 pour cent.

Des villes comparables à Sherbrooke ont connu des augmentations minimales de leur population, que ce soit 0,1 pour cent à Saguenay, 0,6 pour cent à Lévis ou 0,4 pour cent à Trois-Rivières.

Pour Saguenay, cette très faible hausse constitue paradoxalement une bonne nouvelle. L'an dernier, cette ville avait perdu près de 1000 citoyens, du jamais vu pour une grande ville québécoise au cours des dernières années.

En moyenne, la population des 10 villes de plus de 100 000 habitants du Québec a gagné 1,0 pour cent depuis un an.

À pareille date l'an dernier, Sherbrooke figurait au troisième rang des grandes villes ayant enregistré la plus forte augmentation de population, avec un gain de 2766 citoyens (+1,8%). Il y a deux ans, ce gain avait été de 2532 habitants.

Des fluctuations erronées

Chaque année, le nombre d'habitants de chacune des vil-



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Selon les chiffres publiés hier dans la Gazette officielle du Québec, l'arrondissement de Brompton a gagné 1916 citoyens au cours des 12 derniers mois, ce qui constitue une augmentation phénoménale de 29 pour cent. Mais les chiffres révélés par la Ville de Sherbrooke indiquent plutôt que, parmi les 1000 unités d'habitation construites sur son territoire en 2011, seulement 52 l'ont été à Brompton.

les du Québec est établi par décret sur la base de l'estimation faite par l'Institut de la statistique du Québec. Ces données sont notamment utilisées par Québec

pour attribuer des subventions aux municipalités au prorata de leur population.

Ces dernières années, à l'exception de l'an dernier, ces esti-

mations de population avaient grandement fluctué d'une municipalité à l'autre en Estrie, et même d'un arrondissement à l'autre à Sherbrooke. Cette année ne fait pas exception à la règle.

Ainsi, l'arrondissement de Brompton a officiellement gagné 1916 citoyens au cours des 12 derniers mois, ce qui constitue une augmentation phénoménale de 29 pour cent.

«J'aimerais bien que ce soit le cas, mais ces chiffres ne tiennent pas la route. Notre piscine serait bien trop petite!» ironise la présidente de l'arrondissement de Brompton, Nicole Bergeron.

En fait, selon la Ville de Sherbrooke, plus de 1000 unités d'habitation ont été construites à Sherbrooke en 2011... dont seulement 52 à Brompton. Or d'après le décret de population, cet arrondissement aurait accueilli les trois quarts de tous les nouveaux Sherbrookoïses!

Pendant ce temps, les deux arrondissements où la construction roule à plein régime auraient connu des augmentations totalement divergentes selon le décret de population, soit 3031 nouveaux citoyens à Rock Forest-Saint-Élie-Deauville et seulement 47 nouveaux

habitants à Fleurimont.

Lennoxville aurait aussi perdu 469 résidents, alors que 2000 citoyens se seraient volatilisés dans les arrondissements du Mont-Bellevue et de Jacques-Cartier.

Au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), personne n'a été en mesure d'expliquer ces importantes fluctuations, hier.

Une telle situation s'était produite il y a trois ans. Un porte-parole du MAMROT avait alors invoqué des erreurs de codes postaux, que se partagent parfois deux arrondissements d'une même ville. Les estimations de population dans les différents arrondissements avaient été corrigées dans le décret suivant.

On se souviendra également que, en 2008, Lingwick avait enregistré une hausse de 46 pour cent de sa population en un an. Cette augmentation de 197 âmes avait été contestée avec succès par la mairesse.

Cette année-là, Saint-Venant-de-Paquette avait aussi momentanément perdu le quart de ses habitants d'un coup, des codes postaux ayant été erronément comptabilisés comme étant situés à East Hereford.

LES GRANDES VILLES DE LA PROVINCE

1 Montréal	1 701 782
2 Québec	515 638
3 Laval	404 639
4 Gatineau	263 990
5 Longueuil	236 404

6 SHERBROOKE 157 260

7 Saguenay	144 231
8 Lévis	138 222
9 Trois-Rivières	130 901
10 Terrebonne	106 916
11 Saint-Jean-sur-Richelieu	92 448
12 Repentigny	81 793
13 Brossard	80 120
14 Drummondville	71 716
15 Saint-Jérôme	68 602
16 Granby	63 759
17 Blainville	53 556
18 Saint-Hyacinthe	53 347
19 Dollard-des-Ormeaux	50 154
20 Shawinigan	50 132
21 Rimouski	47 208
22 Châteauguay	46 264
23 Saint-Eustache	43 809
24 Victoriaville	43 160
25 Boucherville	41 502



ARRONDISSEMENTS DE SHERBROOKE

POPULATION EN 2012

	POPULATION		VAR. 2012	VAR. 2011
Brompton	8453	+1916	↑ +29,3%	↑ +3,5%
Fleurimont	41 658	+47	↑ +0,1%	↑ +1,9%
Lennoxville	5349	-469	↓ -8,1%	↑ +0,4%
Mont-Bellevue	30 041	-1082	↓ -3,5%	↑ +0,3%
Rock Forest-Saint-Élie-Deauville	39 701	+3031	↑ +8,3%	↑ +3,3%
Jacques-Cartier	32 058	-976	↓ -3,0%	↑ +1,5%
TOTAL	157 260	+2467	↑ +1,6 %	↑ +1,8%

Le reste de l'Estrie fait du surplace

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Estrie doit encore une fière chandelle à Sherbrooke. En excluant cette ville, les six autres MRC de la région ont gagné seulement 11 citoyens au cours de la dernière année.

Selon le décret de population pour 2012, publié hier dans la

Gazette officielle du Québec, les 89 municipalités de l'Estrie comptent 2478 habitants de plus qu'il y a un an, pour un total de 312 555 citoyens, en hausse de 0,8 pour cent. Cette augmentation est tout juste en deçà de celle de 0,9 pour cent enregistrée un an plus tôt en Estrie.

Du nombre, 2467 personnes ont élu domicile à Sherbrooke,

ce qui ne laisse même pas deux nouveaux citoyens par MRC pour le reste de l'Estrie. Cette concentration de nouveaux résidents à Sherbrooke n'est pas nouvelle. À pareille date l'an dernier, le reste de la région s'était enrichie de 47 citoyens... contre 2766 pour Sherbrooke.

L'attrait de la capitale régionale aide visiblement les municipalités de banlieue. La MRC du Val-Saint-François compte 123 citoyens additionnels, dont 110 ont opté pour Saint-Denis-de-Brompton.

Il s'agit là d'une hausse importante de 3,5 pour cent pour cette municipalité qui se bat pour conserver ses élèves sur son territoire et où la construction domiciliaire va bon train. Saint-Denis-de-Brompton avait connu une hausse similaire il y a 12 mois, avec un gain de 96 habitants.

À l'est de Sherbrooke, Ascot Corner continue également de croître avec 42 citoyens de plus qu'en 2011, en hausse de 1,5 pour cent.

En Estrie, en excluant Sherbrooke, c'est la MRC de Memphrémagog qui fait meilleure figure avec 448 citoyens additionnels, une hausse de 0,9 pour cent identique à celle de 2011.

Ces nouveaux citoyens sont encore concentrés dans la zone de villégiature entourant le mont Orford, soit à Magog (+334 habitants) et Orford (+113 habitants). À l'autre extrémité de la MRC, Stanstead poursuit sa lente descente avec une perte de 43 citoyens, en baisse de 1,5 pour cent.

À l'instar de Memphrémagog, le Val-Saint-François reçoit un bulletin positif pour une troisième année de suite avec une augmentation de 0,4 pour cent. Windsor continue toutefois de perdre des payeurs de taxes, sa population étant en baisse de 42 citoyens. Le gain réalisé il y a deux ans est maintenant com-



IMACOM, CLAUDE POULIN

La MRC du Val-Saint-François compte 123 citoyens de plus que l'an dernier, dont 110 ont opté pour Saint-Denis-de-Brompton.

plètement effacé.

La MRC du Granit figure aussi du bon côté du zéro avec un gain net de 13 habitants. Sa principale ville, Lac-Mégantic, en a cependant perdu 67.

En déficit

Le bulletin est négatif pour la MRC de Coaticook, une première en trois ans. Il est encore moins reluisant pour les MRC des Sources et du Haut-Saint-François.

La baisse est de 111 habitants (-0,6%) pour la MRC de Coaticook. Les trois quarts (75) proviennent de Coaticook.

La MRC des Sources a pour sa part perdu 1,2 pour cent de sa population, soit 184 citoyens répartis également entre Asbestos et Danville. Danville poursuit ainsi sa chute tandis qu'Asbestos freine sa lancée effectuée depuis deux ans. Après avoir connu deux bonnes années, la MRC des Sources est revenue à la case départ.

Pendant ce temps, une autre ville minière du territoire couvert par *La Tribune*, Thetford Mines, gagne 16 citoyens après

en avoir perdu 328 en deux ans. L'annonce de cette embellie survient au moment même où la compagnie Lab Chrysotile déclare faillite.

Dans le Haut-Saint-François, on retrouve 278 citoyens de moins qu'en 2011, une baisse de 1,3 pour cent. Cookshire-Eaton accuse une perte de 124 habitants, une diminution notable de 2,3 pour cent qui s'apparente à celle de l'an dernier. Le nombre de citoyens diminue dans cette MRC pour la deuxième année de suite.

Le petit hameau de Kingsbury est toujours l'un des deux seuls en Estrie à figurer sous la barre des 100 habitants. Il en compte encore 96. Quant à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, considérée comme une municipalité, on y dénombre 44 résidents, un de moins qu'en 2011. Ils étaient 50 il y a trois ans.

Sur le territoire desservi par *La Tribune*, les villes de Victoriaville (+1,5 %) et de Drummondville (+0,8 %) peuvent aussi se targuer d'avoir plus de citoyens.

POPULATION DE L'ESTRIE

MRC	Pop. (2012)	Variation
COATICOOK	18 665	-111
Coaticook	9079	-75
Compton	2973	-15
Waterville	2035	+28
GRANIT	22 561	+13
Lac-Mégantic	5994	-67
HAUT-SAINT-FRANÇOIS	21 945	-278
Ascot Corner	2803	+42
Cookshire-Eaton	5230	-124
East Angus	3449	-50
MEMPHRÉMAGOG	48 047	+448
Austin	1650	+9
Magog	25 767	+334
Orford	3363	+113
Stanstead (ville)	2836	-43
SHERBROOKE	157 260	+2467
SOURCES	14 558	-184
Asbestos	6978	-92
Danville	3932	-95
VAL-SAINT-FRANÇOIS	29 519	+123
Richmond	3310	-34
Saint-Denis-de-Brompton	3295	+110
Valcourt (ville)	2341	+13
Windsor	5278	-42
TOTAL ESTRIE	312 555	+2478
AUTRES MUNICIPALITÉS		
Drummondville	71 716	+599
Thetford Mines	25 427	+16
Victoriaville	43 160	+642

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC

Le système biénergie soulève des questions

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les règles d'application du système biénergie d'Hydro-Sherbrooke sont-elles élastiques? Voilà une question que se sont posée quelques citoyens, dont Suzanne Couture, qui s'étonne de voir les périodes de pointe exigeant l'utilisation de production énergétique d'appoint se multiplier.

Dans ces périodes de pointe, principalement le matin et le soir, le mode de chauffage des clients concernés est transféré automatiquement de l'électricité à une source d'appoint, ce qui a pour effet de diminuer la consommation d'électricité pour cette période. Dans le cas contraire, un tarif plus élevé leur est facturé. En dehors des périodes de pointe, les clients du biénergie profitent d'un bas tarif.

Mme Couture déplore notam-

ment les périodes de pointe survenues en septembre. «Il faisait encore 10 degrés dehors, alors je ne vois pas l'utilité de passer au système d'appoint. Je croyais que la pratique était nécessaire par grands froids... Depuis septembre, nous avons presque atteint l'ensemble du nombre d'heures de délestage de l'an dernier. J'ose à peine imaginer ce que ce sera à la fin de l'hiver. Pour moi, c'est de l'abus.»

Suzanne Couture précise que chaque période de délestage doit durer un maximum de cinq heures et que chacune des périodes doit être séparée de la suivante par un délai de deux heures. «Il arrive pourtant qu'ils n'attendent que 30 minutes avant de reprendre, même s'il ne fait pas froid.»

Dans une lettre adressée à *La Tribune*, un autre lecteur, Philippe Bosom, se félicite de ne pas être abonné au système

biénergie. «Hydro-Sherbrooke se comporte en rapace pour faire payer à ses clients captifs la mauvaise gestion des finances publiques de la Ville en taxant les clients au biénergie.»

Difficile de prédire

«La période de grande affluence survient lors de grands froids, mais aussi quand les besoins d'achat d'énergie sont plus importants, explique Pierre Fréchet, chef de la Division de la gestion énergétique et de l'électrométrie. C'est difficile pour le client de savoir précisément dans quelles circonstances Hydro-Sherbrooke fait appel au biénergie.»

M. Fréchet admet qu'il est possible que le délai de deux heures ne soit pas respecté entre deux délestages quand la période a été inférieure à cinq heures. «Ce n'est pas ce que nous souhaitons, mais l'ordinateur ne

permet. Quand c'est possible, nous l'évitons.»

Le système est utilisé de septembre à mai, entre 6 h et 22 h. L'an dernier, l'heure de départ était 6 h 45. «Avec l'arrivée des thermostats programmables, les pointes arrivent plus tôt. Nous possédons trois points de livraison pour lesquels des seuils de pointe sont établis. Dès qu'un d'entre eux est en pointe, nous activons le mode biénergie. Ce seuil varie selon le mois et les pointes atteintes.»

Par exemple, plus la température moyenne du mois est élevée, plus le seuil est bas. Ce qui explique les périodes fréquentes de haut tarif dans un mois de septembre pourtant très doux. Il est toutefois impossible de faire du délestage si la température extérieure atteint 14 degrés Celsius.

Dans le temps de Fêtes, par exemple, les lumières de

Noël, les centres commerciaux ouverts plus longtemps et l'éclairage de rue peuvent contribuer à augmenter la consommation. «Notre travail, c'est de vendre de l'électricité. Nous n'avons donc pas intérêt à faire passer nos clients inutilement à leur source d'appoint», ajoute Pierre Fréchet.

Hydro-Sherbrooke garde d'ailleurs en mémoire toutes les périodes de délestage réalisées. Fin décembre, 130 heures de délestage avaient été comptabilisées, contre 143 et 151 pour l'ensemble des deux dernières années. «Ces deux années avaient été exceptionnelles, mais si on remonte à 2009, nous avions atteint 274 heures», nuance M. Fréchet.

Selon lui, sur une facture moyenne, le client du système biénergie économise environ 825 \$ par année sur une facture initiale de 2525 \$.

Le volcan Nanuk

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



À l'échelle des grandes catastrophes humaines, ce drame est microscopique. D'un point de vue sentimental et émotif par contre, il s'agit d'un cataclysme aux effets dévastateurs. Tous les propriétaires d'animaux domestiques sont profondément attachés à leur bête.

Je vous parle du volcan Nanuk, un soulèvement populaire né dans l'indignation qu'un chien ait payé de sa vie l'idée saugrenue d'aller célébrer sans invitation l'arrivée de la nouvelle année dans l'enclos de chevaux. Ceux-ci l'ont pris pour un dangereux ennemi. Le propriétaire des chevaux, aussi.

Le parallèle avec l'éruption d'un volcan n'est pas exagéré. En deux jours, 350 personnes ont joint le groupe «Justice for Nanuk» lancé sur Facebook à la mémoire du labrador!

Et justice il y aura. La

Sûreté du Québec voit dans le geste de l'éleveur de chevaux une réaction excessive à la menace réelle que représentait un chien de dix mois, qui n'avait pas encore atteint la taille et le poids d'un adulte.

Revivons la scène. Durant l'après-midi du 1^{er} janvier, alors que l'air était frais et doux pour les chevaux normalement confinés à l'intérieur de l'écurie à cette période de l'année, Daniel Lapierre a vu ses bêtes prendre le mord aux dents.

«Les chevaux étaient hystériques. Se sentant coincée, une jument a foncé dans une clôture. Je ne pouvais pas attendre que ces bêtes de grande valeur soient blessées, je suis intervenu», raconte M. Lapierre, qui réside sur le chemin Flanders du secteur Sawyerville, à Cookshire-Eaton.

Sans la mise en contexte des paragraphes précédents, vous auriez dit: ça y'est, le damné cougar amateur de

viande chevaline est rendu à Sawyerville. Pas du tout.

Un chien errant, un autre, a plutôt conclu M. Lapierre, qui a sorti sa carabine, a pris appui sur un piquet de clôture et a tiré sur une distance de plus de 600 pieds.

«Le chien a détalé sans broncher et je croyais n'avoir rien touché. Mon objectif de l'éloigner était atteint, autrement j'aurais dégainé à vue jusqu'à ce que le chien tombe», nuance le chasseur pour expliquer que sa volonté n'a jamais été de l'éliminer coûte que coûte.

« Le motif invoqué pour ouvrir le feu n'est pas valable. Ce n'était pas un cas de légitime défense. »

Reste que, pour sa témérité ou son innocente folie, le labrador a pris une balle en pleine gueule et est revenu à la maison la mâchoire perforée. Ses maîtres l'ont conduit à l'urgence canine où une vétérinaire a constaté les dommages lourds, complexes et coûteux à réparer. Le chien a été euthanasié.

Nanuk n'aura vécu que quelques jours dans son nouvel environnement puisque ses maîtres, la famille Little, a emménagé à Sawyerville

dans les jours précédents Noël.

Un chien plus docile qu'une poule, m'a expliqué Jonathan Little. L'escapade a toutefois commencé après Nanuk eut brisé son collier.

M. Little est allé frapper à la porte de son voisin pour s'enquérir des motifs de cette réaction musclée.

«Si M. Lapierre m'avait fourni des preuves que mon chien avait vraiment été agressif et qu'il avait sérieusement menacé ses chevaux, j'aurais compris. Je ne serais pas allé plus loin. S'il s'était donné la peine d'aller vers Nanuk pour tenter de l'éloigner, il l'aurait vu fuir à toute vitesse. Il n'y avait pas de chien plus peureux que lui», prétend M. Little.

C'est ce que décode aussi la Sûreté du Québec.

«Le motif invoqué pour ouvrir le feu n'est pas valable. Ce n'était pas un cas de légitime défense. En vertu du code criminel, il s'agit d'un comportement de cruauté envers les animaux», commente le lieutenant Jocelyn Rose, directeur du poste de la SQ dans le Haut-Saint-François.

L'éleveur de chevaux ayant avoué à son voisin ainsi qu'aux policiers être l'auteur du coup de feu, cette partie de l'enquête est une affaire classée. La SQ examinera également le dossier en lien avec le règlement municipal de Cookshire-Eaton, sti-

pulant qu'il est interdit de décharger une arme à feu à moins de 150 mètres d'une habitation ou d'un bâtiment.

«J'étais plus proche que ça de ma résidence. Je n'essaierai pas de me cacher. J'ai moi-même un chien et je n'ai jamais eu de comportement agressif envers les animaux. J'ai agi de bonne foi, en croyant légitimement que j'avais le droit de prendre ce moyen pour protéger mes chevaux. Si ce n'est pas le cas, j'en répondrai», a calmement réagi en fin de journée hier Daniel Lapierre, après avoir été informé de l'orientation que prend l'enquête policière.

«Je n'ai jamais eu de problèmes non plus avec mes voisins. Je suis un chasseur, je sais que nous avons des règles à suivre et des responsabilités à assumer en manipulant une arme à feu. Ce n'est pas moi qui ai déterminé que ces responsabilités valent autant pour les chiens que pour les humains. Nous ne réclamons seulement la justice pour Nanuk», conclut pour sa part Jonathan Little.

VOIR Le fléau des chiens errants

En page 28 dans

Le coureur des bois

Vente Pré-inventaire

REPÉREZ LES ÉTIQUETTES JAUNES et profitez de rabais pouvant atteindre **70%**

Dès aujourd'hui



PLAV son & lumière multimédia musique

Détails en magasin

390, rue King Est, Sherbrooke 819 822-1716

www.plavaudio.com

Le sentier glacé rouvert à Magog



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Plusieurs adeptes du patinage ont été heureux hier de renouer avec le sentier glacé qui longe le lac Memphrémagog. À cause de conditions climatiques changeantes, la longue patinoire n'a accueilli les patineurs que durant deux journées entre Noël et le jour de l'An. Le refroidissement des températures, en début de semaine, a cependant permis d'épaissir la glace du sentier et de le rouvrir. Ajoutons que les patinoires de quartier entretenues par la Ville de Magog sont également accessibles, tout comme le site de glissade de la municipalité en bordure de la rivière Magog.

Une maison ancestrale sauvée à Brompton

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Mario Hains a eu la frousse de sa vie en entendant hurler les sirènes des camions de pompier, mardi soir. Quelle maison était donc en flammes sur la rue Saint-Lambert de l'arrondissement de Brompton? Ses pires craintes se sont avérées; l'élément destructeur faisait rage à quelques maisons de chez lui, dans la résidence ancestrale construite par son arrière-grand-père au 100 de la rue Saint-Lambert.

«Quand j'ai vu le feu, j'ai eu tellement peur! Je ne voulais pas que la maison brûle; c'est l'une des plus vieilles maisons de Brompton», assure cet arrière-petit-fils d'Onésime Lambert, qui a donné son nom à la rue Saint-Lambert.

La maison de style Queen Ann, construite en 1900, a appartenu à la famille Lambert jusqu'au retour de la Deuxième Guerre mondiale. «À ce moment-là, il n'y avait plus d'enfant à la maison, et la maison était devenue trop dure à chauffer pour le nombre de personnes qui y résidait. Mon père et ma grand-mère on alors décidé de la vendre», rappelle M. Hains.

Qu'à cela ne tienne, les enfants puis les petits-enfants d'Onésime Lambert ne sont pas partis bien loin. À preuve, cet arrière-petit-fils qui voit encore la maison de son arrière-grand-père lorsqu'il regarde par la fenêtre!

ACCIDENT ROUTE 108 Le camion sera inspecté

SHERBROOKE — La Sûreté du Québec (SQ) a demandé une inspection mécanique à la suite de l'accident survenu mardi soir à North Hatley. La sortie de route du camion transportant du gaz propane est survenue dans le secteur de la route 108 et du chemin McFerland.

«Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les circonstances de l'accident avant d'avoir eu le rapport d'expertise sur l'inspection mécanique du camion», mentionne Éloïse Cossette, porte-parole de la SQ.

«Nous ne savons pas pourquoi le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule.»

Rappelons que la route 108 a été fermée quelques heures mardi soir. On a dû procéder au transbordement du gaz du camion dans une autre citerne. Lors de l'accident, survenu vers 15h30, une fillette a été blessée légèrement. Elle se trouvait à bord du camion et a été transportée au CHUS de Fleurimont par précaution.

Enfin, contrairement à ce qui avait été mentionné, aucune voiture n'a été impliquée dans cet événement.

— Claude Plante

Vieux foyer

Mardi soir, l'incendie a pris naissance dans un vieux foyer qui se trouve au premier étage de la résidence transformée en trois appartements.

«Les occupants ont chauffé le foyer, puis ils sont partis un peu plus tard. Dans ce type de vieux foyer, la brique devient poreuse avec le temps et le mortier se désagrège, ce qui augmente les chances que le feu atteigne des surfaces inflammables avec le temps», fait savoir Serge Collins, directeur adjoint aux opérations au Service des incendies de la Ville de Sherbrooke.

«Ce sont les locataires du troisième étage qui ont alerté les services d'urgence en apercevant de la fumée. À notre arrivée, il y

avait beaucoup de fumée sur les deux premiers étages et, grâce à nos caméras thermiques, nous avons pu voir que tout se passait à proximité du foyer», ajoute-t-il.

Par chance, la maison n'est pas perdue totale, bien qu'elle ait subi de lourds dommages, pour une valeur oscillant entre 80 000 \$ et 100 000 \$ selon Serge Collins.

Les locataires du premier étage ont donc perdu tous leurs biens. Ceux du troisième étage (le deuxième n'étant pas occupé pour le moment) pourront heureusement tout récupérer.

La nouvelle avait de quoi réjouir Mario Hains, pour qui cette maison demeure très chère. «C'est une propriété d'une grande valeur, que la nouvelle



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Mario Hains habite à quelques portes seulement de la maison construite par son arrière-grand-père en 1900. Mardi soir, il a bien craint de la voir partir en fumée. Par chance, les pompiers sont parvenus à limiter les dégâts à l'intérieur des deux premiers étages. M. Hains montre une photo où apparaissent les membres de la famille d'Onésime Lambert, qui a donné son nom à la rue.

propriétaire entretient très bien. C'est un gros morceau de l'histoire de Brompton qui a été sauvé!» se réjouit-il.



ORAGE
Ironman Merino/
Strata Merino
Haut de sous-vêtement
pour homme ou femme
Noir ou charbon
Notre prix rég. 89⁹⁹
49⁹⁹
Rabais plus de **40%**



ORAGE
Smart Merino/
Jenny Merino
Bas de sous-vêtement
pour homme ou femme
Offert en noir
Notre prix rég. 89⁹⁹
49⁹⁹
Rabais plus de **40%**

Dès le 2 janvier

Le premier SOLDE de l'année

Obtenez jusqu'à
50%

sur l'équipement de ski alpin
et de planche à neige et
les vêtements d'hiver
(manteaux et/ou pantalons)
*excluant les produits à prix déjà réduit

sports experts®

CARREFOUR DE L'ESTRIE



SUNICE
SUN ICE Evolution
Manteau
Bleu, rouge ou noir
Notre prix rég. 399⁹⁹
199⁹⁹
Rabais **50%**



SUNICE
SUN ICE Evolution
Pantalon
Noir ou bleu
Notre prix rég. 249⁹⁹
124⁹⁹
Rabais **50%**



NORDICA
Cruisera RT
Bottes de ski alpin
pour homme ou femme
Notre prix rég. 249⁹⁹
149⁹⁹
Rabais **100%**



THE NORTH FACE
Atlantic
Manteau isolé
en duvet avec
bordure de fourrure
détachable
Noir ou mauve
Notre prix rég. 369⁹⁹
219⁹⁹
Rabais **150%**



ATOMIC
Blackeye Ti-X
Skis alpins et
fixations pour homme
Notre prix rég. 699⁹⁹
399⁹⁹
Rabais **300%**



K2 4 Speed
Bâtons de ski alpin
Notre prix rég. 69⁹⁹ paire
39⁹⁹ paire
Rabais plus de **40%**



SCOTT
Voltage
Lunette de sports
d'hiver pour junior
Notre prix rég. 34⁹⁹
19⁹⁹
Rabais plus de **40%**



BOLLÉ
Sharkfin
Lunette de sports
d'hiver pour homme
Notre prix rég. 59⁹⁹
39⁹⁹
Rabais plus de **30%**

sports experts®

CARREFOUR DE L'ESTRIE
819 346-5286

Meilleure forme. Meilleure vie.

Meilleure forme. Meilleure vie.

sportsexperts.ca

CONSTRUCTION DE L'ARÉNA PAT-BURNS

Manque à gagner de 1,5 M \$ pour le Collège de Stanstead

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

STANSTEAD — Le Collège de Stanstead et ses partenaires ont réussi à amasser plusieurs centaines de milliers de dollars depuis le début de la campagne de financement liée à la construction de l'aréna Pat-Burns. Mais, si le montant accumulé jusqu'à présent impressionne, l'objectif de la campagne est encore loin d'être atteint.

La campagne de financement mise en branle ces dernières années par le Collège de Stanstead, un réputé établissement scolaire privé, a permis à date de recueillir 2,3 M \$. Toutefois, on souhaite obtenir une somme totale de 3,8 M \$.

Avec une somme de 3,8 M \$, le projet enclenché par l'établissement privé pourrait être réalisé dans sa totalité. En outre, on serait en mesure de changer la surfaceuse de l'aréna, qui a connu de coûteux ennuis mécaniques récemment, et d'ajouter un ascenseur à l'intérieur du nouveau bâtiment, construit au coût de 9 M \$.

«Juste pour une surfaceuse, il faut compter au moins 125 000 \$ et, pour l'ascenseur, c'est plus de 150 000 \$, révèle Guy Ouellet, conseiller municipal à Stans-



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Une campagne de financement de 3,8 M \$ a été enclenchée en 2010 par le Collège de Stanstead pour la construction de l'aréna Pat-Burns. Il manque toujours 1,5 M \$ pour atteindre l'objectif fixé.

tead et porteur du dossier pour la municipalité. C'est beaucoup d'argent, mais ces deux choses sont importantes pour nous. Par exemple, plusieurs personnes handicapées habitent près de l'aréna mais sont incapables de monter au second étage du bâtiment.»

Coordonnateur des communications au Collège de Stanstead, Ross Murray affirme que les res-

ponsables de la campagne de financement restent confiants. «Ça fait déjà deux ans que le travail de collecte est commencé, mais ça prend du temps ce genre de chose. Il faut dire aussi que c'est plus difficile d'obtenir des dons une fois que la construction est terminée», explique-t-il.

Advenant que l'objectif ne soit pas atteint, le Collège de Stanstead serait forcé de déboursier lui-même la somme manquante. Par contre, ce scénario ne plait pas du tout à Guy Ouellet, qui supporte sans relâche l'établissement scolaire.

Afin d'aider, la Ville de Stanstead a offert un don de 25 000 \$ étalé sur cinq ans. Le Canton de

Stanstead, pour sa part, a octroyé une somme de 10 000 \$. D'autres municipalités environnantes seront sollicitées au cours des prochaines semaines.

On amasse également des fonds en vendant, au coût de 1000 \$, les sièges bordant la patinoire de l'aréna Pat-Burns. Cette vente a jusqu'ici permis de récolter 187 000 \$. On espère que la totalité des 360 sièges trouveront preneur.

Des activités spéciales ont aussi été organisées pour recueillir de l'argent. Entre autres, le 31 décembre en soirée, 350 personnes ont participé à une grande fête à Stanstead, une activité qui a généré plusieurs milliers

de dollars.

«Je crois qu'on est allé chercher le maximum dans le milieu. Il faut maintenant cogner davantage à des portes à l'extérieur du secteur de Stanstead. Mais ce n'est pas facile de trouver de l'argent ces temps-ci. Il y a beaucoup d'autres gens qui sollicitent des dons en parallèle», reconnaît Guy Ouellet.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont chacun participé au financement du projet, ceci en raison de l'implication de la Ville de Stanstead, qui restera propriétaire de l'infrastructure durant une douzaine d'années pour ensuite la céder au Collège de Stanstead.

NOS GAGNANTS

JEANNINE BOUCHARD
SAGUENAY / LAC-SAINT-JEAN
EXTRA
1 000 000 \$

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-01-04

LOTTO 649 01 08 11 45 compl. 21 24 41

Québec 49 11 23 28 45 compl. 32 44 46

Loterie Payer 7 8 10 R A

Les Grands Gagnants 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$
454736 040996 475926 décomposables

Numéros «Télé» 002109 515025 531906 non décomposables

La Poule Plus Numéro boni 18

Quotidienne 3 892 4 3610

banco 01 02 03 04 05 12 14 24 26 27 38 39 40 46 47 50 51 52 53 64

Triplex 07 09 15 18 34

Astro Jour - Mois - Année - Signe
17 MARS 16 SAGITTAIRE

Extra 8014651

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACCUSÉE DE MEURTRE PRÉMÉDITÉ

Le procès de Vanessa Tremblay s'amorce aujourd'hui

YANICK POISSON
ypoison@latribune.qc.ca

VICTORIEVILLE — Le juge de la Cour supérieure François Huot et les avocats de la Couronne et de la défense ont sélectionné, hier au palais de justice de Victoriaville, 7 des 12 personnes qui auront la tâche de décider du sort de Vanessa Tremblay à l'issue de son procès. La femme de 25 ans de Danville est accusée relativement à la mort violente de Rémy Allaire, survenue en août 2010.



Rémy Allaire

demandé et obtenu de subir un procès séparé. Les faits entourant sa participation dans ce crime d'une extrême virulence feront l'objet d'un procès qui devrait avoir lieu à l'automne. Il comparaitra en avril afin que l'on fixe la date des procédures.

Rappelons que le corps de Rémy Allaire, un exploitant de bleuetière de Sainte-Hélène-de-Chester, a été retrouvé dans la chambre 33 du motel À la Claire-Fontaine de Plessisville, le 11 août 2010, deux jours après la date suggérée du meurtre. C'est le propriétaire de l'endroit et une femme de chambre qui ont fait la macabre découverte. À leur arrivée, le corps se trouvait dans un sac de sport.

Rémy Allaire a été vu vivant pour la dernière fois alors qu'il quittait un commerce de fruits et légumes situé sur la route 116 à Princeville au volant de sa voiture de marque Hyundai Elantra. Il n'est jamais rentré pour le souper.

AVIS DE CORRECTION WALMART

Cahier publicitaire distribué entre le 3 et le 5 janvier et en vigueur du 4 au 10 janvier.

Page PO1 : nous avons annoncé le tapis exerciseur Gold's Gym (no 30139852) comme en chute de prix à 548 \$. Il a été annoncé ainsi par erreur. Cet article n'est pas en chute de prix. Cependant, le prix de 548 \$ est correct.

Page 9 : paq. de 2 oreillers. Le nombre de fils indiqué dans l'annonce est incorrect. Il devrait indiquer 240 fils. Page 4 : le jus Allen's 1,05 l (no 9210754) à 94¢ ne sera pas offert dans nos succursales du Québec.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.
2784769

L'ÉVÈNEMENT L'AVANTAGE



0% TOUS LES MOIS 2012

PAIEMENT AVANT LE PRINTEMPS

LE SOLDE PREND FIN LE 31 JANV.



Vous êtes bien sûr vert avec Kia:
* Garantie complète sans souci de 5ans/100 000 km

TOP SAFETY PICK 2012
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

PLACES ASSISES DISPONIBLES

121 \$*
PAIEMENT AVANT LE PRINTEMPS

1,49 %
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR



7% TOUS LES MOIS 2012
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

MIEUX CHOIX SÉCURITÉ

L'AVANTAGE

PLACES ASSISES DISPONIBLES

0% TOUS LES MOIS 2012
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

72 \$*
PAIEMENT AVANT LE PRINTEMPS

750 \$*
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

MIEUX CHOIX SÉCURITÉ

L'AVANTAGE

PLACES ASSISES DISPONIBLES

0% TOUS LES MOIS 2012
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

750 \$*
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

MIEUX CHOIX SÉCURITÉ

L'AVANTAGE

PLACES ASSISES DISPONIBLES

0% TOUS LES MOIS 2012
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

750 \$*
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

MIEUX CHOIX SÉCURITÉ

L'AVANTAGE

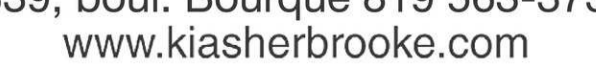
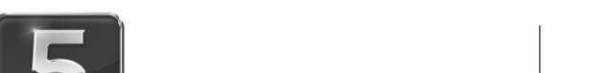
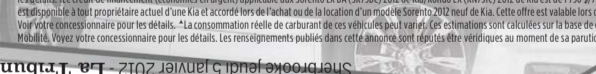
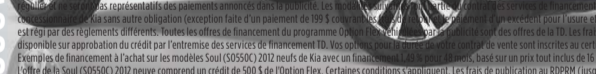
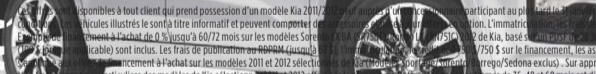
PLACES ASSISES DISPONIBLES

0% TOUS LES MOIS 2012
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

750 \$*
DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR

MIEUX CHOIX SÉCURITÉ

L'AVANTAGE



VOICI LE TOUT NOUVEAU SORENTO 2012

OPTION FLEX

0% TOUS LES MOIS

JUSQU'À 60 MOIS

PLUS 1750 \$ DE DÉCROCHES SUR LE FINANCEMENT

7% TOUS LES MOIS

PLUS 1750 \$ DE DÉCROCHES SUR LE FINANCEMENT

7% TOUS LES MOIS

PLUS 1750 \$ DE DÉCROCHES SUR LE FINANCEMENT

7% TOUS LES MOIS

PLUS 1750 \$ DE DÉCROCHES SUR LE FINANCEMENT

7% TOUS LES MOIS

PLUS 1750 \$ DE DÉCROCHES SUR LE FINANCEMENT

7% TOUS LES MOIS



5 ans de garantie*

500\$ Rabais diplômés

Fier partenaire **madd**
Sauver des vies. Aider les victimes.

Méga Kia de Sherbrooke
4339, boul. Bourque 819 563-3737
www.kiasherbrooke.com

Kia de Magog
2960, rue Sherbrooke 819 847-3377
www.kiamagog.com

Vistez Kia.ca pour en savoir plus.

Une année de défis



PIERRE-YVON BÉGIN

pierre-yvon.begin@latribune.qc.ca

Les électeurs républicains de l'Iowa ont choisi mardi soir quel candidat ils enverront contre Barack Obama aux élections présidentielles de novembre prochain. Premier dans les récents sondages, Mitt Romney a remporté la mise de justesse, à peine huit voix de majorité devant Rick Santorum, le favori de la droite religieuse. Avec Ron Paul, bon troisième, ces candidats ont mérité plus de 70 % des suffrages. Si ce caucus de l'Iowa ne détermine qu'un infime pourcentage des délégués appelés à choisir un candidat présidentiel à la convention d'août prochain, il constitue néanmoins une étape importante. Il donne souvent l'élan nécessaire pour mener une longue campagne.

Mitt Romney, ancien gouverneur du Massachusetts, semble à 64 ans le candidat du moindre mal. C'est en quelque sorte le Stéphane Dion canadien devenu chef des troupes libérales en 2006. Les écarts dans les différents sondages menés depuis quelques mois démontrent à quel point les républicains hésitent quant au choix du meilleur candidat pour affronter Barack Obama. Considéré de gauche aux États-Unis, le président actuel figurerait possiblement comme un représentant de la droite au Canada.

D'ailleurs, les républicains reprochent à Mitt Romney d'être trop modéré. Ils sont par contre incertains quant aux positions d'extrême droite de Rick Santorum, un adversaire farouche de l'avortement et du mariage homosexuel. Réputé pour être un faucon en matière de relations internationales, cet ancien sénateur de Pennsylvanie menace de bombardier les installations nucléaires d'Iran. Quant à Ron Paul, il préconise une politique étrangère non interventionniste. Règle générale, les républicains sont plutôt maladroits en politique internationale. Il suffit de penser à George Bush qui a réussi à foutre le bordel au Moyen-Orient.

Les Américains ont sans doute la tête ailleurs, davantage préoccupés par la situation de l'économie et de l'emploi aux États-Unis. Il y a de quoi! Le déficit budgétaire a atteint la rondelette somme de 1300

milliards de dollars l'an dernier.

Le récent mouvement des indignés indique à quel point la population est troublée et choquée. Les politiciens, autant républicains que démocrates, n'ont rien fait pour améliorer les choses. Tandis que la situation commandait un sérieux coup de barre, ils ont plutôt tenté de tirer la couverture de leur côté, entretenant du coup un climat d'incertitude malsain, dont profitent les spéculateurs.

En ce début d'année, tous les voyants sont pourtant au rouge, à commencer par la situation économique en Europe. Les récents déboires de la Grèce ne semblent que le prélude à une succession de catastrophes qui pourraient toucher l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Le déficit est tel que les observateurs craignent pour la survie même de l'euro, ce qui aura forcément des répercussions à l'échelle planétaire.

Encore une fois, les politiciens peinent à s'entendre afin de dégager une action commune. Après la volte-face de l'ex-président grec au sujet de la tenue d'un référendum, la méfiance est à son comble entre représentants nationaux. Force aussi est de constater que rien n'a changé depuis la crise financière de 2008. Les règles qui ont conduit à ce fiasco n'ont pas été modifiées. Comment imaginer que le résultat sera différent dans l'avenir?

À cette instabilité économique, s'ajoute un déséquilibre politique, tout spécialement au Moyen-Orient. Après le retrait des militaires américains d'Irak, le futur semble pour le moins tumultueux dans ce pays. En Syrie, le président Bachar Al-Assad pourrait visiblement être le prochain dictateur à tomber, après les Hosni Moubarak d'Égypte, Ben Ali de Tunisie et Mouammar Kadhafi de Lybie. Voilà aussi que l'Iran montre ses muscles en tentant de démontrer sa suprématie sur le détroit d'Ormuz par où transite 35 % du trafic pétrolier. Que penser enfin du nouveau-venu en Corée du Nord, Kim-Jong-Un? Si l'on devait se fier uniquement à sa coupe de cheveux, les relations internationales risquent d'être passablement échevelées.

Chose certaine, nous entrons dans une zone de fortes turbulences où, comme le recommandent les transporteurs aériens, il convient d'attacher nos ceintures.

ÉTIENNE JACQUES, VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL DE RIO TINTO ALCAN



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Un Bye Bye dénigrant pour les Québécois

Dans *La Tribune* de mardi, le chroniqueur Hugo Dumas qualifiait le *Bye Bye 2011* de «déprimant et linéaire». Il a posé un diagnostic très juste, mais il a oublié que cette émission écoutée par un large public de millions de spectateurs, même à l'extérieur du Québec, présente le peuple québécois comme un peuple de sacreurs. Belle réputation qu'on se donne, n'est-ce pas?

C'était choquant de constater que, dans la plupart des tableaux présentés, on se forçait de façon évidente pour imiter le «gros cave» et ses trop nombreux semblables humoristes, ce gros cave qu'on a récemment consacré en honorant ses bordées de sacres d'un trophée «artistique».

Depuis plus cinq ans, nous finissons par être dégoûtés d'écouter des émissions québécoises, surtout tous les téléromans sans exception, où le sacre est roi, et ce uniquement pour une question de gros profit nous dit-on puisque «le sacre est rentable». Est-ce la seule marque de commerce qu'on a trouvée pour rentabiliser nos émissions télévisuelles?

Y a-t-il un autre peuple aussi complaisant qui se dénigre aussi facilement sans réagir? Pensez-y sérieusement et protestez comme moi.

Heureusement que nous avons encore nos médias écrits, comme *La Tribune*, qui se respectent.

Jean-Marie Dubois
Professeur émérite
Université de Sherbrooke

Une bonne raison de payer plus cher

M. André Fournier,

À la lecture de votre opinion dans *La Tribune* du 13 décembre, «Pourquoi payer plus cher?», je me demande moi aussi à quoi rime votre pensée.

Si la main-d'oeuvre agricole vient de moins loin, pourquoi faudrait-il la rémunérer plus cher? Il y a rien de mal, diriez-vous aussi, à engager un Mexicain ou encore un Guatemaltèque au salaire minium et à 60 heures/semaine. Ils seront bien contents avec ces conditions...

La réalité, c'est que plus des deux tiers des producteurs agricoles du Québec ont un revenu net de moins de la moitié du revenu moyen annuel d'une famille québécoise, selon les données de 2008 de l'Institut de la statistique du Québec. Pourtant, les exploitations agricoles du Québec injectent 7 755 millions \$ dans l'économie. Au nombre de familles québécoises que l'agriculture nourrit, vous ne voyez donc aucun mal à payer moins cher les produits d'ailleurs?

Ce vieille adage serait-il encore d'actualité: «Nourrit bien tes cochons et ils iront... sur ton perron»?

Il est toujours plus difficile de bien comprendre le ventre plein. C'est comme demander à un enfant de finir de manger ses légumes après qu'il a déjà mangé son dessert.

Denis Nicol
Producteur agricole
Sherbrooke

Plus de routes, moins d'argent

Le Québec a investi deux fois moins que l'Ontario dans son réseau depuis 15 ans

FRANCIS VAILLES

MONTRÉAL — Le Québec a consacré beaucoup moins d'argent que l'Ontario à son réseau routier depuis 15 ans, selon une analyse de *La Presse*. Les fonds injectés par le Québec sont même deux fois moindres que ceux de son voisin si l'on tient compte de l'étendue du réseau.

Entre 1996 et 2011, le ministère des Transports du Québec a injecté 21,3 milliards de dollars dans son réseau, soit 351 000 \$ par kilomètre de route. En Ontario, les fonds consacrés au réseau pour la même période s'élèvent à 25,6 milliards de dollars, soit 657 000 \$ par kilomètre de route. Autrement dit, le rapport Québec/Ontario par kilomètre de route est de 53%, soit environ la moitié.

« Les gens pensent qu'en payant moins, on en a plus pour notre argent, mais c'est faux: on obtient la qualité des infrastructures en fonction de ce qu'on paie. »

«Je ne suis pas surpris. Vos chiffres corroborent les analyses que nous avons faites dans le passé. Le Québec a investi beaucoup depuis 4-5 ans, mais avant, nous avons été très négligents», a dit Claude Montmarquette, PDG du CIRANO, un groupe de recherche universitaire en économie.

Pour faire son analyse, *La Presse* a obtenu des deux gouvernements l'ensemble des fonds qu'ils ont injectés dans leur réseau respectif pour les années budgétaires 1996 à 2011. Les chiffres englobent les fonds investis dans les nouvelles routes et les infrastructures, mais également les sommes consacrées annuelle-

ment à l'entretien des routes et aux frais généraux.

Les fonds engagés par le Québec durant cette période correspondent à 83% du total ontarien. Ce rapport tombe à 53% lorsqu'on tient compte de l'étendue du réseau, beaucoup plus vaste au Québec.

L'ensemble des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec s'étend sur l'équivalent de 60 744 kilomètres de voie unique (les routes à plusieurs voies sont ramenées à une seule voie pour estimer l'étendue du réseau). En Ontario, le réseau fait plutôt l'équivalent de 39 000 kilomètres de voie unique. Le Québec doit également entretenir 4700 ponts et structures, comparativement à quelque 2700 en Ontario.

Un rattrapage considérable

Cela dit, le Québec a fait un rattrapage considérable depuis six ans. Les fonds injectés annuellement dans le réseau ont franchi la barre du milliard de dollars au cours de l'année budgétaire 2005-2006, atteignant 1,3 milliard. Ils ont progressivement augmenté pour atteindre 3,5 milliards au cours de l'année terminée le 31 mars 2011. Pendant ce temps, l'Ontario a fait passer ses dépenses et investissements de deux milliards à trois milliards.

En 2008, pour la première fois depuis les années 1990, le Québec a dépassé l'Ontario pour les sommes annuelles injectées dans le réseau. Le rapport Québec/Ontario est ainsi passé de 66% du total ontarien en 2005 à 115% en 2011. La moyenne sur 15 ans est de 83%.

En tenant compte de l'étendue du réseau, cependant, le Québec continue de sous-investir par rapport à l'Ontario. En 2011, les fonds injectés par Québec équivalent à 57 650 \$ par kilomètre comparativement à 78 100 \$ en Ontario, pour un rapport de 74%. À la fin des années 1990, ce ratio oscillait entre 38 et 56%.

«C'est clair, le déficit du Québec a été ramené à zéro (en 1999,

sous le gouvernement de Lucien Bouchard) en partie sur le dos des routes. Il aurait fallu faire autrement et être plus transparent. Aujourd'hui, on se ramasse avec des routes et des ponts dangereux», dit M. Montmarquette.

L'économiste fait remarquer que le retard pris par Québec ne sera pas comblé avant plusieurs années. En effet, plus une infrastructure routière vieillit, plus son coût de réfection augmente. L'entretien préventif d'une route de moins de 12 ans coûte 1000 \$ par kilomètre, en moyenne. La facture passerait à plus de 80 000 \$ après 12 ans, rapporte une étude publiée en 2005 par une coalition d'organismes de transport.

Les ponts vieillissent

Les investissements réalisés par le gouvernement du Québec commencent tout de même à porter leurs fruits, selon une

analyse de Statistique Canada. Au milieu des années 1990, l'âge moyen des routes et des autoroutes au Québec était de 18,5 ans, de loin plus élevé qu'ailleurs au Canada (Ontario, 16 ans; Alberta et Colombie-Britannique, 15 ans).

Depuis, l'âge moyen des routes a reculé à 15,2 ans au Québec, un niveau comparable à la moyenne canadienne (14,9 ans), selon l'étude, qui porte sur les données de 2007.

Ce n'est toutefois pas le cas des ponts et des viaducs. Selon Statistique Canada, ces infrastructures avaient en moyenne 31 ans au Québec en 2007, comparativement à 24,5 ans dans l'ensemble du Canada (24,1 ans en Ontario).

Ces statistiques ne mesurent pas les effets de la collusion présumée dans l'industrie ni la qualité des routes et des ponts. À ce sujet, l'économiste Gilles Joubert craint que la politique du plus bas soumissionnaire

pratiquée depuis des années au Québec ait eu pour effet de diluer la qualité.

«C'est la pire des façons de gérer les appels d'offres. Elle a pour conséquence de produire des routes de moindre qualité, qui durent moins longtemps», dit M. Joubert, président de la firme ADEC.

Dans certains pays d'Europe, on élimine le plus bas et le plus haut soumissionnaire; l'État choisit la soumission au prix médian. «Les gens pensent qu'en payant moins, on en a plus pour notre argent, mais c'est faux: on obtient la qualité des infrastructures en fonction de ce qu'on paie», dit-il.

«Quand les gens font faire des rénovations dans leur maison, prennent-ils toujours le moins cher? Pas nécessairement. Ils choisissent aussi un entrepreneur en qui ils ont confiance, en fonction de la qualité de ses services», dit M. Joubert. (*La Presse*)



ARCHIVES LA TRIBUNE

Entre 1996 et 2011, le ministère des Transports du Québec a injecté 21,3 milliards de dollars dans son réseau, soit 351 000 \$ par kilomètre de route. En Ontario, les fonds consacrés au réseau pour la même période s'élèvent à 25,6 milliards de dollars, soit 657 000 \$ par kilomètre de route.

La superficie du Québec pénalise les Québécois

FRANCIS VAILLES

MONTRÉAL — Le Québec a sous-investi dans son réseau routier, mais paradoxalement, la somme que chaque Québécois consacre aux routes est beaucoup plus élevée que celle des Ontariens ou des New-Yorkais. Deux raisons expliquent ce curieux paradoxe: la grande superficie de la province et sa population moins nombreuse.

Selon une analyse de *La Presse*, le ministère des Transports du Québec a injecté 21,3 milliards de dollars dans son réseau depuis 15 ans, ce qui équivalait à 2790 \$ par habitant. En comparaison, chaque Ontarien y a consacré 2072 \$ pendant

la même période.

Le gouvernement du Québec a pourtant sous-investi dans le réseau par rapport à l'Ontario. Les 21,3 milliards de dollars du Québec équivalent à 351 000 \$ par kilomètre de route depuis 15 ans, la moitié de l'Ontario (657 000 \$ par kilomètre de route).

Cette apparente contradiction s'explique par le fait que les Québécois sont beaucoup moins nombreux que les Ontariens (environ 8 millions contre 13,2 millions) pour entretenir leurs routes. De plus, le réseau du Québec est presque deux fois plus grand (60 744 km contre 39 000 km). En somme, pour avoir des routes comparables à leurs voisins, les Québécois

doivent faire un effort financier individuel beaucoup plus important.

Par exemple, au cours de la dernière année, les fonds consacrés aux routes au Québec ont été de 443 \$ par habitant (les enfants sont compris dans les statistiques). Il s'agit du double de l'effort des Ontariens (230 \$ par habitant). Pour consacrer autant d'argent que nos voisins par kilomètre de routes, la part de chaque Québécois devrait passer de 443 \$ à près de 600 \$ par année, une hausse de 35%!

Le phénomène est le même si l'on compare le Québec à l'État de New York. Le réseau new-yorkais fait l'équivalent de 50 000 km de voie unique, un

peu moins que le Québec. Or, la population y est d'environ 20 millions de personnes, plus de deux fois le Québec.

Facteur climatique

Évidemment, une population plus nombreuse entraîne un plus grand nombre de déplacements automobiles, lesquels sont susceptibles d'exiger plus d'entretien.

Toutefois, les études démontrent que le facteur climatique joue aussi un rôle très important sur la détérioration du réseau. Ce facteur défavorise le Québec, rappelle une étude d'André Légaré et associés publiée en 2005.

En moyenne, les précipi-

tations annuelles sont ici de 1000 mm, comparativement à environ 750 mm en Ontario et dans l'État de New York. Surtout, la durée du gel varie ici de 147 à 218 jours, contre 100 à 200 jours dans l'État de New York.

«Le Québec connaît des écarts de température de 60 à 70 degrés, le mercure pouvant descendre jusqu'à 30°C l'hiver et atteindre 30°C en été. En outre, depuis quelques années, le Québec connaît des dégels en janvier et même en février. Ces conditions climatiques «extrêmes» ont donc forcément de sérieuses répercussions sur l'état de notre réseau routier», fait valoir l'étude. (*La Presse*)

S&P/TSX 12 226,47 18,04	TSX CROISSANCE 1515,89 9,61	\$ CAN 98,78 ¢ US -0,13	DOW JONES 12 418,42 21,04	S&P 500 1277,30 0,24	NASDAQ 2648,36 -0,36	OR US 1612,70 12,20	PÉTROLE 103,22 0,26
--	--	--------------------------------------	--	---------------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont reculé en 2011

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La santé des régimes de retraite à prestations déterminées s'est détériorée au Canada en 2011, une tendance qui devrait se poursuivre cette année, selon la société de services professionnels Towers Watson.

L'entreprise de Toronto a indiqué hier que la baisse des taux d'intérêt à long terme et la décroissance des marchés boursiers avaient pesé lourdement, l'an dernier, sur les régimes de retraite à prestations déterminées, qui visent à garantir une certaine rente pour la durée de la vie des retraités.

L'indice des régimes de retraite à prestations déterminées de

Towers Watson a chuté de 16,2 pour cent, étant passé de 86 pour cent au début de 2011 à 72 pour cent à la fin de l'année.

Benoît Hudon, chef du secteur retraite de Towers Watson à Montréal, a affirmé par voie de communiqué que les répondants de régimes de retraite à prestations déterminées continueraient à ressentir les effets du double coup dur encaissé en 2011, soit le déclin des taux d'intérêt à long terme et le recul des marchés boursiers.

Pour beaucoup d'organisations, de telles conditions se traduisent actuellement par de plus importants déficits de régimes et entraîneront des charges de retraite plus élevées dans le futur, a-t-il ajouté.

Les régimes de retraite à prestations déterminées continuent à peser sur la santé financière des organisations qui les offrent, selon Towers Watson.

«Les répondants de régimes à prestations déterminées sont parfaitement au courant de la tendance à la baisse des taux d'intérêt et de la volatilité potentielle des marchés boursiers. Par conséquent, bon nombre d'entre eux ont déjà pris des mesures pour réduire les engagements de leur régime», a indiqué Roland Pratte, chef du secteur investissement de Towers Watson à Montréal.

«En 2012, les répondants de régimes devraient continuer à s'employer à réduire les risques liés aux aspects financiers de

leur régime, tant sur le plan des placements que de la conception du régime, et porter une attention particulière à leurs stratégies de provisionnement», a ajouté M.

Pratte.

Si la valeur des régimes n'augmente pas à long terme, les retraités font face à la possibilité de prestations moins élevées.

Le Fonds de solidarité FTQ enregistre un rendement de 0,2 %

JEAN PHILIPPE ANGERS
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le Fonds de solidarité FTQ a connu un rendement positif de 0,2 pour cent au premier semestre de l'exercice 2011-2012, et ainsi vu la valeur de son action prendre six cents, à 25,98 \$.

Les rendements avaient été encore plus marqués lors des deux semestres précédents, à 3,6 pour cent et 5 pour cent.

Mais le président-directeur général du Fonds, Yvon Bolduc, estime que la hausse de six cents de la valeur de l'action depuis la fin du précédent semestre sera perçue comme «très satisfaisante» par les actionnaires.

Compte tenu de la volatilité des marchés et de l'incertitude économique, la performance du Fonds a été «très respectable», a fait valoir en entrevue le pdg.

M. Bolduc a souligné que la gestion consistante du Fonds lui permet de faire mieux que d'autres institutions comparables en période de difficultés économiques, tout en acceptant de ne pas avoir «autant de croissance» en période de «grande expansion».

«Notre stratégie de gestion intégrée est solide, claire, et nous allons la poursuivre parce qu'elle donne des résultats», a-t-il soutenu.

Le bénéfice net du Fonds a chuté à 19 millions \$ pour la période terminée le 30 novembre, comparativement à 366 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente.

L'actif net du Fonds s'élève



Yvon Bolduc

à 8,2 milliards \$, par rapport à 7,7 milliards \$ un an plus tôt.

Le Fonds dit avoir investi quelque 546 millions \$ dans le développement économique et la création, le maintien et la sauvegarde d'emplois. M. Bolduc a souligné que le portefeuille lié aux investissements dans les PME québécoises avait connu un rendement solide

de 6,1 pour cent.

Le pdg a dit croire que la volatilité et l'incertitude mondiale vont continuer d'être présentes, bien qu'il voit «un certain nombre de bonnes nouvelles» du côté des États-Unis et des signes positifs en Europe.

Il estime que la solidité des entreprises, autant au Québec qu'aux États-Unis, grâce au contrôle des coûts et une bonne productivité, devrait payer en autant que soit suffisante la demande dans les pays émergents. Là se situe le principal enjeu, selon M. Bolduc.

«Malgré notre léger bénéfice, nous devons néanmoins surveiller de près la situation économique. Même si la situation des entreprises québécoises demeure en général bonne avec un niveau de profits confortable, un très bas taux d'endettement et de bonnes liquidités, nous devons tenir compte des risques venant de l'étranger», a fait valoir M. Bolduc.



POUR HOMMES,
FEMMES ET ENFANTS

PROFESSEURS
CERTIFIÉS

BOUGER,
C'EST SANTÉ!

INSCRIPTIONS
DÈS MAINTENANT

Lise Lambert 819-566-6297
www.zumbaestrie.com

Sherbrooke et Coaticook



BOXING

DAY

se poursuit
Jusqu'à

60%

DE RABAIS

sur
tout tout tout
en magasin à prix régulier

www.momosports.com

Sherbrooke - 819 822-3077 Granby - 450-372-9066

Regain d'optimisme des PME

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'optimisme des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes a connu un regain en décembre après une lente progression durant l'automne, indique un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

L'indice du baromètre des affaires de la FCEI est monté à 65, soit près d'un point et demi au-dessus du niveau attesté en novembre.

Ted Mallett, vice-président et économiste en chef, a souligné hier que l'indice oscille habituellement entre 65 et 70 en période de croissance économique.

Selon lui, il s'agit d'un retour à une «quasi normalité», qui représente une bonne nouvelle pour la performance économique du Canada, qui a été freinée «ces derniers temps par les in-

certitudes rencontrées sur les marchés étrangers».

À l'échelle provinciale, les entrepreneurs de l'Alberta et de la Saskatchewan affichaient le plus grand optimisme en décembre, avec des taux respectifs de 73,6 et 72,2, tandis que la Colombie-Britannique enregistrait un 68 dans l'échelle de zéro à 100.

Plus à l'est, l'optimisme semble moins solide. Au Québec, le taux se situe à 65,3, tandis qu'il est à 64,8 au Manitoba et à 63,5 en Ontario.

L'indice de confiance chute encore davantage dans les provinces de l'Atlantique, avec des taux identiques de 59,8 à Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Les PME en Nouvelle-Écosse ont affiché l'optimisme le plus bas, à un taux de 55,6.

Le secteur des services est le plus optimiste de tous, les arts,

les spectacles et l'information menant le jeu avec un indice de 72. La performance de l'industrie du commerce de gros est également plutôt bonne, son indice passant tout juste sous la barre des 68.

La confiance des entreprises du domaine de la construction et de la fabrication n'a pas autant de vigueur, mais elle a tout de même progressé en décembre (60,6 et 63,6 respectivement).

Néanmoins, la prudence des consommateurs a fait tomber le secteur du commerce de détail et de l'hébergement en deçà de 60.

Les résultats de décembre s'appuient sur 900 réponses recueillies auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de membres de la FCEI dans le cadre d'un sondage par Internet à accès contrôlé. Les résultats sont exacts à plus ou moins 3,3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

2011: les ventes de véhicules en hausse au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Davantage de Canadiens se sont permis le luxe d'une nouvelle voiture ou d'un nouveau camion l'an dernier qu'en 2010, les faibles taux d'intérêt et une demande accrue ayant alimenté une croissance de près de deux pour cent des ventes de véhicules.

Les constructeurs ont vendu 1,59 million de véhicules en 2011, en hausse par rapport au total de 1,56 million de l'année précédente, selon les données rendues publiques hier par DesRosiers Automotive Consultants.

Bien que la croissance des ventes ait été inégale d'un mois à l'autre, alors que l'incertitude économique influençait les consommateurs, la tendance générale a été à la hausse.

Les analystes prédisent que

les ventes de 2012 seront similaires à celles de l'an dernier, le ralentissement économique en Europe, une croissance moins importante dans les marchés émergents de même que l'incertitude économique et le climat politique aux États-Unis continuant de peser sur la confiance des consommateurs.

Les ventes de camions au Canada ont progressé de 4,7 pour cent l'an dernier, tandis que celles de voitures reculaient d'environ 1,6 pour cent.

Les véhicules importés ont capturé une part de marché légèrement plus importante que ceux des constructeurs du continent, soit environ 53 pour cent, une proportion similaire à celle enregistrée en 2010.

Ford du Canada s'est attribué le titre de meilleur vendeur au Canada pour la deuxième année de suite.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	04-01-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.80	0.21	4.58%	219 849
Domtar Cp	85.41	0.49	0.58%	19 470

Indices Québec	04-01-12	Var.	Var. (%)	en 2012
Indice Québec 30	1320.26	5.14	0.39%	1.46%
Indice Québec 120	1369.97	7.61	0.56%	1.57%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	04-01-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cogeco Câble Inc.	53.37	0.76	1.44%	34 610
Industries Lassonde Inc.	64.00	0.75	1.19%	18 265
Quincaillerie Richelieu Ltée	28.80	0.55	1.95%	8 548
Domtar Cp	85.41	0.49	0.58%	19 470
Mines Virginia inc.	9.00	0.47	5.51%	8 587
Corporation de Sécurité Garda World	7.87	0.47	6.35%	85 077
Stella-Jones Inc.	41.48	0.46	1.12%	2 228
Cogeco Inc.	49.15	0.42	0.86%	12 691
Atrium Innovations Inc.	12.19	0.40	3.39%	9 507
Banque de Montréal	57.43	0.39	0.68%	1 388 789
Quebecor Inc.	35.19	0.39	1.12%	48 393
CAE Inc	10.33	0.35	3.51%	754 439
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	13.14	0.30	2.34%	81 073
Corporation Financière Power	26.38	0.28	1.07%	1 157 034
Quest Rare Minerals LTD	2.77	0.25	9.92%	309 427

IQ-120 : Les plus fortes baisses	04-01-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Dollorama	43.96	-0.59	-1.32%	83 608
Molson Coors Brewing Company	43.83	-0.40	-0.89%	249 166
Saputo Inc.	39.18	-0.37	-0.94%	228 713
Metro Inc.	53.80	-0.34	-0.63%	138 950
Goodfellow Inc.	7.70	-0.26	-3.27%	6 250
Laboratoires Paladin Inc.	42.47	-0.23	-0.54%	11 461
Groupe SNC-Lavalin Inc.	52.46	-0.22	-0.42%	234 086
Opmedic Group inc.	2.95	-0.19	-6.05%	19 415
Velan Inc.	11.32	-0.18	-1.57%	1 800
Groupe TVA Inc.	8.60	-0.14	-1.60%	2 125
Neptune Tech & Bioressource	2.44	-0.13	-5.06%	2 998
Gestion ACE Aviation Inc.	10.30	-0.13	-1.25%	2 250
Corporation Pharmaceutique Nymox	8.21	-0.08	-0.98%	8 957
Technologies Interactives Mediagrif Inc.	15.83	-0.07	-0.44%	5 665
Groupe Canam Inc.	4.15	-0.07	-1.66%	18 144

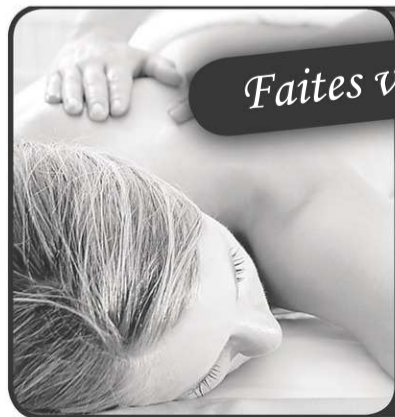
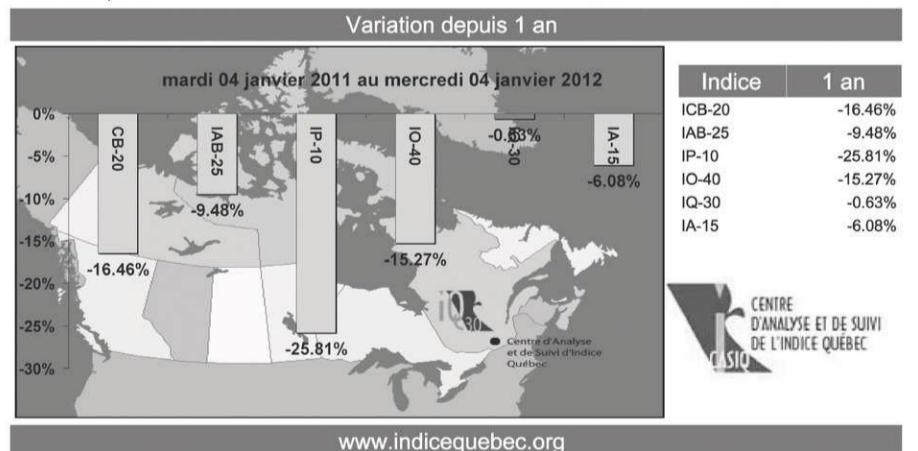
Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	04-01-12	Var. (%)	Volume
Banque Royale du Canada	52.95	0.32%	12 342 237
Bombardier Inc.	4.19	0.48%	3 922 932
Corporation Minière Osisko	10.05	0.30%	2 474 502
Explorations Sulliden Inc.	1.41	6.82%	1 802 124
BCE Inc.	42.28	0.21%	1 574 583
Banque de Montréal	57.43	0.68%	1 388 789
Corporation Financière Power	26.38	1.07%	1 157 034
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	79.81	0.18%	813 211
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	20.04	0.86%	793 039
CAE Inc	10.33	3.51%	754 439
Power Corporation du Canada	24.46	0.95%	653 157
Bellus Health Incorporated	0.05	-10.00%	624 850
Ressources KWG inc.	0.09	0.00%	588 500
Semafo Inc.	6.94	-0.14%	492 432
Aurico Gold	8.52	0.00%	486 115

D'un Océan à l'autre ...	04-01-12	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1187.79	0.21%	-11.98%
Indice Alberta 25	1032.01	0.35%	-9.87%
Indice Prairie 10	1302.73	0.13%	-20.30%
Indice Ontario 40	984.98	-0.25%	-11.32%
Indice Québec 30	1320.26	0.39%	-7.33%
Indice Atlantique 15	1760.22	0.02%	-3.21%



Faites vite!
Nouvelle succursale à Sherbrooke!

Séance d'information les 11, 19 et 27 janvier 2012 à 19 h

Collège des masso-kinésithérapeutes du Québec (depuis 20 ans)

Formation professionnelle
Massothérapie (ortho 1)
Kinésithérapie (ortho 2)

La formation débute en février 2012.

« Établissement d'enseignement reconnu par les assurances et Revenu Québec »

Info : 418 449-2791, www.collegemassokine.com, facebook : cmkq formations



RIO TINTO ALCAN D'ALMA

Nouveaux appuis pour les travailleurs en lock-out

LISE MILLETTE
LA PRESSE CANADIENNE

ALMA — Les 780 travailleurs en lock-out de l'usine Rio Tinto Alcan d'Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, continuent de recevoir des appuis.

Hier matin, le député néo-démocrate Claude Patry s'est joint aux manifestants. Le député fédéral de Jonquière-Alma, ancien syndicaliste et président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Arvida, n'a pas caché sa solidarité pour les employés sans travail

depuis le 1^{er} janvier.

Outre M. Patry, le représentant du Syndicat des Métallos, Dominic Lemieux, dit aussi compter sur l'appui d'autres centrales.

Des membres d'Énergie électrique, une division de Rio Tinto qui s'occupe des barrages et de la distribution de l'électricité, sont ainsi venus exprimer leur solidarité. Membres des TCA, ils ont aussi été touchés par la sous-traitance et souhaitent joindre leurs voix pour dénoncer le lock-out à Alma.

«Ces travailleurs ne sont pas

visés par le conflit qui nous oppose à Rio Tinto Alcan, mais ils étaient présents par solidarité et sont derrière nous», a précisé M. Lemieux.

Plus tôt dans la nuit de mercredi, les premiers inspecteurs dépêchés par le ministère québécois du Travail sont arrivés sur les lieux. Le représentant syndical Lemieux a confirmé avoir fait le tour de l'usine avec trois inspecteurs afin de vérifier si des briseurs de grève se trouvaient sur place. Les inspecteurs devraient remettre leur rapport à la ministre Lise

Thériault d'ici quelques jours.

À l'extérieur de l'usine et devant les bureaux du syndicat, le piquetage se poursuit. Conformément aux conditions imposées par l'injonction de la Cour supérieure, le nombre de manifestants devant l'usine a été limité à 20.

«Nous sommes présents à 500 pieds de l'entrée et devant nos bureaux du syndicat. Nous avons limité les présences à 20, comme on nous l'a imposé», a ajouté M. Lemieux.

Le syndicat attend maintenant l'audience du 10 janvier en Cour

supérieure à Alma, où il tentera d'atténuer les mesures contenues dans l'injonction obtenue mardi par Rio Tinto Alcan. L'unité syndicale évalue également ses stratégies afin de se faire entendre dans la région.

À l'usine, environ 200 cadres se relaient pour faire fonctionner les équipements, dont la production a été réduite au tiers de sa capacité. Lundi, la direction a confirmé que 288 cuves d'électrolyse, parmi les 432 que compte l'usine, ont été fermées au moment du lock-out.



LES SPÉCIALISTES
de l'électroménager

BYE BYE DES RABAIS DE

10% 15%

40%

25%

modèles 2011



NOUS BATTRONS N'IMPORTE QUEL PRIX + **20 techniciens sur la route**
comptoir de pièces complet

NOUS RACHETONS VOS VIEUX ÉLECTROMÉNAGERS selon notre charte (À l'achat d'appareils neufs)

*Promotion en vigueur sur appareils sélectionnés en inventaire. Quantités limitées. Rabais instantané selon le modèle choisi. Achat de vos vieux électroménagers selon notre charte, à l'achat d'appareils neufs aux points de vente participants. Financement Accord D sujet à l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

NOUS OFFRONS LES PLUS GRANDES MARQUES Amana BOSCH Electrolux FRIGIDAIRE Inglis JENN-AIR KitchenAid LG MAYTAG Whirlpool

Les Specialistes.net

3 ADRESSES
À SHERBROOKE

• 225, Wellington Sud
819 563-0563 poste 2

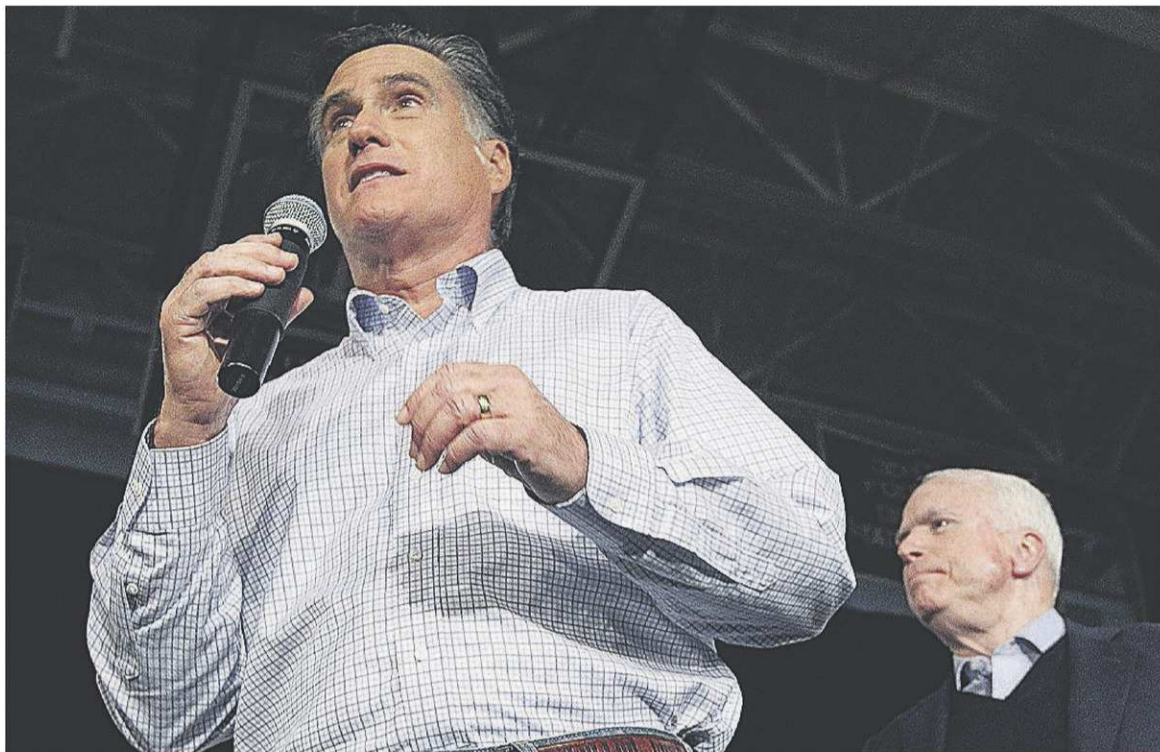
• 316, des Érables
819 563-0563 poste 3

• Centre de liquidation: 352, Wellington Sud
819 563-0563 poste 4

• Drummondville • Granby • St-Hyacinthe • Trois-Rivières • Victoriaville



Sherbrooke jeudi 5 janvier 2012 - La Tribune



THE ASSOCIATED PRESS

Mitt Romney, à gauche, a reçu l'appui de John McCain, hier, au lendemain de sa courte victoire en Iowa en vue de la désignation du candidat républicain aux élections présidentielles de novembre.

Mitt Romney l'emporte par seulement huit voix

THE ASSOCIATED PRESS

DES MOINES, Iowa — Mitt Romney a remporté le caucus de l'Iowa avec une avance de seulement huit voix sur Rick Santorum, sur un total de 122 000 votes exprimés, selon les résultats officiels annoncés hier.

«En route pour le New Hampshire! Nous avons du pain sur la planche», a lancé Mitt Romney à ses partisans peu avant que le président du parti dans l'Iowa, Matt Strawn, ne proclame les résultats officiels tôt hier.

Ces résultats extrêmement serrés sont à l'image de la campagne la plus imprévisible depuis que l'Iowa ouvre le bal des primaires du Parti républicain, il y a 40 ans.

Mitt Romney, 64 ans, a obtenu un total de 30 015 voix, soit 24,55 pour cent, contre 30 007 (24,54 pour cent) à Rick Santorum, 53 ans, ex-sénateur de Pennsylvanie dont la

campagne a décollé récemment. Le libertarien Ron Paul est arrivé troisième avec 26 219 votes, soit 21,5 pour cent.

Les deux autres aspirants à l'investiture républicaine jusque-là considérés comme les adversaires les plus sérieux de Mitt Romney, l'ancien président de la Chambre des représentants Newt Gingrich, 68 ans, et le gouverneur du Texas Rick Perry, 61 ans, ont dû se contenter de lointaines quatrième et cinquième places. Newt Gingrich et Rick Perry ont déclaré qu'ils continuaient l'aventure.

Retrait de Michele Bachmann

En revanche, la représentante du Minnesota Michele Bachmann, 55 ans, a annoncé son retrait de la course hier. Pilier du mouvement *Tea Party*, qui s'est imposé dans le paysage politique américain aux élections de novembre 2010, elle a fini sixième après s'être retrouvée dans le trio de tête pendant un certain temps. Elle a déclaré ne nourrir «aucun regret» et a ajouté qu'elle continuerait de lutter pour les causes qu'elle a défendues pendant sa campagne.

Le septième prétendant à l'investiture républicaine, Jon Huntsman, ex-gouverneur de l'Utah et ex-ambassadeur d'Obama en Chine, n'a pas participé à la course dans l'Iowa.

Avec près de 25 pour cent des voix, le score de Mitt Romney correspond aux intentions de vote affichées dans les sondages nationaux ces derniers mois, mais il ne parvient pas à élargir sa base et certains le trouvent trop modéré sur les questions économiques et sociales.

Il est toutefois largement considéré comme l'adversaire potentiel

le plus redoutable de Barack Obama. Hier, il a reçu le soutien de son ancien adversaire dans la course à l'investiture républicaine de 2008, le sénateur John McCain.

«Le temps est venu pour les républicains de choisir un candidat présidentiel, un porte-drapeau qui a la capacité et la détermination de défaire le président Barack Obama», a dit le sénateur McCain, qui a lui-même perdu l'élection présidentielle de 2008. Rick Santorum et Ron Paul, malgré leur performance dans l'Iowa, restent loin derrière Mitt Romney dans les sondages nationaux.

Rick Santorum a notamment séduit ce petit État conservateur par ses positions radicales contre l'avortement ou le mariage homosexuel, mais il reste à voir si ce message portera autant dans les États où domine la question économique, l'un des points forts de Mitt Romney. D'autres se demandent s'il disposera des finances et de l'organisation nécessaires à une campagne nationale. Il ne serait pas le premier rival de Mitt Romney à vaciller une fois rendu au sommet des sondages.

Quant à Ron Paul, il s'est bâti une base fidèle, notamment au sein du *Tea Party*, avec son discours contre l'État tout-puissant, mais la plupart des républicains ne partagent pas son opposition à l'interventionnisme américain à l'étranger et au soutien des États-Unis à Israël.

Les résultats des caucus ne sont pas contraignants pour la désignation des délégués qui éliront le candidat républicain à la fin du mois d'août en Floride, mais une analyse de l'*Associated Press* crédite à ce jour Mitt Romney de 13 délégués et Rick Santorum de 12.

Tour de globe

Le régime syrien trompe les observateurs

BEYROUTH — Le régime du président Bachar El-Assad trompe les observateurs de la Ligue arabe chargés de vérifier que le gouvernement respecte le plan de l'organisation visant à mettre un terme à la répression sanglante, ont dénoncé hier les Comités locaux de coordination et l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Selon les deux organisations militantes, les autorités chan-

gent les panneaux indicateurs des villes pour perturber les observateurs, les emmènent dans des zones loyales au régime et repeignent les véhicules de l'armée en véhicules de police pour faire croire que les soldats ont quitté les régions visées par la répression.

Une centaine d'observateurs a été déployée à travers la Syrie pour une semaine.

— The Associated Press

L'évaluation d'Anders Breivik contredite

OSLO — Anders Behring Breivik n'était pas dément lorsqu'il a commis l'attentat et le massacre qui ont fait 77 morts le 22 juillet dernier en Norvège, selon les conclusions de quatre experts remettant en cause l'évaluation psychiatrique transmise à la justice.

Ces experts, trois psychologues et un psychiatre, se sont entretenus avec l'accusé. Selon ces spécialistes sollicités par l'administration pénitentiaire et cités hier par la chaîne de télévision norvégienne TV2, Anders Behring Breivik est

criminellement responsable de ses actes et ne relève pas des services psychiatriques.

Les conclusions des quatre experts contredisent le rapport rendu le 29 novembre par deux psychiatres mandatés par la justice. Ils avaient estimé que Breivik souffrait de schizophrénie paranoïde et était en état de démence au moment des faits. Le procureur Svein Holden a déclaré à TV2 que les nouveaux éléments d'information seraient présentés cette semaine à la justice.

— The Associated Press

La présidente de l'Argentine opérée

BUENOS AIRES, Argentine — La présidente de l'Argentine a subi avec succès, hier, une opération de trois heures et demie visant à retirer sa glande thyroïde cancéreuse.

L'opération de Cristina Fernandez s'est déroulée sans complications et tous ses signes vitaux sont bons, a indiqué son porte-parole, Alfredo Scocimarro, provoquant les applaudissements des partisans de la

présidente réunis devant l'hôpital où elle a été traitée.

Les médecins avaient annoncé une opération relativement facile et avaient prédit une guérison complète sans chimiothérapie, puisque les tests préopératoires ont montré que la tumeur ne s'est pas répandue au-delà du nodule droit de la glande thyroïde de Mme Fernandez.

— The Associated Press

Des armes de Bonnie et Clyde mises aux enchères



THE ASSOCIATED PRESS

Une mitrailleuse et un fusil à pompe ayant appartenu à Bonnie et Clyde, le couple de criminels le plus célèbre des États-Unis, seront vendus aux enchères à Kansas City le 21 janvier. Le «tommy gun» et la Winchester 1897 de calibre 12 étaient jusqu'à tout récemment exposés au Musée de la police de la ville de Springfield, selon le journal local «Joplin Globe». Les armes ont été saisies lors d'une tentative d'arrestation des mythiques amants terribles à leur appartement, opération qui s'était soldée par la mort de deux policiers. Bonnie Parker et Clyde Barrow sont tombés sous les balles de la police à Bienville Parish, en Louisiane, le 23 mai 1934, après avoir dévalisé des banques et des commerces sur une période de deux ans et tué une dizaine de personnes avec leurs complices. L'embuscade a mis fin à une cavale sanglante dans les États-Unis de la Grande dépression, qui a notamment inspiré un film à Arthur Penn et une chanson à Serge Gainsbourg.



16 Michele Bachmann

La prof devenue romancière

MAXIME MASSÉ

GRANBY — L'ancienne enseignante au Cégep de Sherbrooke et ex-directrice générale du Cégep de Granby Haute-Yamaska, Marie-Johanne Lacroix, effectue une première incursion dans le monde littéraire avec la publication d'un roman intitulé *La vie passe trop vite*. Cette fêre d'écriture a décidé de se lancer à l'eau à l'âge de 57 ans avec une oeuvre qui se veut un hommage à la vie.

Son premier livre raconte les tribulations d'une héroïne anonyme, qui devient amoureuse pour la première fois à 60 ans. Retranchée dans son imaginaire depuis des années, elle réalise alors qu'il n'est jamais trop tard pour vivre pleinement sa vie.

«C'est vraiment un livre de développement personnel. En fait, c'est une histoire fictive de type psychologique où on suit le cheminement d'une femme qui s'ouvre à la vie et qui découvre qui elle est vraiment à 60 ans. Elle découvre qu'elle peut s'investir plus dans sa vie, y aller plus à fond. C'est le principe de dire: la vie passe trop vite, mais peut-être pas si j'y plonge au plus creux», affirme l'auteure, qui habite toujours à Sherbrooke.

Un parcours qui n'est pas étranger à celui de Mme Lacroix, qui a pris sa retraite en tant que gestionnaire il y a un an pour réaliser un rêve qu'elle caressait depuis son enfance: devenir écrivaine. Si son oeuvre est teintée d'éléments de sa vie personnelle, elle refuse toutefois de parler de roman à saveur autobiographique.

«Tous les personnages ont des parties de moi, même les hommes. Je me reconnais dans tous les personnages présents dans le livre, mais il n'y a rien qui provient exactement de ma vie personnelle. Elle découvre

l'amour pour la première fois de sa vie à 60 ans. Moi, je suis avec mon conjoint depuis plus d'une trentaine d'années. Tout est différent, mais en même temps, tout est nourri de mon vécu», dit-elle.

Un voyage décisif

C'est un voyage en Arizona en 2010 qui aura été l'élément déclencheur pour Mme Lacroix. Participant à des ateliers d'écriture sur place, elle y a trouvé un endroit aux magnifiques paysages idéal pour laisser libre cours à son inspiration.

«Ce que j'ai appris là, c'est comment arrêter de me mettre dans le chemin de mon écriture. Arrêter de constamment me critiquer, de retenir ma pulsion créatrice. Un premier jet qui sort, on a tendance à l'étouffer et à le restreindre. J'ai appris à arrêter de faire ça», confie-t-elle.

«Je suis bien consciente que je ne suis pas une auteure renommée. C'est d'abord un geste d'expression personnelle et à date, je n'en retire que du plaisir, mais il y a eu cette tentation de laisser le roman dans un tiroir. Toutefois, je n'aurais plus été capable d'écrire si j'avais fait ça, alors j'ai décidé de lui laisser prendre son envol», poursuit la dame, qui publie à compte d'auteur.

La nouvelle auteure s'est assurée de donner un but à sa démarche, question d'aller chercher la motivation nécessaire. «Si ça peut inspirer des gens à vivre pleinement leur vie pour que justement elle ralentisse, eh bien, j'aurai réussi mon coup. Une des autres choses qui m'ont aidée à le faire, c'est aussi la cause de mon petit-fils, qui est atteint de dystrophie musculaire. Tous les profits amassés par la vente du livre iront à cette cause.»

Et maintenant que Marie-Johanne Lacroix a trouvé le cou-



LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

La Sherbrookoise Marie-Johanne Lacroix, qui a longtemps enseigné au Cégep de Sherbrooke, présente son premier roman, *La vie passe trop vite*.

rage d'effectuer ses premiers pas dans le monde littéraire, plus question de quitter le sentier de l'écriture. L'ancienne DG

a plusieurs projets en tête, dont la suite de *La vie passe trop vite*, déjà amorcée.

Il est possible de se procurer

La vie passe trop vite à la Librairie GGC et en visitant le site web: www.editions-joetjo.sitew.com (La Voix de l'Est)

RETOUR DE SON

The Barr Brothers chez David Letterman

MONTRÉAL — The Barr Brothers, une formation musicale basée à Montréal, sera de passage à l'émission de David Letterman ce soir.

Il s'agira d'une première apparition à la télévision nationale américaine pour le groupe formé de Brad et Andrew Barr, Sarah Pagé et Andres Vial.

The Barr Brothers sera en spectacle au

Théâtre Granada de Sherbrooke le 25 février, trois jours après avoir occupé le Club Soda dans le cadre du Festival Montréal en Lumière. D'ici là, le groupe donnera huit spectacles du côté des États-Unis.

L'émission *The Late Show with David Letterman* est diffusée sur les ondes de CBS à 23 h 35 (HNE).

— The Associated Press



HUGH JACKMAN

Hugh Jackman incarnera Harry Houdini

NEW YORK — Hugh Jackman a tellement apprécié son passage sur Broadway qu'il a décidé d'enchaîner avec un spectacle musical sur le célèbre prestidigitateur Harry Houdini.

Les producteurs de la pièce ont annoncé hier que l'Australien, mieux connu pour son rôle de Wolverine dans la série de films *X-Men*, sera la tête d'affiche de ce nouveau spectacle, qui doit prendre l'affiche sur Broadway pendant la saison 2013-2014.

Le lauréat d'un Oscar et de six prix Emmy, Aaron Sorkin,

signera le scénario de la production.

Un autre grand nom de l'industrie du divertissement, le compositeur Stephen Schwartz, assurera l'écriture de la musique et des paroles des chansons. M. Schwartz, à qui l'on doit notamment la comédie musicale *Wicked*, a remporté trois Oscar et quatre Grammy au cours de sa carrière.

Le spectacle dont Hugh Jackman était la vedette a pris fin dimanche après 10 semaines à l'affiche du théâtre Broadhurst. La comédie musicale a généré des recettes de plus de 2 millions \$ au cours de sa dernière semaine sur Broadway.

— The Associated Press

Un prof frappé par le destin dans 30 vies

RICHARD THERRIEN

MONTRÉAL — Le temps est venu pour Marina Orsini de passer le flambeau à Guillaume Lemay-Thivierge comme enseignant vedette de *30 vies*. Et c'est plongé dans un drame terrible que le prof fait son apparition dans la série quotidienne de Fabienne Larouche, dès lundi à 19 h, à Radio-Canada.

Qu'a-t-il pu lui arriver de si grave? Vous le saurez bien assez vite. Ce deuil influencera à tout point de vue l'année scolaire de Vincent Picard, surnommé «Le Pic», prof d'histoire en quatrième secondaire. Si le héros change de visage, on reste dans la même école, le Vieux-Havre, et certains personnages sont de retour, comme le directeur, son adjoint et le travailleur de rue joué par Dan Bigras, «le coup de cœur de l'automne» selon Fabienne Larouche. Nathalie Mallette et Patrick Drolet reprennent leurs rôles de profs, mais pas Marie-France Lambert ni Marina Orsini.

Malgré le drame qui occupe sa vie, Vincent Picard ne voudra à aucun moment quitter son travail. Au contraire, ses élèves le tiennent en vie. Son meilleur ami Jean-François (Rémi-Pierre Paquin) et la soeur de celui-ci, Julie (Bianca Gervais), lui offrent leur soutien, mais Picard veut au contraire se débrouiller seul. «Va falloir s'habituer, il y a eu un Vincent avant, il y a Vincent maintenant», dira son père, joué par Michel Rivard. Il y avait longtemps que le chanteur avait tenu un rôle dans

une série; outre une apparition dans *Les Bougon*, on se souvient surtout du psychopathe qu'il avait joué dans *Scoop*.

Comme Gabrielle Fortin, le prof joué par Guillaume Lemay-Thivierge sera très préoccupé par le sort de ses élèves. Et le premier sur lequel il jette son dévolu, Kevin Dufort, est atteint de paralysie cérébrale, tout comme son interprète, Alexandre Vallerand, qui tient son premier rôle à l'écran. Fabienne Larouche n'avait pas pensé à inclure un personnage de handicapé, mais l'acteur a tellement brillé en audition que l'auteure en a été inspirée. Toujours entouré d'une attention particulière, le jeune Dufort se rebelle violemment pour être traité comme les autres.

Parmi les nouveaux personnages, parlons d'Isabelle Vincent, qui incarne la présidente du conseil d'établissement. Cette mère de jumelles, un peu paranoïaque et plutôt désagréable, se dit convaincue que la présence d'un élève handicapé à l'école risque de freiner l'évolution de ses compagnons. Sébastien Delorme joue le frère homosexuel de Vincent, alors que Jessica B. Hill incarne une prof de sciences qui déteste les hommes et les enfants, mais qui semble parfaitement tolérer Picard.

C'est la première fois que Fabienne Larouche se retrouve avec un personnage principal masculin, après les Virginie, Anne Fortier et Gabrielle Fortin. Contrairement à Marina Orsini,

restée durant un an, Guillaume Lemay-Thivierge partira au printemps après 60 épisodes pour laisser place à une nouvelle enseignante à l'automne, comme le prévoyait la série au départ.

L'acteur retrouve le réalisateur coordonnateur François Bouvier, avec qui il avait travaillé dans *Casino*. C'est un marathon quotidien qui attend Lemay-Thivierge pour les trois prochains mois. Anecdote : on tourne tellement à la dernière minute que l'équipe a dû enregistrer une scène le matin même de sa diffusion l'automne dernier.

Outre *30 vies*, Fabienne Larouche commencera prochainement à travailler sur la quatrième saison de *Trauma*, que vient de lui commander Radio-Canada.

4,1 millions pour le Bye bye

Le *Bye bye 2011* a suscité énormément d'intérêt, réunissant au total 4 160 000 de téléspectateurs pour ses deux diffusions, contre 3 645 000 l'an dernier. Seulement samedi soir, 2 868 000 fêtards ont regardé la revue humoristique, et 1 474 000 ont vu la rediffusion du lendemain. *Infoman 2011* a connu le deuxième meilleur score de la soirée, en captivant 1 319 000 téléspectateurs à Radio-Canada, suivi de la spéciale artistes d'*On connaît la chanson* à TVA, qui en a intéressé 1 153 000. La spéciale de fin d'année de *Tout le monde en parle* a été vue par 1 019 000 téléspectateurs, et *Pour une poignée de bâtards*, la spéciale de *Laflaque*, par 619 000. (*Le Soleil*)



PHOTO FOURNIE PAR RADIO-CANADA

C'est plongé dans un drame terrible que Vincent Picard (Guillaume Lemay-Thivierge) fera son apparition dans *30 vies*, dès lundi à 19 h, sur les ondes de Radio-Canada.

coursdeguitare.ca

Magog / Sherbrooke

- A p e r a e p a s
- B g a p , o c p e b o o b e
- A c c o m s s e m c a e e q b e p u b s e t a h s
- M h d e s m b e a p e f h e a x
- N u e b b a s à b q e s a n h e
- D t e c a s a à d e j e

Informations
 Pascal Castonguay
 Musicien professionnel
 (819) 349-0952
www.coursdeguitare.ca

Martin Scorsese sera honoré en Grande-Bretagne

THE ASSOCIATED PRESS

LONDRES — L'Académie du film britannique rendra hommage au réalisateur Martin Scorsese pour sa contribution «exceptionnelle et unique» au cinéma.

Le cinéaste recevra la plus haute distinction cinématographique de Grande-Bretagne, le Academy Fellowship, lors d'une cérémonie qui se

déroulera le mois prochain, a indiqué hier le British Academy of Film and Television Arts (BAFTA).

Le président de l'organisation, Tim Corrie, a affirmé que le réalisateur de *Taxi Driver*, *Raging Bull* et *Hugo* était une «véritable inspiration pour tous les jeunes réalisateurs à l'échelle internationale».

Martin Scorsese s'est dit

honoré de recevoir ce prix, qui a notamment été décerné à Charlie Chaplin, Alfred Hitchcock et Elizabeth Taylor dans le passé.

La cérémonie de remise de prix des BAFTA, qui aura lieu le 12 février à Londres, est généralement considérée comme un baromètre en prévision du gala des Oscar, qui se tient deux semaines plus tard à Los Angeles.

La Tribune - Sherbrooke jeudi 5 janvier 2012

Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.

Programmation hiver 2012

Début de la période d'inscription

En personne ou par téléphone :

- le jeudi 5 janvier, 8 h à 19 h • le vendredi 6 janvier, 8 h à 17 h
- du lundi 9 janvier au vendredi 13 janvier, de 8 h à 17 h (et par la suite tant qu'il y aura des places disponibles)

Programmation complète et inscription par internet au : www.cclsherbrooke.org (adultes seulement)

Début des cours le 16 janvier 2011

Troupe de danse bout d'chou, les petits sportifs, semaine de relâche, activités physiques, cours de langues, danses, conférences, cours de cuisine, et beaucoup plus

1010, rue Fairmount, Sherbrooke, info@cclsherbrooke.org, 819 821-5601

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et La Nouvelle
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



FINANCES
Rubriques 330 à 340



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de **La Tribune**

20 TERRES, TERRAINS

Près CHUS Hôtel-Dieu, 7 terrains prêts à construire, zoné 1-2 ou 3 log., trav. perm. incl. Belle vue. 62 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

LUXUEUX, IMMENSES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS

Style condo, armoires bois, clim., asp. central. Rue Brulotte, près du CHUS, rue des Coquelicots, coin Chalifoux et 11e, près de l'Hôtel-Dieu. Possibilité de mois gratuit.

www.loyersherbrooke.com
819 437-5579; 819 993-9003

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1 1/2, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 Quatre-Saisons, 3 1/2, 4 1/2, MOIS GRATUIT. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! 819 566-8153.

1130, 13e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près des Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1 MOIS GRATUIT

3 1/2 chauffés, eau chaude
Place Desormeaux
819 562-4193

2 MOIS GRATUITS

5 1/2 neuf avec garage

2 MOIS GRATUITS OU RABAIS DE 100\$/MOIS, sur bail de 2 ans, grand 5 1/2 neuf style condo, avec garage. 819 434-3266

3 1/2 - 121, 4e AVENUE

Chauffé, eau chaude, poêle et frigo fournis. Libre 1er février. 455\$/mois. 819 993-3799.

★ 4 1/2 - 1781 FONTAINEBLEAU ★

style européen, céramique partout. Libre imméd. 550\$/mois. 819 823-7176.

4 1/2 - 3 1/2 MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près services, cul-de-sac. 819 575-3150, 819 562-2945.

4 1/2, 5 1/2, MOIS GRATUIT. À partir de 530\$ chauffés, eau chaude, près des services, autobus. 819 562-2945, 819 432-6914,

4 1/2, chauffés, eau chaude, près des services. MOIS GRATUIT. 819 823-2267

4 1/2 MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, accès fauteuil roulant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 829-1781, 819 562-2945.

4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 416-0949.

4 1/2, MOIS GRATUIT. Tout inclus, cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 822-3818, 819 432-1641.

4 1/2 STYLE CONDO

Près du CHUS, tranquillité. 806 Des Lys, face aux Résidences Soleil. 819 812-4997, 819 238-1666

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

★ 5 1/2 - 1310 REPENTIGNY ★

625\$/mois chauffé, eau chaude. Près dépanneur et bus. 819 823-7176

5 1/2, 4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près des services. 819 562-2945, 819 575-3150.

PROMOTION EN VIGUEUR

5 1/2 neufs avec garage, luxueux, style condo, 1300 pi car. 819 212-7690.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3 1/2 DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

Immeubles de prestige

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Disponibles immédiatement

RABAIS DE 300\$

1545-1625, rue McManamy

Frais peints, pl. bois, ascenseur, piscine int., stat. À voir! 2764521

819 822-1106

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 8 1/2

Nous avons un logement rénové pour vous

Appelez-nous au

819 820-2286 poste 1

Faites une visite sur notre site:

www.distributionsmatinales.com

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202

819 679-5049, 819 566-1745

1 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude, MOIS GRATUIT. Béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900, 819 432-6914.

1 iPad GRATUIT. Sect. Université, idéal étudiants, 4 1/2 chauffé, eau chaude. 499\$/mois. 819 580-7650, 564-1866 gestionestrie.com

1 MOIS GRATUIT - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

À partir de 448\$. Près de l'université, secteur paisible. Libres. 819 566-8328, 819 432-6914

1 MOIS GRATUIT sur bail débutant avant le 1er avril, min. 12 mois, logement rénové. 819 820-2286, poste 1. Faites une visite à: www.distributionsmatinales.com

3 1/2 - 4 1/2 (EAU CHAUDE)

385\$ et 475\$/mois. Libres immédiatement. Johanne: 819 346-8114

3 1/2, 4 1/2 GRANDS - BEAUX - MODERNES Accès handicapés. Près services, rénovés, peinture, céram./flottant. Libre. 819 446-5683, 819 821-3993, 819 572-0407, 819 846-4826

4 1/2 - 1400 rue KINGSTON, 1 mois gratuit Rénové, repeint, chauffé, eau chaude, 2 stat. 560\$. Pas de chiens. Libre. 819 829-2485.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

4 1/2, 535\$ 1125 des Seigneurs

Possibilité chauffés, tranquille. Près services, univ. et mt Bellevue. Tél.: 819 578-3083.

4 1/2 NEUFS, très grand, style condo, modernes, climatisés. Situé au 1410 De l'Escharpe Libre imméd. 819 569-4977, 819 821-0770.

4 1/2 RÉNOVÉ, secteur UdeS, endroit tranquille, près services, stat., libre imm., 550\$ tout inclus. 819 571-5593 ou 819 562-8876.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

5 1/2 NEUF, style condo, 1er étage (pas de marches). Situé 945 Thibault. Libre imméd. 819 569-4977, 819 821-0770.

APP. S.D.R.

916 RAOUL-BRUNEAU

3 1/2 chauffés, eau chaude, entièrement rénovés
Pas d'animaux.

819 348-0384, 819 823-6209

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

BIENVENUE AUX ANIMAUX!

Grand 3 1/2, 1er étage, rénové. Libre imm. Spécial: 440\$/mois rien d'inclus. Rue Worthington. 819 578-8325

GRAND 2 1/2, 912 WORTHINGTON - chauffé, eau ch. incl., semi-meublé. 1er janv. Pas de chien, 430\$/ms. 819 829-2485.

GRAND 4 1/2 - RÉNOVÉ AU COMPLET, eau ch. incluse, douche en coin, pl. en bambou et céramique, pas d'animaux. 819 569-6318.

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS

Centre-ville, 1 1/2, 2 1/2, tout inclus. 819 572-1080

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Personnes qui pratiquent une certaine activité. - Qui a terminé de se préparer.
- Caractère de ce qui est coûteux, raffiné, somptueux. - Coloré de teintes vives et variées.
- Solide de verre à facettes qui décompose la lumière. - Sujets d'un grand empire de l'Amérique précolombienne.
- Personnes de très grande taille.
- Il change chaque année, à notre anniversaire. - Organe du corps humain qui est chargé de filtrer

le sang. - Gros serpent carnassier.

- Largement ouvert. - Attend avec confiance que quelque chose se réalise.
- Provoquer un sentiment de lassitude. - Soustraire.
- Boire au biberon. - Petit jardin public généralement clôturé.

VERTICALEMENT

- Liste de toutes les lettres rangées dans un certain ordre.
- Qui n'est pas tendre. - Sensation de malaise.
- Qui est difficile à satisfaire.

- Met sur une balance. - Déshabillée.
- Personne qui souffre ou qui meurt pour défendre une cause.
- Bois précieux d'un noir éclatant.
- À elle. - Chacune des trois parties égales d'un tout.
- Choses sans importance, sans valeur.
- Arbres qui restent verts en hiver. - Parasite de l'homme qui vit dans les cheveux.
- Masse de pierre très dure. - Deuxième lettre de l'alphabet grec, c'est aussi un mot qui signifie idiot.
- Préparer par un long travail intellectuel.
- À toi. - Ouvre une fenêtre.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	B	A	R	C	A	D	E	R	E	
2	C	O	R	N	E	E	T	A	L	E		
3	A	M	A	S	O	T	P	A	N			
4	R	E	C	E	L	E	T	E	I	N	T	
5	L	E	O	N	D	E	D	A				
6	A	P	L	A	T	I	E	P	I	C	S	
7	T	I	E	N	E	M	B	E	T	E	S	
8	E	N	T	E	R	R	E	T	E			

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

UNIVERSITÉ ! 6½, 2 s. b., 2 stats, près tous services. Rénové, peinturé. Const. récente. 819 580-7650, 564-1866 gestionestrie.com

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½ - 4½ - 5½ SECTEUR ST-ELIE, - 1 MOIS GRATUIT - endroit tranquille, disp. imméd. Pas d'animaux. Tél: 819 560-2849.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

BORD DE L'EAU, R. Forest. 4½ très grands, style condo, pl. bois franc, foyer. Piste cyclable. 725\$. Libres imm. 819 571-3444, Pierre.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½ LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR. 3005 RUE RICHARD, SUITE 103 W.E. 819 574-7785, 819 566-6778 www.laureatrichard.com

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ **BANQUE DE LOGEMENTS** Vaste choix, service gratuit. 745 McGregor, suite 101 819 679-5058, 819 566-1745

1 X 5½, vieux nord. Chauffé, eau chaude, très grand, propre, rénové, frais peint. 819 580-7650, 564-1866 gestionestrie.com

3½, LIBRE IMMÉDIATEMENT, eau chaude incluse, stat., 475\$/mois. Enquête de crédit. 819 821-0668, 819 821-2106.

3½, VIEUX-NORD, rue Fulton, près parc Jacques-Cartier, pl. bois franc. baignoire sur pattes, garage pour auto. 490\$/mois, eau chaude incluse. Libre imméd. 819 678-1833.

4½ - 2575 DE LA LAURENTIE. Chauffés, eau chaude. Face au parc. 580\$/mois. Libres imm. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

4½, 615 MCGREGOR, 1 mois gratuit, chauffés, eau ch. fournie, imm. propre et tranquille, près Carrefour. Libres. 819 437-8088

4½, IMMEUBLE EN BÉTON Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Info : 819 575-0760

4½, près CARREFOUR au Faubourg du Nord 819 820-9993

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

4½ STYLE CONDO, 1 mois gratuit, 2630 Prospect et 105-135 Candiac, libres imm. Flottant, entrée privée, éclairés. 819 437-8088

7½ - 2 S. DE BAINS - 2 BALCONS 1 mois gratuit, dans 6 log., près Carrefour. Bois, céramique, très éclairé. 819 823-9618.

7½ - VUE MAGNIFIQUE - Complètement rénové : cuisine, s. bains et pl. bois franc. Balcon 13x24. Non-fum. Pas d'animaux. Pers. sérieuse. Poss. de bureau pour professionnel. Libre immédiatement. Tél. : 819 679-1437.

CONDO DYNASTIE

Grand 3½, immeuble de prestige. Idéal personne retraitée. Grand balcon, vue sur la ville. Poss. garage intérieur. Libre imméd. 855\$/mois. Tél. : 819 564-3166.

54 APPARTEMENTS BORD DE L'EAU

3½ PCES BORD DE L'EAU Deauville, tout meublé. Libre immédiatement. Tél: 819 864-6648, 819 437-6609.

56 APPARTEMENTS AUTRES

EAST ANGUS, 3½ à 380\$ - 4½ à 420\$ - 5½ à 500\$, rien d'inclus. Face à la polyvalente. 819 832-4926, 819 563-1895.

58 MAISONS À LOUER

MAISON PLAIN-PIED, 3 C.C., 2 s.b., cuisine, salon et 2 c.c. à l'étage, salle séjour et s. bain au s.-sol. Secteur St-Elie. 935\$/mois. Libre imm. Enquête crédit. 819 566-6719.

64 CONDOMINIUMS À LOUER

5½ AU REZ-DE-CHAUSSÉE, plancher chauffant, air climatisé, foyer au gaz propane, salle à manger, 2 c.c., cuisine avec électroménagers fournis. Domaine privé, incluant piscine chauffée, club house, spa, sauna, appareils d'exercices et table de billard. 1325\$/mois. Pas d'animaux. 819 564-8378, 819 822-1833.

65 VACANCES, CONDOS

FLORIDE - MAISON À LOUER Pour janvier, février et mars. Super propre! Info : 819 846-3911

66 CHAMBRES À LOUER

CENTRE - TOUT INCLUS Au mois: 250\$ et plus ou à la semaine: 75\$ à 100\$/sem. 819 674-7379 ou 819 345-3637

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (3) 1500 pi car, 2000 pi car, 3500 pi car Info. : 819 564-2171

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin 819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

TOYOTA COROLLA LE 2002, 122 900 km, aut., bon état, pneus hiver, pneus été, 8 rims, démarr. à dist., antivol. 3500\$. 819 346-1989

151 PERSONNEL DEMANDÉ

2 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2012 Obtenez 50\$ en produits, en joignant Avon. Karine: 819 346-6929

ALIMENTATION STÉPHANE TREMBLAY RECHERCHE UN GÉRANT d'épicerie

mimum de 2 ans d'expérience, en tant que gérant. Poste temps plein. Faites-nous parvenir votre C.V. par courriel à: smp8048p@provigo.ca

À TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL Aucune expérience, plusieurs postes. Possibilité de 4000\$/mois. Tél.: 819 349-0710 entre 13 h et 17 h.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

* AVANT LE 14 JANVIER * Recherchons 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jrs, sans les reprendre (formulé par 45 médecins). 1 418 702-1096 www.regimesplus.net

BOUCHER À TEMPS PLEIN minimum 1 à 2 ans d'expérience, disponible en tout temps, jour / soir ou fin de semaine. Demander Robert Lafond au PROVIGO LENNOXVILLE : 819 823-0448.

CAMELOT DEMANDÉ

Adulte en auto pour le journal

LA TRIBUNE à WEEDON

Doit posséder petit véhicule Revenu d'appoint 819 564-5466 (A.C.)

CUISINIER/CUISINIÈRE DEMANDÉ de 25 à 30 h./sem., travail de jour du vendredi au lundi. minimum 2 ans d'expérience. Resto L'Omnibouffe, Clermont: 819 823-5337

SERVEUSE BILINGUE DEMANDÉE Se présenter chez Jerry Pizzeria, 106 rue Queen, Lennoxville avec C.V. et demandez Steve ou Dany.

SHOOTER GIRL DEMANDÉE Studio Sex. Info, Loïc ou Richard après 18h au 819 566-4161

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour le journal

LA TRIBUNE

à MAGOG

pour les rues Ruisseau Rouge Maisonneuve et Champlain.

819 843-9904 819 868-3614 (laisser message)

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ

pour le journal LA PRESSE

à ROCK FOREST

Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule. Livraison du lundi au samedi. (CO) 819 564-5466

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 La main de l'homme.
- 2 La fermeture de la musette.
- 3 Manche du filet incomplet derrière la tête de l'homme.
- 4 Une plante plus longue sous le bras de l'homme.
- 5 Une plante en moins à droite de l'arbre.
- 6 Robe complétée sur le cou du boa.
- 7 La robe du boa est incomplète derrière la branche droite de l'arbre.
- 8 Une feuille en plus sous la queue du boa.

NOITOTOS

151 PERSONNEL DEMANDÉ

COMMIS AUX COMMANDES ET À LA FACTURATION

Entreprise québécoise œuvrant dans le développement et la commercialisation de produits de soins pour la peau, est à la recherche d'un commis aux commandes et à la facturation.

Date de début - Aussitôt que possible
Taux horaire - À discuter

Description des tâches

- Préparation et expédition des commandes
- Facturation
- Déclaration douanière
- Prise d'inventaire périodique
- Assister directeur des achats
- Étiquetage
- Autres tâches connexes

Exigences

- Secondaire 5 ou équivalent
- Bilingue
- Peut avoir à lever occasionnellement des charges de plus de 22 kg

Conditions de travail

- Poste permanent
- Temps plein/temps partiel

Lieux de travail

- North Hatley jusqu'à la fin mars approximativement
- Sherbrooke par la suite

Pour info Louise : 819 842-2005

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ

pour le journal

LA PRESSE

dans Sherbrooke Nord.

Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule.
Livraison du lundi au samedi (SN)
819 564-5466

TÉLÉPHONISTE/CAISSIÈRE BILINGUE DEMANDÉE. Temps partiel. Se présenter chez Jerry Pizzeria, 106 rue Queen, Lennoxville avec C.V. et demandez Steve ou Dany.

162 ANIMAUX

COURS D'OBÉISSANCE

Jean-Guy Lalonde & associé
Cours de base petit groupe débutant le jeudi 12 janvier 2012 à 18 h 30, chez **Blue Seal**, votre centre de nutrition pour animaux.
819 348-1888

168 ORDINATEURS

18 ANS d'expérience, service à domicile
Réparations, réseau, virus, vente, formatage.
neuf et usagé Cdinformatique.ca
André : 819 571-4071

* CONNEC-T *

Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE en 16 pouces secs et en 8 pieds avec livraison. Aussi bois de construction sur mesure. Tél: 819 560-2849

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

FAUT VOIR!

Surplus de portes avec légères imperfections. Plancher pin rouge à 2,49\$ huilé 2 couches. Aussi planches de pin grade B à ½ prix.
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

242 PERDU, TROUVÉ

PERDU TROUSSEAU DE CLÉS
Porte-clé rectangle plastique transparent.
Tél. : 819 563-5129

244 DIVERS À VENDRE

FRIPERIE CHEZ NADIA 819 563-4777
Vente à 50%
4392 boul. Bourque, Rock Forest.

246 DEMANDE À ACHETER OU ÉCHANGER

ACHÈTERAIS VIEIL ARGENT DUR, Can., 1967 et moins; **U.S.,** 1964 et moins. Aussi bijoux en or, payés jusqu'à 35\$ le gramme. Tél. : 819 563-2020, 819 572-5609.

262 ASTROLOGIE

QUE VOUS RÉSERVE 2012?
Astrologie, tarot, voyance.
819 563-3603

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 799 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 19 DÉCEMBRE 2011 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 décembre 2011 sur le projet de règlement no 799, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 19 décembre 2011 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 799.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

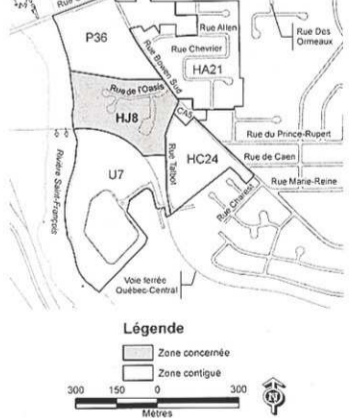
- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle HK65 à même la totalité de la zone résidentielle HJ8;
- l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone nouvellement créée HK65, en plus des habitations multifamiliales de plus de 18 logements, les habitations multifamiliales de 6 à 18 logements;
- l'article 3, ayant pour objet d'abroger les normes d'implantation relatives à la zone résidentielle HJ8;
- l'article 4, ayant pour objet de prévoir les normes d'implantation relatives à la zone résidentielle nouvellement créée HK65;
- l'article 5, ayant pour objet de prévoir, dans la zone résidentielle nouvellement créée HK65, l'aménagement de cases de stationnement dans la cour et la marge avant sans empiéter dans l'espace situé devant la façade;

peut provenir de la zone HJ8 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone HJ8 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue Galt Est, à l'est par la rue Des Ormeaux et son prolongement vers le sud, au sud-est par la rue Charest et à l'ouest par la rivière Saint-François.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 13 janvier 2012;

Ville de Sherbrooke

264 ESCORTES

1 204 205-0028

DISCRÉTION

Elles se déplacent et reçoivent
819 943-9299 24/7jrs

Bienvenue / Welcome
Engageons 18 ans et +.

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE

Jolies jeunes filles

7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 19 décembre 2011 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 19 décembre 2011 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou coccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 19 décembre 2011, copropriétaire indivis d'un immeuble ou coccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou coccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 19 décembre 2011 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 5e jour de janvier 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

2782043

www.ville.sherbrooke.qc.ca

266 MASSAGES

MASSAGE JOLIE CHINOISE

7 jours/semaine, 9 h à 23 h

819 348-0183

460, rue King Est, Sherbrooke

819 300-1469

Massage sensuel +. De 10 h à 22 h.
Endroit propre et discret. Venez relaxer.

ACCORDE-TOI UN BIEN-ÊTRE AVEC UN MASSAGE (DÉTENTE)
819 821-4509 avec reçus.

ALLISON, BEAUTÉ DES ILES
à la peau caramel, aux doigts de fée, pour massage érotique. Reçoit et se déplace.
Tél: 819 580-3089.

DOUX ÉTALON ITALIEN EN VILLE QUELQUES JOURS POUR VOUS MESSIEURS. 819 239-1013

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO 806 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 806 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 19 décembre 2011 d'un projet de règlement, portant le numéro 806, visant la modification du règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, salle 003, à Sherbrooke, le 23 janvier 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A 19.1);

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est de :

- créer la zone résidentielle HG21 à même une partie des zones résidentielles HA101, HE14 et HE15;
- prévoir, dans la zone nouvellement créée HG21, des dispositions particulières concernant la conservation et la plantation d'arbres ainsi que l'architecture des bâtiments.
- prévoir les normes d'implantation relatives à la zone résidentielle nouvellement créée HG21.

QUE le projet de règlement vise les zones HA101, HE14 et HE15;

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Les zones visées sont bordées approximativement au nord par la rue Beckett dans son prolongement vers l'ouest, à l'est par la rue Gaston-Miron et son prolongement vers le sud, au sud par la rue Wilfrid-Grégoire et à l'ouest par la rue Victor-Dupuis dans son prolongement vers le nord.



QU'AU cours de cette assemblée publique, la présidente du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet; QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 5e jour de janvier 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca 2782161

266 MASSAGES

FEMME DE FORTE POITRINE
Tél. : 819 238-0890

JOSÉE

MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. 819 569-3529

*** MARILOU ***

Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE de DÉTENTE

Jour et soir
Sylvie au 819 346-2007

MASSAGE SENSUEL
Tél. : 819 791-3614

MASSAGES

TEL: 819 239-4576

* SPÉCIAL DES FÊTES *

30 MIN GRATUITES Détente / relaxation
Massage californien. Info: 819 345-1900

304 COURS PRIVÉS

AGIRA

Cours de méditation

Psyché, imagination, volonté
Séances les 7-14 janvier 2012,
à 10 h - Inf. : 514 781-2712

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602.

EXCAVATION STEVE DUCHESNE

Excavation de tout genre, déneigement et mini-excavation, terrassement, abattage d'arbres, déchiquetage des branches, transport en vrac, terre, sable, gravier, etc... Petite et grande quantité. 819 578-4218.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 805 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3401 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

À TOUTES LES PERSONNES ET À TOUS LES ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 805 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3401 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 19 décembre 2011 d'un projet de règlement, portant le numéro 805, visant la modification du règlement no 3401 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, salle 003, à Sherbrooke, le 23 janvier 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A 19.1);

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 805 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3401 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

Le projet de règlement no 805 a pour objet de modifier le plan « Habitation concept-orientation » afin d'agrandir l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité (45 logements à l'hectare), située au nord du parc André-Viger, à même la totalité de l'aire d'affectation résidentielle de haute densité (60 logements à l'hectare) également située au nord du même parc.

Le projet de règlement no 805 a également pour objet de modifier le « Plan synthèse concept-orientation » de manière à remplacer la partie du plan synthèse montrant l'habitation multifamiliale de densité moyenne de 60 logements à l'hectare, située au nord du parc André-Viger, par une habitation multifamiliale de densité moyenne de 45 logements à l'hectare.

QU'AU cours de cette assemblée publique, la présidente du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet; QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 5e jour de janvier 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca 2782155

320 SERVICES DIVERS

HOMME À TOUT FAIRE

Pour vos travaux de rénovations.
Références disponibles. Luc 819 345-2179

**MENUISIER À LA RETRAITE
FAIT RÉNOVATIONS.** Grande forme,
rapidité, satisfaction. 819 822-9130.

PLÂTRIER-PEINTRE

Tirage de joints, moulures décoratives, etc.
Estimation gratuite. **Michel 819 875-2256.**

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

Finition intérieure/extérieure. Plancher, céramique, tirage de joints. 25 ans d'expérience.
Michel, cell.: 819 570-4168

★ TIREUR DE JOINTS ★

Gyproc, peinture, flottant / bois franc. 30 ans
d'exp. Prix compétitifs. Ben : 819 679-7882.

332 ARGENT À PRÊTER

ArgentRapide.com

Prêt de 500\$ et plus.

Aucun crédit refusé.

Rapide, 100% sécuritaire.

1 866 776 2291

PRÊT DE 500\$

Sans enquête de crédit.

Crédit Courtaige : 1 866 482-0454

350 SANTÉ

HO ! HO ! HO !

Brûlez vos graisses tout en mangeant à votre
faim à Noël et au Jour de l'An. **819 569-8188**

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE

Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim.
9h à 14h. Reçus d'ass. **819 564-4062.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :

N° de dossier : 42-1575752

N° de Cour : 455-11-000950-116

JANERA INC., corps politique légalement
constitué sous la partie IA de la Loi sur les
compagnies, ayant opéré sous la raison sociale de
«Aroma Boutique Gourmet», ayant sa
principale place d'affaires au 18, rue Au Coeur
du Village, Sutton (Québec) JOE 2KO.

Avis est donné de ce qui suit :

JANERA INC. a déposé une cession le
23 décembre 2011, et que la première assemblée
des créanciers de la faillite sera tenue le
11 janvier 2012, à 14 h 00, au Bureau du syndic,
2144, King Ouest, bureau 215, Sherbrooke
(Québec).

Daté le 23 décembre 2011, à Sherbrooke.

2144, rue King Ouest, bureau 215
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
Tél. : (819) 821-3500

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Rébecca Poliquin dont
l'adresse du domicile est le 2280, rue
Louise, Sherbrooke, présentera au
directeur de l'état civil une demande pour
changer le nom de Rébecca Poliquin en
celui de Samuel Poliquin

Rébecca Poliquin

2790326



LE DON DE CHANGER
LES CHOSES

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 714 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE NOS 317 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE, 234 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD ET 91-1009 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 19 DÉCEMBRE 2011 ARRONDISSEMENTS DE BROMPTON, DU MONT-BELLEVUE, DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues les 5, 7, 8 et 14
décembre 2011 sur le projet de règlement no 714, modifiant les règlements de
zonage nos 317 de l'ancienne Municipalité de Deauville, 234 de l'ancienne
Municipalité de Saint-Élie-d'Orford et 91-1009 de l'ancienne Ville de Rock
Forest, le conseil municipal a adopté le 19 décembre 2011 un second projet
de règlement, lequel porte le numéro 714.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une
demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des
zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur
approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans
les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'adopter
de nouvelles dispositions concernant les usages complémentaires à un
logement afin :

- de définir quels sont les usages complémentaires permis à l'intérieur d'un
logement soit les activités artisanales légères, les activités d'enseignement
et de formation, les activités de services à la personne, les activités
professionnelles et d'affaires (bureau d'affaires seulement) et salon de
toiletage pour petits animaux;

- de restreindre l'exercice de cette activité au bâtiment principal et à une
superficie maximale de plancher;

- d'interdire toute modification apparente ou extérieure à la forme du
bâtiment;

- d'exiger que cette activité soit exercée par l'occupant du logement;

- de prévoir que le nombre maximal de personnes habitant ailleurs que
dans le logement et qui peuvent travailler dans celui-ci est limité à un;
peut provenir de toutes les zones où seront autorisés ces usages
complémentaires soit toutes les zones situées dans les anciens territoires
des anciennes municipalités de Deauville et de Saint-Élie d'Orford et de
l'ancienne ville de Rock Forest autorisant un logement soit :

- les zones A-115, A-326, Cl-1, Cl-2, CS-1 à CS-12, P-1, Ra-1 à Ra-21, RB-1,
RE-100 à RE-104, RE-113, RE-114, RE-116 à RE-120, RE-123, RE-124,
RE-200 à RE-203, RE-205 à RE-207, RE-219 à RE-225, RE-229, RE-250,
RE-251, RE-259 à RE-261, RE-273 à RE-276, RE-278 à RE-285, RE-287
à RE-301, RE-303 à RE-310, RE-312 à RE-322, RE-324, RE-325, RE-330
à RE-332, RHC-1, RM-1, RM-2, RT-105, RT-106 et VILL-1 situées dans
l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Deauville;

- les zones A-24 à A-28, A-32 à A-38, A-61 à A-63, A-71 à A-73, C-23, C-47,
C-48, C-83, C-87, C-106, C-107, C-112, C-113, C-116 à C-119, C-128 à
C-130, C-165, C-166, C-168, C-169, C-172 à C-178, C-209, C-210, C-214,
C-238, C-315, I-74, RE-14 à RE-19, RE-21, RE-22, RE-29 à RE-31, RE-41
à RE-46, RE-52, RE-64 à RE-70, RE-75, RE-88, RE-90 à RE-93, RE-96
à RE-105, RE-114, RE-115, RE-120 à RE-127, RE-134 à RE-163, RE-167,
RE-179 à RE-192, RE-194 à RE-208, RE-211 à RE-213, RE-236, RE-237,
RE-240 à RE-256, RE-259 à RE-261, RE-270 à RE-278, RE-281 à RE-
283, RE-296, RE-300 à RE-307, RE-309, RE-310, RE-312 à RE-314, RE-
316, RE-317, RE-318, RE-320 et RT-39 situées dans l'ancien territoire de
l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford;

- les zones A-1 à A-19, A-21, A-22, C-1 à C-3, C-5, C-7, C-30 à C-44, C-46 à
C-53, C-55 à C-66, C-69 à C-93, C-97, C-98, C-100 à C-104, CV-1, CV-7,
CV-8, CV-11, CV-18, CV-19, R-1 à R-160, R-200 à R-225, R-229 à R-343,
R-345 à R-350, R-352 à R-442, R-446, R-464 à R-535, R-537 à R-541,
R-543, R-544, R-551 à R-567, R-569 et R-572 à R-587 situées dans l'ancien
territoire de l'ancienne ville de Rock Forest;

et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituée une disposition distincte s'appliquant
particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce
que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des
personnes habiles à voter de toute zone où les usages autorisés ne seront
pas les mêmes et d'où provient une demande, ainsi que de celles de toute
zone contiguë d'où provient une demande, à la condition qu'une demande
provienne de la zone à laquelle elle est contiguë.

Une demande relative à la disposition de l'article 3, ayant pour objet de
modifier les grilles de spécifications :

- en remplaçant l'expression « bureaux à domicile (prof. libérale, agent
d'affaires, coiffeuse, garderie) et les ateliers de couture (max. 1 employé)
et max de 40 % de la superficie du bâtiment principal. » ou l'expression
« bureaux à domicile (prof. libérale, agent d'affaires, coiffeuse, garderie) max.
1 employé » ou les expressions « activités professionnelles et personnelles
- max. 1 employé » et « activité artisanale max. 1 employé » par l'expression
« usages complémentaires à un logement »;

- en autorisant les usages complémentaires à un logement dans toutes les
zones autorisant un logement;
peut provenir de :

- toutes les zones autorisant un logement situées dans les anciens territoires
des anciennes municipalités de Deauville et de Saint-Élie-d'Orford et de
l'ancienne ville de Rock Forest soit :

- les zones A-115, A-326, Cl-1, Cl-2, CS-1 à CS-12, P-1, Ra-1 à Ra-21,
RB-1, RE-100 à RE-104, RE-113, RE-114, RE-116 à RE-120, RE-123,
RE-124, RE-200 à RE-203, RE-205 à RE-207, RE-219 à RE-225, RE-229,
RE-250, RE-251, RE-259 à RE-261, RE-273 à RE-276, RE-278 à RE-285,
RE-287 à RE-301, RE-303 à RE-310, RE-312 à RE-322, RE-324, RE-325,
RE-330 à RE-332, RHC-1, RM-1, RM-2, RT-105, RT-106 et VILL-1 situées
dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Deauville;

- les zones A-24 à A-28, A-32 à A-38, A-61 à A-63, A-71 à A-73, C-23,
C-47, C-48, C-83, C-87, C-106, C-107, C-112, C-113, C-116 à C-119, C-128
à C-130, C-165, C-166, C-168, C-169, C-172 à C-178, C-209, C-210,
C-214, C-238, C-315, I-74, RE-14 à RE-19, RE-21, RE-22, RE-29 à RE-31,
RE-41 à RE-46, RE-52, RE-64 à RE-70, RE-75, RE-88, RE-90 à RE-93,
RE-96 à RE-105, RE-114, RE-115, RE-120 à RE-127, RE-134 à RE-163,
RE-167, RE-179 à RE-192, RE-194 à RE-208, RE-211 à RE-213, RE-236,
RE-237, RE-240 à RE-256, RE-259 à RE-261, RE-270 à RE-278, RE-281 à
RE-283, RE-296, RE-300 à RE-307, RE-309, RE-310, RE-312 à RE-314,
RE-316, RE-317, RE-318, RE-320 et RT-39 situées dans l'ancien territoire
de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford;

- les zones A-1 à A-19, A-21, A-22, C-1 à C-3, C-5, C-7, C-30 à C-44, C-46 à
C-53, C-55 à C-66, C-69 à C-93, C-97, C-98, C-100 à C-104, CV-1, CV-7,
CV-8, CV-11, CV-18, CV-19, R-1 à R-160, R-200 à R-225, R-229 à R-343,
R-345 à R-350, R-352 à R-442, R-446, R-464 à R-535, R-537 à R-541,
R-543, R-544, R-551 à R-567, R-569 et R-572 à R-587 situées dans l'ancien
territoire de l'ancienne ville de Rock Forest;

- toutes les zones autorisant actuellement l'usage « bureaux à domicile
(prof. libérale, agent d'affaires, coiffeuse, garderie) max. 1 employé » et qui



Ville de
Sherbrooke

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

n'autoriseront plus cet usage ni les usages complémentaires à un logement
soit les zones commerciales C-213, C-214, C-256, C-257 et C-258 situées
dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Deauville;
et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant
particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce
que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des
personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles
de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la
disposition.

2- DESCRIPTION DU SECTEUR CONCERNÉ

Le secteur concerné est constitué de toutes les zones concernées par le
projet de règlement no 714 et des zones contiguës à celles-ci et se décrit
comme suit :

- toutes les zones situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité
de Deauville;

- toutes les zones situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité
de Saint-Élie d'Orford;

- toutes les zones situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Rock
Forest;

- les zones contiguës situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité
d'Ascot qui sont bordées approximativement au nord par la rue Frédéric-
Paré dans son prolongement vers l'est, à l'est par l'autoroute Jacques-
O'Bready et la rue Dunant, au sud par la rue de Anette-Desnoyers dans son
prolongement vers l'est, la rue de l'Impériale dans son prolongement vers
l'est et la rue Jacques-De Tonnancour et son prolongement vers l'ouest et
à l'ouest par le chemin de Sainte-Catherine, la rue de l'Impériale dans son
prolongement vers le nord et la rivière Magog;

- les zones contiguës situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de
Sherbrooke qui sont bordées approximativement au nord par le chemin des
Écosais, la rue Brodeur et ses prolongements vers l'est et l'ouest et la rue
Galt ouest, au sud-est par la rue Dunant, au sud par la Monté Ascot et son
prolongement vers l'ouest et les rues Mondrian, de Montmartre et du Mâcon
et leur prolongement vers l'est et l'ouest et à l'ouest par le chemin Labonté
et son prolongement vers le sud, le boulevard du Mi-Vallon, la rue Bertrand-
Fabi et son prolongement vers le nord et l'autoroute Jacques-O'Bready et
son prolongement vers le sud.

L'illustration des zones concernées et contiguës est disponible pour
consultation au bureau de la greffière située au 191, rue du Palais, à
Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Brompton situé au 133,
rue Laval, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue
situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement
de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord,
à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé
au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de
bureau.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle
provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la
demande est faite;

- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610,
Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 13 janvier 2012;

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone
d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de
personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue
à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du
second projet soit le 19 décembre 2011 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une
demande;

- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique
non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même
temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant
demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui
remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le
19 décembre 2011 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement
d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au
moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non
résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité
de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 19 décembre 2011,
copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement
d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au
moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des
personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze
(12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et
d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit
avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.
Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de
citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par
résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 19
décembre 2011 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté
canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité
de voter prévue par la loi;

- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution
désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur
la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une
personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à
plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les
référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune
demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à
être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement no 714 ainsi que l'illustration des zones
concernées et contiguës peuvent être consultés au bureau de la greffière
situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement
de Brompton situé au 133, rue Laval, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement
du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, au bureau de
l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du
Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-
Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures
ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 5^e jour de janvier 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

2782359

www.ville.sherbrooke.qc.ca

Éphémérides

LA PRESSE CANADIENNE C'est le 5 janvier.

2010 - Le gouvernement canadien
annonce l'installation dans les grands
aéroports du pays de 44 scanners
corporels au coût de 250 000 \$ cha-
cun.

2005 - Au dernier procès de la pro-
stitution juvénile à Québec, Georges
Tanous s'en tire avec le sursis et
des travaux communautaires.

2003 - Un double attentat-suicide
dans le centre de Tel Aviv, revendiqué
par une faction des Brigades des
martyrs d'Al-Aqsa, fait 23 morts.

2001 - La brasserie Labatt met fin à
sa commandite de 2 millions \$ par an
en faveur des Expos de Montréal.

2000 - Les services américains d'im-
migration confient la garde d'Elian, le
naufragé de six ans, à son père
Juan Miguel Gonzalez, resté à Cuba.

1999 - L'administration Clinton
annonce un allègement par étapes
de l'embargo contre Cuba.

1996 - Yehiya Ayache, soupçonné
d'attentats islamiques contre Israël,
est tué par l'explosion d'un télé-
phone, un assassinat attribué aux
services israéliens.

1993 - En route vers le Canada, le
pétrolier Braer se brise sur des récifs,
aux îles Shetland, et déverse 84 000
tonnes de brut dans la mer du Nord.

1976 - Au Cambodge, le régime
khmer rouge baptise le pays Kampu-
chéa démocratique.

1968 - A Prague, succédant à Anto-
nin Novotny à la tête du Parti commu-
niste, Alexander Dubcek instaure un
régime à visage humain; l'expérience
effraie Moscou, qui l'écrasera au
mois d'août.

1964 - Sur le mont des Oliviers, à
Jérusalem, le pape Paul VI rencontre
le patriarche Athénagoras, de
Constantinople; un chef catholique
rencontre ainsi un patriarche de
l'Eglise orthodoxe pour la première
fois depuis le XVIe siècle.

1953 - Au théâtre de Babylone, de
Paris, la pièce En attendant Godot,
de Samuel Beckett, est créée par
Pierre Latour.

1943 - La Cour suprême du Canada
déclare valide la Loi des mesures de
guerre, adoptée en 1914.

1929 - En Yougoslavie, le roi Alexan-
dre Ier établit une dictature.

1925 - Nellie Taylor Ross devient
gouverneur du Wyoming, première
femme à occuper ces fonctions aux
Etats-Unis.

1919 - Le soulèvement spartakiste
débuté à Berlin, mené par Rosa
Luxemburg et Karl Liebknecht; fonda-
tion du Parti national-socialiste des
travailleurs allemands (nazi).

1898 - Un incendie endommage gra-
vement l'Université d'Ottawa.

1897 - Funérailles d'Edouard-Charles
Fabre, premier archevêque de Mont-
réal.

1795 - Le parlement de Québec
édicte les premiers règlements visant
les marchands de vin et de brandy.

1762 - Mort de la tsarine Elizabeth;
Pierre II devient tsar de Russie.

Ils sont nés un 5 janvier:

L'inventeur et industriel américain
King Camp Gillette (1855-1932)

Le chancelier allemand Konrad Ade-
nauer (1876-1967)

L'écrivain Jacques Laurent, dit Cécil
Saint-Laurent (1919-2000)

Ils nous ont quittés un 5 janvier:

2008: Michel Conte, auteur de la
chanson «Évangéline» (1932)

1997: le Belge André Franquin, père
de Gaston Lagaffe (1924)

1987: Herman «Jack



Docteur Toussaint BOUCHARD (1924 - 2011)

À La Maison Aube-Lumière, le 29 décembre 2011, est décédé Docteur Toussaint Bouchard, époux de madame Yolande Chénier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc. (601, rue Du Conseil, Sherbrooke) le vendredi 6 janvier 2012 de 14h à 16h et de 19h à 21h. Le service religieux aura lieu le samedi 7 janvier 2012 à 10h30 en la Paroisse Nativité de Jésus, Église St-Boniface, 75, rue Morris, Sherbrooke. Il n'y aura pas d'accueil au salon le samedi matin, parents et amis devront se rendre directement à l'église à 10 h 30.

Outre son épouse, Docteur Bouchard laisse dans le deuil ses trois filles, Sylvie (Gilles Gagnon), Suzanne (Gilles Trudel), Michèle (Alain Grenier) et son fils feu Alain. Il laisse également ses petits-enfants Catherine, Mathieu (Dina Nelson), Ian et Pascal; ses arrière-petits-enfants, Maxime et Luca; ses soeurs Lucia (Rock Fortin), Jeanne (feu Léonidas Gagné) ainsi que son beau-frère Philippe Gagné (feu Jacqueline). Il est allé rejoindre son père feu Arthur Bouchard, sa mère feu Marie Lavoie et ses autres frères et soeurs: Jules (feu Éliette Gagné), Omer (feu Aline Gagné), Marie-Paule (feu Siméon Côté), Thérèse (feu Pierre-Paul Boudreau), Yvette (feu Florian Gagné) et Jacqueline. Du côté de la famille Chénier,

il laisse ses belles-soeurs Solange (feu Laurian Proulx) et feu Lorraine (feu Horace Ethier) et son beau frère Jean-Louis (Germaine).

Parmi ses nombreuses réalisations, Docteur Bouchard a fait oeuvre de pionnier dans sa spécialité médicale via l'implantation à Sherbrooke de nouvelles techniques reliées à l'anesthésie-réanimation et l'inhalothérapie dont il a fondé le département clinique à l'hôpital St-Vincent-de-Paul dans les années 60. Il a également été affilié pendant de nombreuses années à la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke en tant qu'enseignant clinique. Il laisse dans le deuil de nombreux neveux, nièces, collègues et ami(e)s.

"Tous et chacun le regretterons, son humour et sa joie de vivre resteront longtemps marqués à tout jamais dans nos souvenirs" nous mentionne son épouse Yolande.

Les membres de la famille désirent souligner le dévouement du personnel du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Ils adressent également un merci tout spécial au Docteur Jacques Lacaille pour les excellents soins prodigués à domicile ainsi qu'au personnel de La Maison Aube-Lumière dont le dévouement et l'accueil chaleureux de sa directrice, Madame Kirouac nous ont été d'un grand réconfort.

En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, J1E 2E7 seraient grandement appréciés. Celle-ci accueille des personnes adultes atteintes du cancer en phase terminale et s'applique à vivre avec elles, dans la dignité et dans l'amour les derniers moments avec leurs proches.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

In Mémoriam

BOUCHARD (Docteur Toussaint) Sherbrooke	GOUDREAU (Donald) 67 ans, Sherbrooke
CARON (Marie-Jeanne) 92 ans, Windsor	LABRIE (Anne-Marie (Dubé)) 90 ans, Québec
COURTEMANCHE (Claire (Marquis)) 82 ans, Sherbrooke	LACERTE (Lionel (Léo)) 86 ans, Asbestos
CÔTÉ (Doris (Laprise)) 85 ans, Victoriaville	LAPERLE (Fernande) 65 ans, Coaticook
DE LAFONTAINE (Bertrand) 85 ans, Sherbrooke	LARAMÉE (Noël) 69 ans, Cookshire-Eaton
DEMERS (Mélicca) 28 ans, Sherbrooke	LAUZON (Mario) 58 ans, Chartierville
DION (Madeleine (Langlois)) 89 ans, Sherbrooke	MERCIER (Raymond) 79 ans, Sherbrooke
DODIER (Guylaine) 52 ans et 10 mois, Lac Mégantic	SINOTTE (Irène) 89 ans, Sherbrooke
FORTIER (Gérard) 91 ans et 7 mois, St-Isidore	ST-MARTIN (Marianne (Poisson)) 87 ans, Sherbrooke
FRÉCHETTE (Louis-Paul) 68 ans, Sherbrooke	

Claire (Marquis) COURTEMANCHE (1929 - 2012)



À Sherbrooke, au pavillon Argyll, le 2 janvier 2012, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Claire Marquis, épouse de feu Loyola Courtemanche, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église, le jour des funérailles dès 10 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le jeudi 5 janvier 2012 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Michel de Sherbrooke.


Madame Marquis laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Carole), Denis (Suzanne), Nicole (feu Léon) (Yvon), Christiane (David), Jean-Pierre (France), Marie (Daniel), Danielle (Jean-Pierre) et Benoit (Chantal). Ses 16 petits-enfants: Karine, Alexandre, David, Jennifer, Jessica, Myriam, Catheryne, Jean-Philippe, Marie-Ève, Maxime, Julien, Christian, Pierre-Marc, Charles-Antoine, Érika et Anne-Marie. Ses 4 arrière-petits-enfants: Daria, Kaïla, Cayden et Raphaël. Ses frères et soeurs: feu Jeannette (feu Oscar), Marie-Paule (feu Jean-Victor), Léo (Suzanne), Céline (Yvan), feu René (Denise), feu Jacqueline (feu Marc) et Solange (Gaby), ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 5ème étage du pavillon Argyll, en particulier Suzanne, David et Manon, son médecin Joanie Rinfret et tous les autres qui l'ont entourée chaleureusement. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke, J1J 3H5 ou à la **FONDATION DU CHUS**, 500, rue Murray, bureau 600, Sherbrooke, J1G 2K6, seraient grandement appréciés de la famille.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.

Marie-Jeanne CARON



Au CSSS Val St-François, pavillon St-Louis, le 18 décembre 2011, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Marie-Jeanne Caron, fille de feu Arthur Caron et de feu Laura Paquet, demeurant à Windsor.

La famille sera présente à l'église à compter de 10h, le jour des funérailles, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le jeudi 5 janvier 2012 à 10h30 en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Suivi de l'inhumation au cimetière St-Philippe.

Madame Marie-Jeanne Caron laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines, petits cousins et petites cousines et de nombreux autres parents et amis.

Un merci sincère au personnel du centre Hospitalier St-Louis de Windsor, pour leur générosité et leur professionnalisme, pour tous les soins qui lui ont été prodigués tout au long de son séjour dans cette institution.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CSSS du Val St-François**, 79, rue Allen, Windsor seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Bertrand DE LAFONTAINE (1926 - 2011)



Au CHUS Hôtel-Dieu, entouré des siens, est décédé M. Bertrand de Lafontaine, le 21 décembre 2011, à l'âge de 85 ans, époux de Rita Beaudette. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église, le vendredi 6 janvier 2012, jour des funérailles, à compter de 13 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivront les funérailles à 14 h, en l'église Saint-Esprit, 2290, rue Galt Ouest, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Outre l'amour de sa vie, M. de Lafontaine laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Lison Bolduc), Lily et Lina (François Ruel); il était aussi le père de feu Michel et de feu Jean-Luc. Il laisse aussi ses petits-enfants Catherine (Charles-E.) et Alexandre; ses frères et soeurs: Yvan, Bibiane (Denis), Pierre; frère de feu Patrick (Mignonne), feu Roland (Marie-Rose), feu Yolande (Guy), feu Ghislaine (Lucien) et feu Claude (Gisèle); les beaux-frères et belles-soeurs de la famille Beaudette Noëlla, Marie-Jeanne (Guy), Jean-Marie, Donald (Thérèse), Mariette (Marcel), Germain et Pierre (Nicole), Marie-Louise (feu Ovilla Beaudette). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Remerciements à Carole Lavoie inf. des soins intensifs du CHUS Hôtel-Dieu et Marilyne C. Chouinard inf. du CLSC-IUGS, pour leur dévouement et leur approche humaine.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Doris (Laprise) CÔTÉ



À la Résidence Le Roseau, le 1er janvier 2012, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Doris Laprise, épouse de feu Eugène Côté, domiciliée à Victoriaville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Gilles conjoint de Louise Verville, Normand conjoint de Ginette Patry, Jacques conjoint de Jocelyne Morin, Maryse conjointe de Bertrand Côté, Francine conjointe de Carl Boutin, Alain conjoint de Dany Verville, Serge, Line conjointe de Mario Vachon, Nicole conjointe de Patrick Boissonneault et Nathalie conjointe de Daniel Dickner; ses 17 petits-enfants et une arrière-petite fille. Elle laisse également dans le deuil sa soeur Estelle et ses belles-soeurs: Jacqueline Binette Laprise, Marie-Blanche Côté épouse de Bertrand Sévigny et Gabrielle Grimard Côté, plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.


La famille recevra les condoléances le vendredi 6 janvier de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi, jour de la cérémonie, à compter de 9 h, au Complexe funéraire Grégoire & Desrochers, 1300, Notre-Dame Est à Victoriaville. Une cérémonie de la parole sera célébrée le samedi 7 janvier 2012 à 11 h en la Chapelle Marcoux & Dion.

Pour témoigner votre sympathie, la famille apprécierait des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER**. Des formulaires seront disponibles au bureau de la maison funéraire.

Complexes funéraires
Grégoire et Desrochers
1300, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 0B4

Téléphone : 819 752-5131
Télécopieur : 819 752-2322
www.gregoiredesrochers.com
info@gregoiredesrochers.com

Mélicca DEMERS



Mélicca nous a quittés le 31 décembre 2011, à l'âge de 28 ans, fille de monsieur Marcel Demers (Carole) et de madame Johanne Lyonnais, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à La Maison funéraire des Cantons (951 Haut-Bois Sud, Sherbrooke) le vendredi 6 janvier 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi, de 12 h 30 jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Funérailles le samedi 7 janvier 2012, en l'église St-Roch (2700 Ch. St-Roch Sud, Sherbrooke) à 13 h 30. Inhumation au cimetière St-Michel, à une date ultérieure.

Outre ses parents, Mélicca laisse dans le deuil sa petite soeur Jessika Demers; ses grands-parents, Romuald Demers (Florence), feu Roger Lyonnais (feu Jeannine Langlois), ses oncles, tantes, cousins, cousines ainsi que de nombreux amis.

En guise de sympathie, des dons à **La Fondation Jévi**, 120, 11ème Avenue Nord, Sherbrooke (Québec), J1E 2T8, seraient appréciés de la famille.

Maison funéraire des Cantons
951, rue du Haut-Bois
Sherbrooke (Québec)

Tél. : 819 564-9888
www.salonscass.ca
Robert Redden, directeur

Madeleine (Langlois) DION (1922 - 2011)

Au CSSS de la Haute Yamaska, le 26 décembre 2011, est décédée madame Madeleine Langlois, à l'âge de 89 ans, épouse de feu Adelard Dion, demeurant à Granby, autrefois d'Asbestos.

La famille recevra les condoléances au Centre Funéraire Dupuis (550, 1ère Avenue, Asbestos) le samedi 7 janvier 2012, de 11 h à 13 h. Une cérémonie d'adieu suivra au centre funéraire même, à 13 h. Il y a eu une crémation et les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos à une date ultérieure.

Madame Langlois Dion laisse dans le deuil ses enfants: Jean (Nicole Fredette), Claire, Danielle (Nicolas Clift) et Lucie (Denis Béliveau); ses petits-enfants: Jean-Benoit et Julie Dion (Seïdou Dembéle), Déborah Bourdin Dion; son arrière-petite-fille: Coumba Dembéle Dion, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

Centre funéraire Dupuis
550, 1ère avenue
Asbestos (Québec)
www.salonsdupuis.com



Tél.: 819 879-2424
Télé.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

**Donald GOUDREAU (1944 - 2012)**

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 3 janvier 2012, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Donald Goudreau, conjoint de Céline Lessard, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le vendredi 6 janvier 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi 7 janvier 2012 de 10 h à 12 h (midi). Suivra à la chapelle du complexe, une cérémonie d'adieu.

Outre sa conjointe, monsieur Goudreau laisse dans le deuil son fils Daniel, les enfants de sa conjointe, Julie (Yannick), Nadia (Martin) et Karine (Jonathan); ses 9 petits-enfants. Il laisse aussi ses frères et sa soeur: Raymond (Jeanne d'Arc), Thérèse (feu Ludger) et Gaétan; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lessard: Denise (Normand), Lucille (Léon), Francine (Roch), Denis, Mario et Judith (Jean), de même que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Télé.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Guylaine DODIER (1959 - 2012)**

Entourée de l'amour des siens, le mardi 3 janvier 2012, à l'âge de 52 ans et 10 mois, est décédée madame Guylaine Dodier, fille de Mme Réjeanne Giguère et de feu Marcel Dodier.

La famille recevra les condoléances au **Centre funéraire Coopératif du Granit, (3844, Québec-Central, Lac-Mégantic)**, le vendredi 6 janvier de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h et le samedi, jour des funérailles à compter de 10 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 7 janvier 2012 à 13 h 30 en l'église Sainte-Agnès de Lac-Mégantic. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Lac-Mégantic.

Outre sa mère, Mme Dodier laisse dans le deuil sa fille Chrystel. Ses soeurs Carole (feu Pierre Tétrault), Danielle (Michel Thivierge), France (Pierre Giguère) et son frère Alain (Suzanne Martin); ses nièces et neveux Caroline (Justin), Jean-Sébastien (Sandrine), Jonathan (Karina), Alex, Sabrina (Mathieu), Sarah. Elle laisse également dans le deuil le père de sa fille Benoit Campeau, plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, ainsi que de nombreux ami(e)s.

Vous pouvez faire parvenir directement vos condoléances à la famille par télécopieur au (819) 583-3743, par courriel à condoleances@cfgranit.qc.ca. Pour tous renseignements, composez le (819) 583-2919.

Centre funéraire Coopératif du Granit
3844, rue Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-2919 Télé.: 819 583-3743



Sans frais: 1 800 667-2919
www.cfgranit.qc.ca
Manon Grenier, D.G.
Paul-Bruno Turcotte, thanatologue

**Anne-Marie (Dubé) LABRIE (1921 - 2011)**

À l'hôpital St-François d'Assise de Québec, le 18 décembre 2011, est décédée à l'âge de 90 ans madame Anne-Marie Dubé Labrie, épouse de feu Fernand Labrie. Elle laisse dans le deuil ses enfants Daniel et Claire (Richard David).

La famille recevra les condoléances le samedi 7 janvier 2012 de 9 h à 11 h au Complexe de la Cité, Services commémoratifs, 1600 avenue Le Gendre (sortie 304/via autoroute 40/boulevard Charest) Québec. Une liturgie de la parole aura lieu le samedi 7 janvier 2012 à 11 h en la chapelle du Complexe de la Cité.

Elle était la soeur de feu Henri Dubé (Monique Caya), Jean-Marc Dubé (Odette Gagnon), Soeur Thérèse Dubé scq, Rita Dubé, Céline Dubé (Guy Étier), feu Paul Dubé (Rolande Hébert), Oscar Dubé (Micheline Robidoux), feu Laurent Dubé (Nancy Jenniss), feu Lucien Dubé (Jeanne Huet), feu Gilles Dubé, Gervais Dubé (Diane Jubinville); elle était la belle-soeur de feu Maurice Labrie (Suzanne Beaulieu), feu Laurent Labrie (Marie-Anna Boucher), feu Linette Labrie, feu Lionel Labrie (feu Cécile Deschênes), Thérèse Labrie, Gisèle Labrie (feu Renaud Dubé), Marielle Labrie (Armand Bergeron), Guy Labrie (Marie-Paule Pelletier), Jean-Louis Labrie (Ginette Veilleux), Benoît Labrie (Gisèle Lebel), Jacqueline Labrie (Jean-Guy Lebel). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

En compensation de fleurs, on pourra faire un don à **L'ORDRE DE LA FONDATION DU CHUQ**, 10, rue de l'Espinau, Québec (Québec), G1L 3L5 (pour : l'hôpital St-François d'Assise).

COMPLEXE DE LA CITÉ
Services commémoratifs
Tél.: 418 658 1600
Télé.: 418 658 2415

infocomplexedelacite@athos.ca
www.complexedelacite.com
Membre de la Corporation des
thanatologues du Québec.

**Gérard FORTIER (1920 - 2012)**

Muni des sacrements de l'Église, entouré de sa famille, s'est éteint doucement monsieur Gérard Fortier à l'aube du 1er janvier 2012, à l'âge de 91 ans et 7 mois.

La famille vous accueillera au sous-sol de l'église St-Isidore (20, rue de l'église, Saint-Isidore de Clifton) le vendredi 6 janvier 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, le samedi 7 janvier 2012 de 9 h 30 à 10 h 45. Funérailles le samedi 7 janvier 2012 à 11 h, à l'église Saint-Isidore, suivies de l'inhumation au cimetière St-Isidore de Clifton.

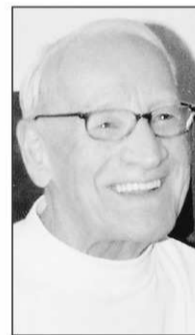
Monsieur Fortier laisse dans le deuil son épouse Marie-Thérèse Roy; ses enfants: Rose-Hélène (Louis), Gisèle (Pierre), Denis (Hélène), Madeleine (Richard) (Eric) St-Hyacinthe, Harold (Linda) Rougement; les enfants de sa conjointe: Micheline (épouse de son fils feu André) et Hélène (épouse de son fils feu Gilles). Il laisse également dans le deuil ses 18 petits-enfants, ses 29 arrière-petits-enfants; ses soeurs Rita (feu Xavier) et Simone (Lionel); ses beaux-frères et belles-soeurs: Antoine Roy (feu Béatrice), Jean-Paul Roy (Jeanne d'Arc), Jean-Baptiste Roy (feu Cécile), Marie-Rose Roy, de nombreux neveux, nièces, des amis, ainsi que la communauté des Petits Frères et Petites Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus. Il était aussi le frère de feu Jean-Louis, feu Georges, feu Roland, feu Sr Yvette, feu Raoul, feu Marie-Reine, feu Marie-Ange, feu Thérèse, feu Rosaire, ainsi que le beau-frère de feu Bernadette, feu Marguerite et feu Jean-Louis.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence de la Sapinière, pour les bons soins prodigués à monsieur Fortier. En guise de sympathie des **OFFRANDES DE MESSES** seraient appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
146, rue Angus Nord
East Angus (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Télé.: 819 832-1030



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Lionel (Léo) LACERTE**

Au CSSS des Sources, le 4 janvier 2012, est décédé M. Lionel Lacerte, à l'âge de 86 ans, époux de feu Simone Caron, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le jour de la Liturgie, le samedi 7 janvier 2012, à compter de 12 h (midi). La Cérémonie d'Adieu suivra à 14 h, au salon funéraire, les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos, à une date ultérieure.

Monsieur Lacerte laisse dans le deuil sa soeur Alice Lacerte (feu Normand Chartier), Sherbrooke. Il était le frère de feu Viateur (feu Gertrude Montour), feu Sarto, feu Marie (feu Lionel Bruneau), feu Gertrude (feu Roméo Picard), feu Léandre (feu Irène Dubois). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Gertrude Lachapelle (feu Gérard Lacerte), Madeleine Lacroix (feu Olier Lacerte), Marcel Caron (Rita Fréchette), Yvette Caron (feu Peter Nault), Lucien Caron (Carmen Nault), Lucille Caron (J.-Benoit Hinse) de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du Manoir Jeffrey et du CSSS des Sources d'Asbestos, pour les bons soins prodigués à monsieur Lacerte.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Télé.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

**Louis-Paul FRÉCHETTE**

Au CHUS Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 30 décembre 2011, est décédé monsieur Louis-Paul Fréchette, à l'âge de 68 ans, conjoint de madame Thérèse Thibodeau, demeurant à Sherbrooke.

La famille accueillera parents et amis à la Résidence Funéraire Fréchette (560, 1ère Avenue, Asbestos) le vendredi 6 janvier 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Le jour des funérailles, de 11 h 30 jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Funérailles le samedi 7 janvier 2012 à 13 h 30, en l'église St-Georges-de-Windsor. Inhumation au cimetière de St-Georges-de-Windsor.

Outre sa conjointe, monsieur Fréchette laisse dans le deuil ses enfants: Julie (Eric) St-Hyacinthe, Harold (Linda) Rougement; les enfants de sa conjointe: Lise Veilleux (Guy) Ste-Julie, Carmen Veilleux (Michel) St-Georges; ses petits-enfants: Karel, Mégan, Xavier, Émile, Léa, Marilyne (Martin), Patrick (Émilie), Kim (Patrick), Alexandre (Carol-Anne); son arrière-petit-fils Pier-Olivier; ses frères et soeurs: Clément (feu Jacqueline), Julien, Françoise (Germain), Jean-Marc (Lisette), Gérard (Ginette), Bruno (France), Jocelyn (feu Lise Guillemette, Francine). Il était le frère de feu Bertrand (feu Juliette), feu Yvon (Murielle Poirier). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Marguerite (Claude Tremblay), Maurice (Pierrette Gingras). Il était le beau-frère de feu Antoine, feu Aimé (Thérèse Hinse), feu André (Simone Houle), feu Roger (Murielle Maurice), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du 6ème étage du CHUS-Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à monsieur Fréchette.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Télé.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

**Fernande LAPERLE**

Dès le lever du soleil, accompagnée d'un arc-en-ciel la menant vers les cieux, est décédée madame Fernande Laperle, le 4 janvier 2012, à l'âge de 65 ans, fille de feu Ferdinand Laperle et de feu Yvette Madore, demeurant à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron, dimanche le 8 janvier, de 14 à 16 heures et de 19 à 21 heures ainsi que le jour des funérailles de 9 heures jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées lundi le 9 janvier 2012, à 11 heures, à l'église St-Edmond. Suivra l'inhumation à une date ultérieure au cimetière St-Luc de Barnston.

Mme Laperle laisse dans le deuil son fils Martin Houle (Nancy Laperle) et sa fille Vicky Houle (Paul Bélair) ainsi que ses 5 petits amours: Simon, Frédérique, Édith, Cloé et William. Ses frères et soeurs: Fernand, Raymond (Johanne Tremblay); Roméo (Chantal Tremblay); Iréna, Germain (Carole Bégin); Laurette (Jerry Paxton); Jocelyne ainsi que feu André, feu Aline et feu Gisèle (Renaud St-Pierre). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le Dr. Richard Germain pour les bons soins ainsi que la grande amie de Fernande, madame Madeleine Tremblay pour son soutien, son accompagnement et sa grande disponibilité.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
Site Web: www.charronnetfils.com

**Noël LARAMÉE (1942 - 2011)**

À La Résidence Lise Huot, le 30 décembre 2011 à l'âge de 69 ans, est décédé monsieur Noël Laramée, fils de feu Arthur Laramée et de feu Amanda Bélisle, demeurant à Cookshire-Eaton.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le vendredi 6 janvier 2012, de 19 h à 21 h et le samedi 7 janvier 2012, de 8 h 30 à 10 h. Cérémonie d'adieu le samedi 7 janvier 2012 à 10 h, en la chapelle du complexe, au même endroit, suivi de l'inhumation au Cimetière St-Michel.

Monsieur Laramée laisse dans le deuil ses soeurs: Thérèse (feu Gémé Stevenson), Gabrielle (feu Rolland Côté) et Bernadette (feu Grégoire Lambert). Il était aussi le frère de feu Clotilde (Peter Witfil), feu Simonne (feu Alfred Lépitre), feu Gérard, feu Yvonne (feu Tomé Plasquet), feu Raymond (feu Alphine Demers) et feu Cécile (feu Alain Descôteaux). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nèces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tous les membres du personnel de la Résidence Lise Huot, pour les très bons soins prodigués à monsieur Laramée.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Raymond MERCIER (1932 - 2011)**

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 31 décembre 2011, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Raymond Mercier, fils de feu Pantaléon Mercier et de feu Lucienne Blais et conjoint de Louise Fecteau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 7 janvier 2012 de 9h à 11h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra une courte célébration à la chapelle du Complexe. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Outre sa conjointe, M. Mercier laisse dans le deuil ses enfants Diane (Michel), Jean (Nicole), Yvan (Louise) et Alain (Jocelyne), ses deux petites-filles Renée et Joanie et ses deux petits-fils Jean-François et Michaël. Il laisse aussi ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, les enfants de sa conjointe, Josée, Richard «Coco», Lyne, Elaine ainsi que leur conjoint (e), de même que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Mario LAUZON (1953 - 2011)**

À son domicile de Chartierville, le 30 décembre 2011, à l'âge de 58 ans, est décédé monsieur Mario Lauzon, conjoint de Joane Dubé, fils de feu René Lauzon et de Noëlla Martin, demeurant à Chartierville et autrefois de Laval.

La famille accueillera parents et amis au **Centre communautaire de Chartierville**, 27, rue St-Jean-Baptiste, Chartierville, le samedi 7 janvier 2012 à compter de 12h00 jusqu'à 14h00. Il y aura une rencontre amicale et fraternelle à compter de 14h00. Inhumation au cimetière St-Jean Baptiste de Chartierville.

Outre sa conjointe M. Lauzon laisse dans le deuil, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Donald (Denise Dion), Lucie (François Raymond), Raymonde (Normand St-Germain), Raymond (Martine Carrier), Lisette Dubé (feu Jean-Yves Plourde), Raymonde Dubé (Roger Gagnon). Il laisse également plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces autres parents et amis.

Des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** seraient grandement appréciés.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444



Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

**Mariette (Poisson) ST-MARTIN (1924 - 2011)**

À Sherbrooke, le 25 décembre 2011, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Mariette Poisson, épouse de feu Ovide St-Martin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas (601, rue du Conseil, Sherbrooke) le samedi 7 janvier 2012, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 7 janvier 2012 à 10 h 30, en l'église St-Jean-Baptiste et de là, au cimetière St-Michel.

Madame Poisson St-Martin laisse dans le deuil ses enfants: Lise, Micheline (Richard Pépin), Marc (Marie-Josée Beauchemin); ses petits-enfants: Lyne, Manon, Steve, Martin, Raphael, Anthony; ses arrière-petits-enfants: Jessica, Mégan, Émilie et Audréanne. Elle laisse aussi dans le deuil ses frères et soeurs: feu Roland (Thérèse Therrien), feu Estelle (feu Georges Waltz), feu Marguerite (Bruno Caron), Pierrette (Roger Côté), feu Gérard (Gabrielle Baril), Aurèle (Carmen Couture), Jean-Claude, feu Gaston (Rita Ramsay), feu Roger (Denise Dubé), feu Paul-Émile (feu Paulette Aubé), feu Fernande, feu Armand Déragon, feu Léonard St-Martin (Germaine Rioux), de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

En guise de sympathie, la famille apprécierait que des dons soient acheminés à l'**ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**, 855, rue Ste-Catherine Est, bureau 222, Montréal (Québec) H2L 4N4.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Irène SINOTTE**

À l'IUGS, pavillon St-Vincent, le 1er janvier 2012, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Irène Sinotte, fille de feu Aurélien Sinotte et de feu Dora Chartier, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église à compter de 9h30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 7 janvier 2012 à 10h30 en la Cathédrale St-Michel, 130, rue de la Cathédrale, Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Mme Sinotte laisse dans le deuil ses enfants Claudette (Réal Laflamme), Nicole (Jeannot Clauston), Richard (Cécile Legendre). Elle était la mère de feu Raynald. Elle laisse ses petits-enfants Sylvie (Benoit Girard), Annie (Martin Baillargeon), Mélissa (Vincent Pelletier) et Gabriel. Elle était la grand-mère de feu Sylvain. Elle laisse ses arrière-petits-enfants Valérie, Élodie, Audrey et Florence; son frère et sa soeur Gérard (Gisèle Baron), Pierrette (Gérard Lessard). Elle était la soeur de feu Marie-Berthe (feu Laurent Longval) et de feu Henri (feu Raymond Nault); sa belle-soeur Jeanne (André Gaudreau); ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'IUGS St-Vincent pour les bons soins apportés à Mme Sinotte. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC**, 1470-550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, Montréal, H3A 1B9 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

« Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents »

La Tribune

L'ex-évêque Lahey écope de 15 mois mais recouvre sa liberté

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Condamné à 15 mois d'emprisonnement et à une probation de deux ans pour possession de pornographie juvénile, l'ex-évêque catholique Raymond Lahey est sorti de prison aussitôt sa peine prononcée au palais de justice d'Ottawa, hier.

Comme le juge Kent Kirkland a accepté de compter en double les huit mois déjà passés derrière les barreaux, la peine de prison de l'ancien évêque de 71 ans est donc purgée, et il a entamé

sa période de probation.

L'ancien évêque du diocèse d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, ne s'est pas adressé à la horde de journalistes qui l'attendait à sa sortie du palais de justice.

Le juge lui a toutefois imposé de sévères conditions de probation. Il devra notamment fournir un échantillon d'ADN et s'inscrire au registre des délinquants sexuels. Il devra aussi se soumettre à une fouille de ses ordinateurs lorsque la police le décidera. M. Lahey devra aussi se tenir loin des piscines, des

garderies et des écoles.

Lahey avait plaidé coupable en mai dernier à une accusation d'importation de matériel de pornographie juvénile. Le septuagénaire avait alors décidé d'être emprisonné avant même que le juge ne décide de la peine.

L'ancien évêque d'Antigonish avait été épinglé à l'aéroport d'Ottawa. Des douaniers avaient découvert des milliers d'images sur son ordinateur portable et sur un appareil électronique de poche.

Affaire Jonathan Duhamel: des accusés reviennent en cour

LA PRESSE CANADIENNE

LONGUEUIL — L'enquête pour remise en liberté de trois des quatre personnes appréhendées relativement à l'agression et le vol dont a été victime Jonathan Duhamel, spécialiste du poker, se poursuit ce matin au palais de justice de Longueuil.

Hier, un enquêteur du Service de police de l'agglomération de Longueuil a témoigné et raconté ce qui se serait produit le 21 décembre en se basant sur la version de M. Duhamel. Ce dernier, qui dormait, a entendu sonner en milieu de soirée. Il a ouvert la

porte à un homme qui prétendait vouloir lui livrer un colis. L'individu est alors entré de force dans la maison. Un autre homme est arrivé et le duo a forcé M. Duhamel à montrer le contenu de son coffre-fort. On a appris qu'il y avait une somme 115 000 \$, une montre Rolex et un bracelet.

L'ex-amie de coeur du joueur de poker Bianca Rojas-Latraverse aurait discuté de ce projet de vols lors d'échanges de courriels et elle aurait aussi dénoncé ses acolytes. Les suspects avaient comparu une première fois la semaine dernière. L'un a été libéré, les trois autres sont restés détenus.

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est												
Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dern.	Série	
m-NY Rangers	37	24	9	1	3	110	79	52	11-3-0-2	13-6-1-1	7-3-0-0	G2
m-Boston	36	25	10	0	1	129	69	51	13-6-0-1	12-4-0-0	8-2-0-0	G1
m-Florida	39	20	12	3	4	103	107	47	10-4-1-4	10-8-2-0	4-4-1-1	G1
Philadelphie	37	22	11	2	2	125	109	48	8-6-1-1	14-5-1-1	5-4-0-1	P1
Pittsburgh	38	21	13	2	2	121	100	46	11-5-2-0	10-8-0-2	5-5-0-0	P2
Ottawa	40	20	15	3	2	123	135	45	12-8-0-1	8-7-3-1	7-3-0-0	G3
Washington	38	21	15	0	2	114	110	44	14-5-0-1	7-10-0-1	6-3-0-1	G4
New Jersey	39	21	16	1	1	106	114	44	10-7-0-1	11-9-1-0	6-3-1-0	P2
Winnipeg	39	19	15	3	2	107	110	43	14-6-0-1	5-9-3-1	5-4-0-1	P1
Toronto	39	19	15	3	2	125	128	43	9-5-2-2	10-10-1-0	4-4-2-0	G1
Buffalo	39	18	17	2	2	104	115	40	10-9-2-2	8-8-0-0	3-5-1-1	G1
Tampa Bay	38	17	18	1	2	107	129	37	11-5-0-0	6-13-1-2	4-5-1-0	P1
Montréal	40	15	18	2	5	106	113	37	6-7-2-4	9-11-0-1	4-6-0-0	G1
NY Islanders	37	14	17	4	2	88	116	34	8-9-3-0	6-8-1-2	5-5-0-0	G3
Caroline	41	13	21	4	3	106	139	33	9-10-0-3	4-11-4-0	4-3-2-1	P2

Association de l'Ouest

m-Chicago	39	24	11	1	3	128	111	52	14-4-0-3	10-7-1-0	7-3-0-0	P1
m-Vancouver	40	24	13	0	3	131	99	51	11-5-0-2	13-8-0-1	6-3-0-1	P2
m-Los Angeles	40	19	14	3	4	87	92	45	11-9-0-2	8-5-3-2	6-1-1-2	P1
Detroit	39	25	13	1	0	128	88	51	15-2-1-0	10-11-0-0	7-3-0-0	G2
St. Louis	39	22	12	0	5	99	86	49	15-3-0-2	7-9-0-3	6-3-0-1	G1
Minnesota	40	21	13	2	4	95	95	48	11-6-1-2	10-7-1-2	1-6-0-3	P1
Nashville	39	21	14	3	1	105	108	46	11-6-2-1	10-8-1-0	7-3-0-0	G3
Colorado	41	22	18	1	0	110	116	45	13-10-0-0	9-8-1-0	8-2-0-0	G3
San Jose	35	20	11	3	1	102	85	44	12-7-2-0	8-4-1-1	5-2-2-1	G1
Dallas	38	21	16	0	1	104	112	43	12-7-0-1	9-9-0-0	5-5-0-0	P1
Phoenix	40	19	17	2	2	103	107	42	7-8-2-1	12-9-0-1	3-6-1-0	P1
Calgary	41	18	18	3	2	100	114	41	10-5-1-1	8-13-2-1	4-4-1-1	P4
Edmonton	39	16	20	0	3	107	111	35	10-6-0-2	6-14-0-1	2-8-0-0	P1
Anaheim	37	10	21	2	4	87	124	26	7-11-1-0	3-10-1-4	2-7-0-1	P2
Columbus	40	20	23	1	4	93	128	25	6-11-1-2	4-12-0-2	2-7-0-1	P1

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade). m - meneur de section.

CLASSEMENT PAR SECTIONS

Association de l'Est			Association de l'Ouest			(Matches d'hiver non compris)				
Section Nord-Est			Section Centrale			B A Pts				
MJ	Pts		MJ	Pts						
Boston	36	51	Chicago	39	52	Giroux, Phi	18	28	46	
Ottawa	40	45	Detroit	39	51	H.Sedin, Van	10	36	46	
Toronto	39	43	St. Louis	39	49	Kessel, Tor	22	23	45	
Buffalo	39	40	Nashville	39	46	Stamkos, TB	27	17	44	
Montréal	40	37	Columbus	38	25	Lupul, Tor	18	26	44	
Section Atlantique			Section Nord-Ouest			D.Sedin, Van			17	27
NY Rangers	37	52	Vancouver	40	51	Malkin, Pit	15	28	43	
Philadelphie	37	48	Minnesota	40	48	Eberle, Edm	16	26	42	
Pittsburgh	38	46	Colorado	41	45	Backstrom, Wash	13	29	42	
New Jersey	39	44	Calgary	41	41	Hossa, Chi	17	24	41	
NY Islanders	37	34	Edmonton	39	35	Spezza, Ott	14	26	40	
Section Sud-Est			Section Pacifique			Pominville, Buf			13	27
Florida	39	47	Los Angeles	40	45	Datsyuk, Det	12	28	40	
Washington	38	44	San Jose	35	44	Toews, Chi	22	17	39	
Winnipeg	39	43	Dallas	38	43	Vanek, Buf	18	21	39	
Tampa Bay	38	37	Phoenix	40	42	Sharp, Chi	19	19	38	
Caroline	41	33	Anaheim	37	26	Versteeg, Flo	17	21	38	
						Ja.Benn, Dal	10	27	37	

RENDÉMENT DU CANADIEN

Les marqueurs				
B	A	Pts	Pén.	
14. T. Plekanec	9	21	30	32
72. E. Cole	16	13	29	18
67. M. Pacioretty	11	15	26	25
51. D. Desharnais	6	19	25	14
13. M. Cammalleri	8	14	22	8
46. A. Kostitsyn	10	8	18	6
22. T. Kabeerle	1	16	17	4
81. L. Eller	8	8	16	22
76. P.K. Subban	3	13	16	49
32. T. Moen	9	6	15	34
21. B. Gionta	8	7	15	16
61. R. Diaz	2	11	13	18
68. Y. Weber	3	9	12	12
26. J. Gorges	2	9	11	24
75. H. Gill	1	5	6	18
52. M. Darche	2	3	5	6
71. L. Leblanc	2	3	5	10
11. S. Gomez	0	4	4	4
15. P. Nolekainen	2	1	3	24
17. C. Campoli	1	0	1	0
62. F. Saint-Denis	1	0	1	8
45. M. Blunden	0	1	1	9
74. A. Emelin	0	1	1	12

Les gardiens

G	P	DF	DF	Ba	JB	Moy.
31. C. Price	14	14	2	5	88	2 2,49
30. P. Budaj	1	4	0	0	14	0 2,81
Totaux (6)	15	18	2	5	113	2 2,79

LIGUE SENIOR DES CANTONS-DE-L'EST

MJ	G	P	DP	DF	Pts
Sherbrooke	16	15	1	0	30
St-Césaire	16	9	6	0	20
Coaticook	18	8	10	0	16
Waterloo	16	6	9	0	13
Farnham	14	5	7	2	12
Richmond	18	5	12	1	0

Samedi 7 janvier
19h30 Desjardins de Farnham c. Maroons de Waterloo
20h30 Dynamik Home Hardware de Coaticook c. Momo Sport/PowerTek de Sherbrooke

Dimanche 8 janvier
14h30 Maroons de Waterloo c. Desjardins de Farnham
14h50 Dynamik Home Hardware de Coaticook c. Toyota de Richmond

CALENDRIER DE LA LNH

Mercredi 4 janvier	
Winnipeg 3	Montréal 7
Boston 6	New Jersey 1
Minnesota 0	Vancouver 2 (Deuxième période)
San Jose 0	Anaheim 1 (Deuxième période)
Jeudi 5 janvier	
Calgary à Boston, 19h00.	
Winnipeg à Toronto, 19h00.	
Florida à NY, Rangers, 19h00.	
Chicago à Philadelphie, 19h00.	
Tampa Bay à Ottawa, 19h30.	
Edmonton à St. Louis, 20h00.	
Dallas à Nashville, 20h00.	
Phoenix à Los Angeles, 22h30.	
Columbus à San Jose, 22h30.	
Vendredi 6 janvier	
Florida au New Jersey, 19h00.	
NY, Rangers à Pittsburgh, 19h00.	
Buffalo en Caroline, 19h00.	
Colorado à Chicago, 20h30.	
N.Y. Islanders à Anaheim, 22h00.	
Samedi 7 janvier	
Vancouver à Boston, 13h00.	
Ottawa à Philadelphie, 13h00.	
Edmonton à Dallas, 14h00.	
Columbus à Los Angeles, 16h00.	
Winnipeg à Buffalo, 19h00.	
Detroit à Toronto, 19h00.	
Tampa Bay à Montréal, 19h00.	
New Jersey à Pittsburgh, 19h00.	
Colorado à St. Louis, 20h00.	
Caroline à Nashville, 20h00.	
N.Y. Islanders à Phoenix, 20h00.	
Minnesota à Calgary, 22h00.	
Washington à San Jose, 22h30.	

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE

PJ	V	DDFPNBPC	FJPTS				
Plessisville	21	18	3	0	12360	15	52
St-Tite	22	12	9	1	97104	16	41
Shermont	24	12	11	1	11997	16	41
Nicolet	19	9	8	3	110104	12	33
Sherbrooke-Ouest	20	8	10	2	88104	12	30
St-Cyrille	23	6	14	3	89145	11	26

Vendredi 6 janvier
20h30 St-Tite c. St-Cyrille
20h40 Sherbrooke-Ouest c. Plessisville

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts	
Saguenay	26	15	10	1	0	110	105	31
Saint-Georges	26	13	8	1	4	113	102	31
Trois-Rivières	25	13	9	1	2	94	92	29
Windsor	26	14	11	0	1	113	112	29
Theftford Mines	27	12	0	2	2	113	96	28
Sorel-Tracy	26	12	14	0	0	105	118	24
Rivière-du-Loup	26	11	13	2	0	89	112	24

Vendredi 6 janvier

Windsor à Saguenay, 20h00.
Rivière-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h00.
Trois-Rivières à Saint-Georges-de-Beauce, 20h30.

Dimanche 8 janvier
Saguenay à Windsor, 16h00.
Theftford Mines à Trois-Rivières, 16h00.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section Atlantique								
MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	
Saint-Jean	44	30	12	0	2	182	131	62
Halifax	39	24	11	1	3	143	134	52
Acadie-Bathurst	43	20	19	2	2	163	162	44
Moncton	41	18	19	3	1	114	137	40
Cap-Breton	39	16	22	0	1	125	161	33
I.-P.-E.	40	11	25	2	2	128	181	26

Section Est Telus

Québec	40	28	7	3	2	166	110	61
Shawinigan	41	27	10	2	2	157	111	58
Victoriaville	40	25	13	0	2	186	138	52
Rimouski	43	24	19	0	0	160	158	48
Chicoutimi	40	19	13	5	5	130	146	46
Baie-Comeau	38	19	16	1	2	132	112	41

Section Ouest Telus

Blainville-Boisbriand	40	22	16	2	0	139	133	46
-----------------------	----	----	----	---	---	-----	-----	----

Danault joue les héros en prolongation

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les Tigres de Victoriaville ont disputé leur pire match en un peu plus d'une semaine, mais ont tout de même trouvé le moyen de gagner face à la meilleure équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Hier soir, au Colisée Desjardins, Phillip Danault a inscrit son huitième but de la saison en prolongation afin de permettre à son équipe de l'emporter 5-4 sur les Remparts de Québec.

«On va prendre les deux points c'est certain, mais il y a encore beaucoup de travail à faire, nous avons manqué d'intensité au cours des deux premières périodes et de mauvais buts leur ont permis de faire 4-4. On a paniqué et on a eu de la misère à revenir», a analysé l'entraîneur-chef des Félins, Yanick Jean.

« On va prendre les deux points c'est certain, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. »

Yanick Dubé a été le meilleur chez les vainqueurs avec deux buts et une mention d'aide. Le capitaine Danault en a marqué deux aussi, l'autre a été porté à la fiche de Yanni Gourde. Récemment acquis du Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard, Matthew Hobbs a obtenu ses deux premiers points avec sa nouvelle équipe.

Chancelant depuis le début de la campagne, Honzik a encore mal paru à quelques reprises. Il a tout de même stoppé 30 des 34 tirs dirigés contre lui pour remporter sa 12^e victoire

cette saison. «Des fois, il y a des matchs que tu mérites, mais que tu ne gagnes pas. Ce soir, l'autre équipe a travaillé plus fort que nous», a ajouté Jean.

... et les Voltigeurs s'inclinent à Rouyn

Les Voltigeurs de Drummondville n'ont accordé qu'un seul but en six occasions avec un homme en moins, hier soir à Rouyn-Noranda, mais ce fut un but de trop. Le cinquième filet de la saison d'Alexis Bernier a permis aux Huskies de remporter une victoire de 3-2 devant leurs partisans.

Jean-Philippe Mathieu et Jonathan Oligny ont été les deux marqueurs drummondvillois au cours de cette rencontre. Les visiteurs ont obtenu plusieurs bonnes chances de créer l'égalité, dominant notamment au chapitre des tirs au but, mais le gardien des Huskies Jeffrey Noonan a eu le dessus.



David Honzik a déjà mieux paru devant la cage des Tigres.

LA TRIBUNE, YANICK POISSON

« J'aime beaucoup mon équipe » — Mésonéro

VICTORIAVILLE — S'il se garde une porte ouverte pour améliorer son équipe advenant que l'occasion se présente, le directeur général des Tigres de Victoriaville, Jérôme Mésonéro, pourrait bien avoir terminé ses emplettes du temps des Fêtes. Il serait surprenant de le voir compléter une transaction majeure d'ici la fin de la période prévue à cet effet, soit samedi midi.

«J'aime bien mon équipe présentement. Le *setup* est parfait. C'est sûr que nous jouerons le rôle de négligés tout le long, Saint John et Shawinigan étant les équipes favorites, mais c'est

une position dans laquelle je suis à l'aise. Dans la vie, les choses ne se passent pas toujours comme elles devraient», a indiqué le DG.

Tout le monde savait que Mésonéro tenterait d'améliorer sa brigade défensive poreuse et c'est précisément ce qu'il a fait en mettant la main sur trois arrières format géant de 19 ans, dont deux qui oeuvraient à titre de capitaines de leur équipe respective.

Les Félins seront donc plus gros, plus agiles et plus expérimentés à la ligne bleue.

«Il y a deux ans, nous avions une bonne défensive, mais elle

a été très éprouvée pendant les séries. Nous avons acquis des joueurs avec de bons gabarits et nous croyons qu'ils seront plus gros, donc plus résistants», a-t-il analysé.

Le directeur des Tigres a tenu à préciser que les transactions visant à acquérir les services de Matthew Hobbs, Daniel Milan et Jérémie Blain sont finales. Ce qui signifie que, contrairement à ce qui est coutume de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, aucun joueur ne sera envoyé en compensation.

Il y a deux ans, les Félins avaient informé Andrej Nes-

trasil qu'il était la compensation dans une transaction et il n'a plus été le même par la suite. «J'espère ne jamais faire la même erreur deux fois. Nous avons beaucoup appris de notre percée en séries d'il y a deux ans», a-t-il indiqué.

Si ces transactions sont finales, c'est dire que les Victoriavillois seront privés de choix au cours des premières rondes des deux prochains repêchages. Jérôme Mésonéro se promet de faire le nécessaire pour rapatrier certains de ces choix au cours de l'entre-saison.

— Yanick Poisson

Le casse-tête des chiens errants



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le coureur des bois

Si vous n'avez pas lu le texte auquel cette chronique se rapporte, vous aurez du mal à suivre le fil de la réflexion. Reportez-vous d'abord à la page 6 pour vous mettre au diapason.

Ca y est? Poursuivons. Le fermier sous examen par la police habite en périphérie du ravage de cerfs d'Island Brook. Il prétend avoir été témoin à plusieurs reprises dans le passé de la présence de chiens errants.

«J'ai trouvé des carcasses de cerfs en plein champ qui n'avaient même pas été touchées. Les coyotes tuent pour manger, les chiens seulement pour s'amuser. Voilà pourquoi j'ai cru à la présence d'un autre chien errant à proximité de mes chevaux», décrit Daniel Lapierre.

Ce n'est pas à moi de déterminer s'il s'agit d'un élément disculpant ou d'un facteur atténuant. Les administrateurs de la justice s'en chargeront.

Mais il ne se passe pas un hiver sans que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) émette un communiqué rappelant aux propriétaires de chiens qu'ils ne peuvent laisser leur animal partir en cavale.

«La Loi sur la conservation et la mise en valeur de la fau-

ne interdit, à tout propriétaire ou gardien d'un chien, de laisser errer un animal dans un endroit où se trouve du gros gibier.

Une amende minimale de 250 \$ est prévue pour cette infraction et les agents de protection de la faune sont autorisés à abattre sur-le-champ tout chien errant», lit-on dans les brochures d'information produites par le ministère.

Le message est véhiculé avec un peu moins d'insistance au cours d'un hiver comme cette année, car avec une aussi faible couverture de neige, les cerfs se déplacent sans difficulté pour se nourrir ou pour échapper à leurs poursuivants. Lorsque la couche de neige au sol est épaisse, c'est fort différent. Les efforts des cerfs ne sont pas toujours com-

pensés par une nourriture de qualité.

C'est tout à fait banal pour un promeneur de laisser son chien fouiner et errer en toute liberté au cours d'une randonnée à pied, en raquettes ou en ski de fond. Le chien s'amuse. Comme son maître. Si les autres randonneurs tolèrent le non-respect de l'obligation de tenir le chien en laisse, tant mieux.

Mais que ce soit au Bois-Beckett, au Mont-Bellevue, au Boisé de Johnville, dans n'importe quel parc municipal ou aires publiques et privées où la présence canine est tolérée, de manière délibérée ou non, la présence de chiens est dérangeante dans les ravages de chevreuils. C'est un jeu pour les chiens, mais pas pour les cerfs, qui dépendent de l'éner-

gie précieuse pour échapper à ce qu'ils croient être un réel prédateur.

De retour à la maison, un généreux plat de bouffe attend le chien fatigué tandis que le cerf a souvent perdu plus de réserves à fuir qu'il n'en gagnera à brouter les maigres aliments qui lui sont accessibles durant l'hiver. C'est une journée négative en dépenses calorifiques. Déjà que la saison froide en gruge pas mal.

Lors de la tempête de 73 cm de neige de la mi-mars, le printemps dernier, alors que les femelles étaient pratiquement aux deux tiers de leur période de gestation, combien pensez-vous que l'hiver est venu chercher de cerfs au bout de leurs forces?

L'hiver n'est pas un jeu pour les cerfs. Les chiens non plus.

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR

Le Canada devra se ressaisir pour le bronze

DONNA SPENCER
LA PRESSE CANADIENNE

CALGARY — La déception se voyait encore dans les yeux des joueurs canadiens, hier, au lendemain du revers en demi-finale au championnat mondial de hockey junior.

À l'approche du match pour la médaille de bronze contre la Finlande, l'expression assombrie au visage des Canadiens indiquait qu'ils avaient encore à l'esprit la défaite de 6-5 aux mains des Russes. Ils devront toutefois surmonter cette déception, aujourd'hui, s'ils ne veulent pas être la première délégation canadienne en 14 ans à rentrer chez eux sans médaille.

Les Finlandais ont élevé leur jeu au fur et à mesure que la compétition avançait, et ils seront certainement motivés à remporter le bronze. Ils ont subi un cuisant revers de 8-1 contre le Canada en lever de rideau du tournoi, à Edmonton.

La Russie tentera de son côté d'obtenir un deuxième titre de suite, avec les Suédois comme adversaires.

L'entraîneur canadien Don



LA PRESSE CANADIENNE

S'ils veulent repartir avec le bronze, les hommes de Don Hay devront surmonter leur déception, encore bien présente hier, au lendemain de la défaite de 6-5 face aux Russes.

Hay n'a pas dévoilé qui de Scott Wedgewood ou Mark Visentin sera devant le filet de l'équipe. Comme à son habitude, il le fait savoir au principal intéressé pendant la soirée qui précède le jour du match.

Bien que Wedgewood a admis

avoir été endolori après la collision avec le défenseur Alex Khokhlachev (survenue au deuxième vingt, mardi), il a dit qu'il serait en mesure de jouer aujourd'hui.

«Il nous faut gagner ce match pour avoir une médaille, a dit Wedgewood. Il faut avoir de la

fierté. Vous ne voulez pas y penser dans 10 ans et dire que vous n'avez pas tout donné et que comme résultat, vous n'avez pas eu de médaille... c'est mieux de partir avec quelque chose.»

Incommodé au haut du corps en ronde préliminaire, le défen-

seur Scott Harrington n'était pas à l'entraînement, hier, et sa présence contre les Finlandais n'est pas certaine.

Le Canada devra composer avec 11 attaquants: Boone Jenner, un as des mises au jeu, a été suspendu pour avoir dardé le capitaine russe Evgeni Kuznetsov, mardi.

Hay et les joueurs canadiens ont toujours nié qu'ils ont eu les choses trop faciles en ronde préliminaire, dans laquelle ils ont gagné leurs quatre matchs et dominé 26-5 dans les buts.

Mais pendant deux périodes mardi, les Canadiens ont mal réagi à se trouver en déficit pour la première fois du tournoi. Ils ont toutefois bataillé ferme au troisième vingt.

«Il y a eu des jeux qui ont tourné en leur faveur en début de match. Ça les a aidés à prendre l'avance et nous ne savions pas trop quoi faire face à ça, a dit Wedgewood. Tout le monde voulait gagner. Ce n'est pas comme si nous allions abandonner, et ce n'est pas ça qui est arrivé, mais ça nous a un peu pris par surprise de tirer de l'arrière pour la première fois du tournoi.»

En vitesse

Stars: Stéphane Robidas de retour parmi les joueurs actifs

FRISCO, Texas — Les Stars de Dallas ont placé le défenseur Stéphane Robidas sur la liste des joueurs actifs, hier.

Robidas a raté les six derniers matchs à cause d'une blessure à un pied subie le 20 décembre, lors d'un entraînement. Il avait recommencé à patiner depuis trois

jours. Le Sherbrookoï d'origine a inscrit deux buts et 11 points en 32 matchs cette saison.

Le prochain match des Stars aura lieu ce soir à Nashville. Les Predators seront à la recherche d'une quatrième victoire de suite.

— La Presse Canadienne

Tortorella écope 30 000 \$ d'amende

NEW YORK — L'entraîneur des Rangers de New York, John Tortorella, a reçu une lourde amende de la LNH pour ses commentaires critiques envers la ligue et les arbitres, au terme de la Classique hivernale remportée 3-2 par son club, lundi à Philadelphie.

L'amende a été imposée quelques heures après qu'il se soit excusé pour ses propos. Selon ESPN New York et NBC Sports, l'amende est de 30 000 \$ US.

«Il n'y pas d'explication valable ou d'excuse pour des com-

mentaires qui remettent en question l'intégrité de la ligue, de ses officiels ou de ses diffuseurs partenaires», a dit Colin Campbell, vice-président des opérations hockey de la LNH.

Tortorella a mis en doute plusieurs décisions des officiels Ian Walsh et Dennis LaRue en fin de match, dont le tir de punition accordé aux Flyers avec 19,6 secondes à faire.

Tortorella s'est demandé s'il n'y avait pas collusion entre le diffuseur NBC et la LNH pour tenter de prolonger le match.

JO: 10 000 billets vendus en trop

LONDRES — Les organisateurs des Jeux olympiques de Londres ont annoncé qu'ils avaient vendu 10 000 billets de trop pour les compétitions de nage synchronisée, et qu'ils donneraient la chance aux fans de les échanger contre des billets pour un événement encore plus couru, dont la finale du 100 mètres.

Selon le comité organisateur, l'incident aurait été causé par une erreur dans la base de données, alors que le double du nom-

bre de billets disponibles pour les quatre sessions de nage synchronisée a été vendu.

Les clients pourront troquer leurs billets de trop pour d'autres événements auxquels ils s'étaient inscrits sans avoir de succès au départ, incluant les compétitions d'athlétisme. Environ 200 billets ont été libérés pour la finale du 100 m masculin, l'événement le plus populaire des Jeux.

— The Associated Press

Wild: deux joueurs honorés et deux autres embauchés

DAVE LAFRENIÈRE

dave.lafreniere@latribune.qc.ca

WINDSOR — La Ligue nord-américaine de hockey a fait connaître ses étoiles de la 13^e semaine d'activité et ses joueurs du mois de décembre. Yannick Tremblay a été nommé la première étoile de la semaine tandis que le windsorois Samuel Grenache a reçu le titre de recrue offensive du mois de décembre.

Le capitaine du Wild a amassé six buts et deux aides en trois rencontres la semaine dernière, en plus de maintenir un différentiel de +2. Pour sa part, Samuel Grenache a affiché au cours du mois de décembre un dossier de huit buts et neuf aides en dix parties, en plus de conserver un différentiel de +10.

«Quand on a eu plusieurs blessés plus tôt cette saison, j'ai eu la chance de m'impliquer plus et j'en ai profité, soulignait Samuel Grenache. Il faut dire qu'on a un bon noyau à l'attaque avec beaucoup de profondeur et de bons leaders, donc ça aide beaucoup.»

Par ailleurs, le Wild est allé se chercher du renfort pour les deux matchs du week-end contre Saguenay puisque plusieurs joueurs ne peuvent faire le voyage en raison du travail. Le Wild a donc mis sous contrat deux joueurs de centre, Karl Fournier et Nick Romano.

Fournier, qui célébrait hier ses 29 ans, était déjà sur la liste de réserve de l'équipe et il jouait



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Éric Dandenault

cette année dans la Ligue centrale de hockey, aux États-Unis, avec le Blaze de Bloomington, où il a amassé cinq points en quinze matchs dont un but.

Nick Romano, 27 ans, a passé les dernières années en France et en Italie. Il a entre autres amassé 17 buts et 16 passes en 26 parties en 2008-2009 avec l'équipe de Tours, en France.

Le Wild et les Marquis de Saguenay s'affronteront deux fois ce week-end, demain au Saguenay dès 20 h et dimanche à compter de 16 h, à Windsor. Louis Ménard devrait être devant le filet lors de ces deux matchs cruciaux pour le Wild, qui est présentement au 4^e rang, mais à seulement deux points de la tête avec un dossier de 14-11-1.

«Les prochaines semaines dicteront l'allure de la deuxième moitié de saison puisqu'on affronte deux fois Saguenay et deux fois

Saint-Georges au cours des cinq prochaines parties, affirmait l'entraîneur Éric Dandenault. On a une chance de prendre un bel élan pour la fin de la saison et si on réussit à gagner les deux matchs contre Saguenay, on se placerait encore mieux dans le classement.»

Medley à l'honneur pour l'Isothermic

THETFORD MINES — Le défenseur Matthew Medley de l'Isothermic de Thetford Mines a mérité le titre de défenseur par excellence en décembre dans la LNAH. Lors du dernier mois de 2011, l'arrière a excellé avec quatre buts et 10 passes pour 14 points. Il a conservé un différentiel de plus trois. Le jeune Gabriel Lemieux a pour sa part été désigné recrue défensive. En 10 parties, il a inscrit quatre filets et ajouté sept passes pour 11 points et un différentiel de +15.

En plus de sa nomination, Medley a également été désigné comme deuxième étoile de la dernière semaine dans le circuit Godin, où il a conservé un dossier de trois buts et quatre mentions d'aide pour sept points. Il a aidé son équipe à remporter trois victoires au cours de la dernière semaine. Son coéquipier Luc Bélanger a pour sa part hérité de la troisième étoile avec deux gains, dont un par jeu blanc. En deux rencontres, il a repoussé 63 des 67 lancers pour une excellente moyenne d'efficacité de .940.

— Avec Pierre Nadeau

Victoire spectaculaire du CH

Eller s'offre quatre buts dans un gain de 7-3 sur les Jets

RICHARD LABBÉ

MONTRÉAL — La soirée avait commencé dans le silence le plus glacial, mais elle s'est terminée dans une ambiance de fête, avec des fans qui se sont mis à chanter et à faire la vague, comme dans le bon vieux temps.

Ce fut une soirée un brin magique, hier soir au Centre Bell. L'instant d'un match, ce Canadien avait en effet l'air du Canadien des bonnes années: imposant, dominant, victorieux. Les Jets de Winnipeg n'ont jamais été dans le coup, et les joueurs aux maillots tricolores ont offert aux partisans une spectaculaire victoire de 7-3.

Les points positifs ont été tellement nombreux chez le CH qu'on ne sait guère par où commencer. Mais commençons par le plus évident: Lars Eller.

Eller s'est offert un match de quatre buts et une passe, rien de moins. Comme pour ajouter au plaisir, son dernier but a été réussi sur un tir de pénalité, avec un très solide «spino-o-rama» dont Chris Mason, le gardien des Jets appelé en relève, risque de se souvenir pendant très longtemps.

«Je savais que j'allais essayer cette feinte-là, surtout contre un gardien à froid, qui venait d'arriver dans la rencontre, a commenté un Eller avec un sourire gros comme ça dans le vestiaire. C'est une feinte que j'ai essayée à quelques reprises à l'entraînement...»

Juste avant, Eller avait complété le tour du chapeau contre le gardien partant Ondrej Pavelec, franchement dépassé hier soir. Eller a été le premier du CH à réussir trois buts au Centre Bell depuis Mike Cammalleri en décembre 2009, et le premier à en réussir quatre à Montréal depuis Brian Bellows, en février 1993.

Le troisième but, à 3:31 de la dernière période, a provoqué une pluie de casquettes sur la glace.

«La dernière fois que j'ai marqué quatre buts, je devais avoir 10 ans! a ajouté le héros de la soirée. C'est incroyable. Il y a de bonnes chances que ça ne m'arrive plus... Nous avons joué pour gagner, pas par peur de perdre. Les fans n'en ont pas souvent eu pour leur argent cette saison. En espérant que ça puisse continuer.»

Le premier de Kaberle

Eller va se souvenir longtemps de ce 4 janvier 2012, tout comme Tomas Kaberle, au fait. Kaberle nous a permis d'assister à un événement aussi rare que le passage d'une comète: un but de son propre cru! Oui oui, monsieur Kaberle a marqué, lui qui ne l'avait pas fait depuis le 24 mars. En tout, une grosse sécheresse de 73 matchs, séries incluses, qui a pris fin avec ce but, qui permettait au Canadien de s'offrir une belle avance de 3-1 en début de deuxième. Le reste ne fut que formalité.

Cette récolte de sept buts est bien sûr la plus grosse du Canadien cette saison, et la victoire est seulement la deuxième du club sous Randy Cunneynorth en huit matchs.

Reste maintenant à voir si ça va continuer. Les séries victorieuses n'ont pas duré longtemps depuis le début de la saison. «C'est un bon départ, quelque chose sur lequel on peut bâtir», a dit Cunneynorth.

Au fait, le français du *coach* se porte mieux. Il a commencé son point de presse avec cette phrase, lancée dans la langue de Guy Lafleur: «Je suis très content pour Lars!»

C'est fou ce que la victoire peut faire. (La Presse)



Lars Eller a été la vedette incontestée, hier, en s'offrant une soirée de quatre buts, incluant trois uniquement en troisième période, en plus d'amasser une aide. Travis Moen et P.K. Subban entourent le héros du match.

LA PRESSE, BERNARD BRAULT

D'ABORD UN NOUVEAU DIRECTEUR, puis un entraîneur-chef

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — D'abord prévue avant Noël, la nomination du nouvel entraîneur-chef de l'équipe de football est donc retardée avec le départ de Tony Addona.

À l'heure actuelle, les seuls candidats ayant confirmé leur candidature sont l'actuel coordonnateur défensif de l'équipe Ray Gagnon, de même que le responsable des receveurs de passes Brent Bailey.

Hier, le directeur de l'avancement institutionnel, David McBride, a fait savoir qu'aucune nouvelle date n'avait été arrêtée en ce qui concerne ce dossier.

«Pour l'instant, la priorité de l'Université Bishop's, c'est de trouver un remplaçant à Tony. Le football est important pour Bishop's, mais nous avons déjà des coordonnateurs défensif et offensif et du personnel d'entraîneurs qui peuvent assurer le suivi du volet football. Ce qui compte pour nous, c'est d'abord de trouver un directeur des sports», a insisté David McBride.

À ce chapitre, la nouvelle doyenne des affaires étudiantes, Jackie Bailey, a indiqué que le poste de directeur des sports sera complètement redéfini afin de refléter la nouvelle approche qu'entend se donner Bishop's avec la construction d'un nouveau Centre sportif prévu pour 2014.

«Avec la nouvelle infrastructure que nous aurons, nous voulons élargir notre gamme de services et de programmes récréatifs, non seulement à nos étudiants et à notre personnel, mais aussi à toute la communauté sherbrookoise. C'est un projet très important pour nous et nous sommes présentement à définir le profil du gestionnaire que nous voulons avoir, car celui-ci aura un rôle important à jouer dans cette nouvelle approche», a dit Mme Bailey.

Impact sur le recrutement

De son côté, Tony Addona ne croit pas que l'absence d'un entraîneur-chef à ce stade-ci de l'année ait un impact significatif sur l'équipe.

«Notre recrutement n'est pas arrêté. Le seul arrêt qu'on a fait, c'est celui que le SIC impose à toutes les équipes durant le temps des Fêtes. Mais à part ça, on continue d'être actif. Et puis, il ne faut pas oublier qu'on avait 92 joueurs au sein de l'équipe la saison dernière et qu'on perd seulement trois joueurs — Junior Turner, Jermaine Lewis-Parrris et Tyler Jutras.»

Une pluie d'éloges pour Eller

PASCAL MILANO

MONTRÉAL — Retranché de la formation lors du dernier match face aux Jets de Winnipeg, le 22 décembre, Lars Eller a connu une tout autre performance, hier soir. Ses quatre buts ont pesé très lourd dans le premier succès du Canadien en 2012 en plus de lui valoir une pluie d'éloges de la part de ses coéquipiers.

«C'est sans aucun doute une soirée très excitante pour lui, a indiqué Michael Cammalleri. Parfois, tu disputes ce genre de matchs qui restera gravé dans ton esprit pour toujours.»

Pour Tomas Kaberle, les quatre buts et les cinq points amassés par Eller sont des signes clairs de la confiance retrouvée

du Danois. Surtout le spin-o-rama réussi lors du lancer de punition en troisième période. «C'était incroyable. Quand tu te sens en confiance, tu peux réaliser beaucoup de choses. Ce n'est clairement pas un geste que tu effectues lorsque tu doutes.»

La foule, qui a lancé une rare vague au Centre Bell cette année, a même scandé son nom après ce quatrième but.

Si le numéro 81 a donc été le héros du match, le défenseur Tomas Kaberle est aussi entré dans l'histoire du Canadien. Celui dont le dernier but remontait au 24 mars 2011 — contre le Canadien — a déjoué Ondrej Pavelec d'un puissant tir en deuxième période. Il a ainsi amassé trois points lors de ses trois derniers matchs.

«Cela fait toujours du bien de pouvoir aider son équipe à l'emporter, mais c'était surtout un effort collectif ce soir, a admis le Tchèque. Peu importe qui marque les buts, nous avons besoin d'une victoire ce soir et nous nous sommes bien battus.»

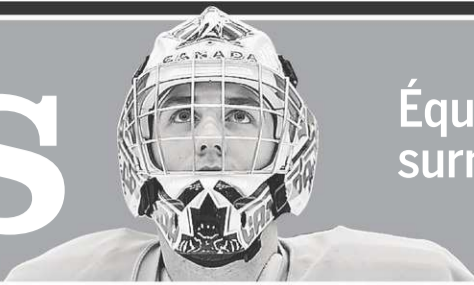
Le Canadien est surtout sorti très fort en troisième période alors que les Jets étaient revenus à un seul but après la déviation de Blake Wheeler, en fin de deuxième engagement. Que s'est-il dit dans le vestiaire entre les deux périodes alors que le Canadien a souvent craqué en fin de match cette saison?

«Nous nous sommes dits que nous devons essayer de marquer le prochain but et de ne pas jouer pour simplement protéger notre avance, a commenté Carey

Price. J'ai senti que les joueurs étaient sur la même longueur d'onde et cela s'est senti dans notre jeu.»

Au petit jeu des résolutions pour l'année 2012, le Canadien s'était promis d'afficher un meilleur rendement à domicile. Si les joueurs sont passés de la parole aux actes avec cette victoire, ils refusent de trop s'enflammer.

«Nous devons garder les choses en perspective et comprendre qu'il ne s'agit que d'un seul match, a admis Cammalleri. À Montréal, nous avons tendance à exagérer les choses dans les deux sens, mais on peut voir ce match comme un gros élément positif. Espérons que ce soit un tournant de la saison.» (La Presse)



Addona s'approche des Carabins

Le directeur des sports de l'Université Bishop's quitte ses fonctions



ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après Leroy Blugh en juin, c'est maintenant au tour du directeur des sports de l'Université Bishop's, Tony Addona, d'annoncer son départ «pour des raisons personnelles et familiales».

Addona quittera non seulement ses fonctions le 31 janvier, mais lui et sa femme quitteront également Sherbrooke au cours des prochains mois afin de s'établir à Montréal et ainsi se rapprocher davantage de leur fils Matthew, qui est éducateur physique et entraîneur-chef de football et de basket-ball au Collège privé Selwyn House de Westmount.

« La dernière année a été assez difficile sur le plan administratif. »

Selon nos sources, Tony Addona se rapprochera aussi de son bon ami Dany Maciocia, l'entraîneur-chef des Carabins de l'Université de Montréal qui lui a offert le poste d'entraîneur des demis-défensifs, une offre qu'Addona aurait acceptée.

Hier, Addona, qui est âgé de 56 ans, n'a pas voulu confirmer l'information.

«Disons qu'aujourd'hui, ce que j'annonce, c'est que je prends ma retraite de l'Université Bishop's et j'aimerais



ARCHIVES, LATRIBUNE

Directeur des sports depuis 2002 à l'Université Bishop's, Tony Addona a notamment dû assurer l'intérim au poste d'entraîneur-chef de l'équipe de football depuis juin dernier.

bien que l'accent soit mis là-dessus. Quand je ferai autre chose, on l'annoncera, mais pour l'instant, ce n'est pas ce que j'annonce», a-t-il simplement répondu.

Directeur des sports depuis 2002, Addona a expliqué qu'il songeait à quitter ses fonctions depuis déjà un certain temps. Mais la démission surprise de Leroy Blugh au poste d'entraîneur-chef de l'équipe de football

l'a obligé à revoir ses plans.

«Lorsque j'ai accepté le poste, je m'étais dit que je voulais rester en poste pendant 10 ans. Cela fait neuf ans. Je suis donc en avance d'un an sur mon plan initial, mais il faut dire que la dernière année a été assez difficile sur le plan administratif. En plus d'avoir à gérer le département, j'ai assuré l'intérim, ce qui n'était pas du tout prévu.

«Tout ça mis ensemble, et

après avoir bien réfléchi, j'en suis venu à la conclusion que c'était le bon moment (de partir). Et pour moi et pour l'Université. Surtout qu'avec les gros dossiers qui s'en viennent comme le nouveau Centre sportif, les Jeux du Canada, c'est le temps d'avoir quelqu'un de nouveau, de plus jeune, de plus dynamique, avec des idées nouvelles», a-t-il souhaité.

De ces neuf années passées

à Bishop's, Addona dit qu'il en gardera le souvenir d'une communauté tissée serrée où tous les membres du personnel ont à cœur le bien-être de chaque étudiant.

L'Université Bishop's prévoit se lancer à la recherche d'un nouveau directeur des sports à la fin du mois de janvier (voir autre texte en page 30). D'ici là, c'est l'adjoint de Tony Addona, Joey Sabo, qui assurera l'intérim.

FEUILLE DE ROUTE Tony Addona

Âge: 56 ans
Natif: Saint-Léonard

COUGARS COLLEGE CHAMPLAIN



- Entraîneur-chef de 1975 à 2001
- Champion du Bol d'or à huit reprises
- Un de ses protégés fut Tom Nutten, champion du Super Bowl avec les Rams de St.Louis (NFL)

GAITERS UNIVERSITÉ BISHOP'S



- Directeur des sports en 2002
- Entraîneur-chef en 2004 (par intérim) et 2011 (par intérim)
- Coordonnateur offensif de 2005 à 2008
- Consultant offensif en 2009
- Entraîneur ligne offensive 2002-2003 et 2010.

SOURCE: GAITERS.CA

Vivez OWL'S HEAD
SKI \ GOLF \ VILLÉGIATURE \ RESORT

Passez par le chemin des Pères et l'Abbaye St-Benoît-du-Lac!
C'est panoramique et rapide pour nous rendre visite!

Fatigué des files d'attente et peu de descentes?
Essayez Owl's Head!

La salle à manger de l'Auberge Owl's Head.
Ouverte à tous, 7 jours sur 7, sur réservation au 450 292-3342.

Skiez entre filles les lundis et vendredis avec notre programme « Les chouettes ».
Les plaisirs de la glisse « C'est chouette! »

L'astuce du hibou

Allez chercher votre **CARTE BLANCHE GRATUITE!**

Skiez plus, payez moins cet hiver!

40, chemin du Mont Owl's Head, Mansonville

450 292-3342 SANS FRAIS

owlshead.com

À VOUS DE CHOISIR

CHOISISSEZ VOTRE VÉHICULE FORD FAVORI ET LES OPTIONS QUE VOUS DÉSIREZ.

DU 4 AU 15 JANVIER 2012

RECEVEZ JUSQU'À

9 500 \$

EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

Sur la plupart des modèles 2011 et 2012 neufs dépendant du véhicule choisi. Le rabais de 9 500 \$ s'applique sur le F-150 2011 5,0 L et le rabais de 2 500 \$ à la Focus SE 2012.



PREMIÈRE DE CLASSE DANS LA CATÉGORIE : VOITURE COMPACTE - Le Guide de l'auto 2012

FOCUS SE 2012

ACHETEZ POUR SEULEMENT

17 998 \$*

INCLUANT

2601 \$ EN RAJUSTEMENT DE PRIX

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ DE SÉRIE COMPATIBILITÉ MP3/CLES USB DE SÉRIE BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES POWERSHIFT™ AINSI DISPONIBLE

5,2 L / 100 km SUR ROUTE
7,3 L / 100 km EN VILLE*



FIESTA S 2011

MEILLEURE PETITE VOITURE (DE MOINS DE 21 000 \$)

ACHETEZ POUR SEULEMENT

12 948 \$

INCLUANT

1 500 \$ EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ DE SÉRIE COMPATIBILITÉ MP3/CLES USB DE SÉRIE BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES POWERSHIFT™ AINSI DISPONIBLE

5,3 L / 100 km SUR ROUTE
7,1 L / 100 km EN VILLE*



FUSION S 2011

Meilleur choix INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

équipée d'une boîte automatique

ACHETEZ POUR SEULEMENT

19 748 \$

INCLUANT

3 000 \$ EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ DE SÉRIE 4x4 4x4 LIVRABLE HYBRIDE VERSION HYBRIDE AINSI DISPONIBLE

6,0 L / 100 km SUR ROUTE
9,0 L / 100 km EN VILLE*

COSTCO WHOLESALE

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT

1 000 \$

DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LA FUSION 2011. VISITEZ FORDCOSTCO.CA

Faites vite et obtenez le véhicule et l'offre auxquels vous rêvez. Seulement chez votre concessionnaire Ford.



Montez à bord.

| quebecford.ca |

SIRIUS RADIO SATELLITE DE SÉRIE POUR LA PLUPART DES NOUVEAUX VÉHICULES FORD

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre, à prix moindre, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules financés), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDS). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * Obtenez la Focus SE 2012 au prix de 17 998 \$ incluant 2 500 \$ en rabais du constructeur et 101 \$ en contribution du concessionnaire. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de l'achat. † Cotes de consommation de carburant estimatives pour la Focus SE 2012 équipée d'un moteur Ti-VCT 4 cyl. de 2,0 L à injection directe et d'une boîte manuelle 5 vitesses, la Fiesta S 2011 équipée d'un moteur 4 cyl. de 1,6 L et d'une boîte manuelle 5 vitesses, la Fusion S 2011 équipée d'un moteur Duratec 4 cyl. de 2,5 L et d'une boîte automatique 6 vitesses. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. ‡ Cette offre est en vigueur du 1^{er} décembre 2011 au 31 janvier 2012 seulement et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2011 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 \$ CAN de rabais à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2011 et 2012 neufs à l'exception des véhicules suivants : Fiesta, Focus. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$ CAN. Offres d'une durée limitée. † © 2011 SIRIUS Canada Inc. « SIRIUS », le logo du chien SIRIUS, ainsi que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SIRIUS XM Radio Inc. et sont utilisés sous licence. Les véhicules 2011 suivants ne sont pas admissibles à l'abonnement de 6 mois prépayé à la radio satellite SIRIUS : Fiesta S, Fusion S ainsi que les Focus SE 2012.